

L'IMPLICATION POLITIQUE DES FEMMES AUTOCHTONES AU QUÉBEC



Rapport de recherche

Mai 2022

RÉDACTION

Héloïse Maertens, étudiante à la maîtrise sur mesure à l'École d'études autochtones et rattachée au Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones - Mikwatisiw, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

SUPERVISION ET RÉDACTION

Suzy Basile, professeure, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones et directrice du Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones – Mikwatisiw, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

RENSEIGNEMENTS

Suzy Basile, professeure

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Pavillon des Premiers-Peuples

663, 1^{re} Avenue

Val-d'Or, QC J9P 1Y3

Courriel : suzy.basile@uqat.ca

Site web : <https://www.uqat.ca/recherche/laboratoire-de-recherche-sur-les-enjeux-relatifs-aux-femmes-autochtones-mikwatisiw/>

FINANCEMENT

Cette recherche a obtenu une subvention par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture en 2019 (#2020-NP-267245).

REMERCIEMENTS

Nous remercions le Conseil des femmes élues de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) pour son appui, les 20 femmes autochtones qui ont participé à la recherche ainsi qu'à celles qui ont pu valider les résultats malgré leur emploi du temps très chargé, Patricia Montambault pour son aide à l'analyse des données, ainsi que Cyndy Wylde, Sébastien Brodeur-Girard et Hugo Asselin pour leurs judicieux conseils et aide à la révision. Nous remercions également Kathryn Casault pour la traduction en anglais.

Ce rapport utilise l'écriture inclusive et s'est appuyé sur le guide d'écriture inclusive conçu par la revue FéminÉtudes (FéminÉtudes, 2020).

© Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones – Mikwatisiw, 2022.

Photo de couverture : Marie-Raphaëlle LeBlond. Minwashin.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	6
2	RÉCENSION DE LA LITTÉRATURE	8
2.1	Le colonialisme : système d'exclusion politique des femmes autochtones	8
2.2	L'expérience politique des femmes autochtones dans l'ouest du Canada	9
2.3	L'implication politique des femmes autochtones depuis 1951	10
2.3.1	Débuts de l'implication politique des femmes autochtones au Québec	10
2.3.2	L'implication politique récente des femmes autochtones au Québec et au Canada	11
3	MÉTHODOLOGIE	17
3.1	Recherche documentaire	17
3.2	Recrutement des participantes	18
3.3	Profil des participantes	19
3.4	Démarche éthique	20
4	RÉSULTATS	23
4.1	Parcours menant à la politique	24
4.1.1	L'éducation familiale	24
4.1.2	Les sollicitations de la famille, l'entourage et la communauté	25
4.1.3	Le parcours professionnel	29
4.1.4	Motivations personnelles des femmes à faire de la politique	30
4.1.5	Un parcours prédestiné par le Créateur	30
4.1.6	Les facteurs de réussite	31
4.2	Leadership des femmes	36
4.2.1	Une approche empathique de leur rôle politique	36
4.2.2	Une aptitude à solliciter de l'aide et à la collaboration	36
4.2.3	Un leadership féminin affirmé et proactif	38
4.2.4	Le futur comme guide des décisions politiques	39
4.2.5	Un leadership marqué par la persévérance et la résilience	40
4.2.6	La communauté comme préoccupation centrale des politiciennes autochtones	40
4.2.7	Les enjeux sociaux : une priorité pour les femmes	41
4.2.8	Vision du territoire par les femmes	42
4.2.9	Équilibre et complémentarité	45

4.2.10	Les femmes autochtones : actrices de changement politique	45
4.2.11	Le leadership des femmes politiques autochtones au Québec vs dans l'ouest du Canada	50
4.3	Défis propres à la fonction politique et/ou au contexte de la communauté	51
4.3.1	Les difficultés d'unité	54
4.3.3	Les embûches causées par la Loi sur les Indiens	56
4.3.4	Le défi de la langue et de la distance	62
4.3.5	Les élu-es politiques et leur famille : cibles d'intimidation	64
4.3.6	Les relations entre les communautés autochtones et les gouvernements provincial et fédéral	66
4.3.7	Les politiciennes autochtones plus exposées au racisme	68
4.4	Défis où la dynamique du genre entre en jeu	71
4.4.1	Les responsabilités familiales	71
4.4.2	Le manque de représentation féminine	72
4.4.3	L'influence du genre dans les discussions et les prises de décision	73
4.4.4	La persistance de stéréotypes sexistes	74
4.4.5	Les préoccupations des femmes négligées	77
4.4.6	Les compétences des femmes sous-estimées	78
4.4.7	Les obstacles à la prise en charge des dossiers territoriaux par les femmes	80
4.4.8	La colonisation : source de l'effacement de la place des femmes autochtones	84
4.4.9	Impact du sexisme dans les relations entre les politiciennes autochtones et les gouvernements fédéral et provincial	86
4.4.10	Le genre comme facteur aggravant de violence et d'intimidation	87
4.4.11	Une évolution positive des relations entre les hommes et les femmes politicien·nes	91
5	CONCLUSION	92
6	RECOMMANDATIONS	94
7	RÉFÉRENCES	99
8	ANNEXES	105

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 2.1 Répartition des conseillers-ères selon leur genre au Canada	12
Figure 2.2 Répartition des chef-fes selon leur genre au Canada	13
Figure 2.3 Répartition des chef-fes selon leur genre au Québec	13
Figure 2.4 Protocole de solidarité entre le cercle des parlementaires du Québec et les élues de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL)	16
Figure 3.1. Répartition des participantes selon leur tranche d'âge	20
Figure 3.2. Répartition des participantes selon leur âge d'entrée en politique	21
Figure 3.3. Répartition des fonctions politiques exercées par les participantes	21
Figure 3.4. Communauté d'origine des participantes	22
Figure 3.5. Nation d'appartenance des participantes	22
Tableau 2.1 Pourcentage de femmes élues au sein des conseils de bande au Québec en 2009 et en 2021	15

LISTE DES ACRONYMES

RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
AFAC	Association des femmes autochtones du Canada
APN	Assemblée des Premières Nations
APNQL	Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador
FAQ	Femmes autochtones du Québec
FEGC	Femmes et Égalité des genres Canada

1. INTRODUCTION

À l'époque précoloniale au Canada, les systèmes de gouvernance traditionnels des Peuples autochtones étaient basés sur la coopération, l'autonomie, la complémentarité et l'interconnectivité (Wesley-Esquimaux, 2009). En ce qui concerne plus particulièrement les femmes autochtones, elles étaient autonomes et occupaient des fonctions essentielles au sein des systèmes de gouvernance autochtone. L'application de politiques coloniales est venue bouleverser leurs rôles (Basile, 2017). La Loi sur les Indiens de 1876 interdisait notamment aux femmes autochtones de participer aux activités politiques de leurs communautés, aux rassemblements publics, ainsi que de voter et de présenter leur candidature aux élections de leurs conseils de bandes (Anderson, 2009; Voyageur, 2011). L'objectif était de les reléguer à la sphère domestique, à l'instar des femmes européennes, et d'effacer leur pouvoir aussi bien dans l'organisation sociale et politique qu'au sein de la gouvernance locale et territoriale (Anderson, 2009). La Loi sur les Indiens faisait également en sorte que les femmes autochtones qui se mariaient avec un homme non-statué perdaient leur statut d'Indien ainsi que leurs droits de propriété dans la réserve. Il en allait de même pour les enfants issus de ces unions. À l'inverse, une femme blanche ou non autochtone obtenait le statut d'Indien en se mariant avec un homme statué (Simpson, 2016). La disposition de cette loi vis-à-vis de la transmission du statut avait un objectif clair d'assimilation. En effet, les femmes autochtones jouent un rôle central dans la transmission de la langue, de la culture et des valeurs (Basile et al., 2017) et couper les femmes et leurs enfants de leur communauté d'appartenance et de leur culture visait à diminuer progressivement la population des communautés et accélérer l'assimilation des Peuples autochtones à la société coloniale. La mobilisation politique des femmes autochtones est marquée par de multiples efforts, luttes et revendications pour récupérer leur statut. Des associations de défense des droits des femmes autochtones ont été créées, comme l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) en 1974, ainsi que les associations provinciales, telles que Femmes autochtones du Québec (FAQ) en 1974 également. La Loi sur les Indiens a finalement été amendée en 1985, donnant le droit aux bandes de créer leur propre code d'appartenance et permettant aux femmes autochtones de retrouver le statut qu'elles avaient perdu en raison de leur mariage avec un homme non-autochtone.

En ce qui concerne la participation des femmes autochtones à la vie politique, après qu'elles aient obtenu le droit de participer aux élections en 1951, il n'y avait que sept femmes cheffes et 107 conseillères sur 557 bandes au Canada en 1964 (Séguin, 1981). La *Loi sur les Indiens* a eu pour effet de valoriser et d'accroître les rôles des hommes au sein de la gouvernance, de l'économie et de la vie culturelle des communautés, alors que la participation des femmes à ces domaines a été amoindrie et dévalorisée (Barker, 2008).

Ainsi, la domination masculine au sein des conseils de bande a fini par être normalisée et légitimée. Aujourd'hui, la situation tend à changer. En 2020, dans les communautés autochtones au Québec, il y avait 80 conseillères sur 236 (34%) et six cheffes sur 40 (15%) (RCAANC, 2020)¹. À notre connaissance, il n'y a qu'une femme autochtone mairesse d'une municipalité au Québec, Senneterre-Paroisse en Abitibi-Témiscamingue (Poulin, 2021). À titre comparatif, en 2017 les femmes représentaient 26% des élues à la Chambre des Communes (Canada), 27% à l'Assemblée nationale (Québec) et 32% au niveau municipal québécois (Assemblée nationale du Québec, 2018; Notes de la Colline, 2019; Union des Municipalités du Québec, 2017).

Cette recherche découle du constat du peu de littérature disponible au sujet de la place des femmes autochtones dans les structures de gouvernance autochtones passées et actuelles au Québec. Des autrices se sont penchées sur les expériences et les raisons qui poussent les femmes autochtones à se lancer en politique, cependant, ces études datent de plus d'une décennie et ont principalement été menées dans l'Ouest canadien. De manière générale, le savoir expérientiel des femmes autochtones a suscité peu d'intérêt à ce jour et cette recherche veut contribuer à la réappropriation de ces savoirs (Gentelet, 2009; Smith, 2021).

Les objectifs de la recherche étaient les suivants :

¹ Les données fournies pour l'année 2020 sont issues d'une liste datant du 23 février 2020. La communauté Kanienkehà:ka d'Akwesasne n'a pas été prise en compte dans ces résultats.

Documenter l'implication politique, passée et actuelle, des femmes autochtones au Québec

Dresser un portrait du leadership et des enjeux des politiciennes autochtones au Québec

Mettre en lumière les facteurs favorisant ou entravant la participation des femmes autochtones aux instances politiques

Élaborer des lignes directrices pour favoriser l'implication politique des femmes autochtones

2. RECENSION DE LA LITTÉRATURE

2.1. Le colonialisme : système d'exclusion politique des femmes autochtones

Le colonialisme est une logique d'élimination qui vise à détruire les ordres politiques, juridiques et économiques autochtones qui empêchent les colons d'accéder aux terres et aux ressources (Kuokkanen, 2019). Or, les femmes autochtones occupaient un rôle central dans l'occupation du territoire, la reproduction, la gouvernance et la perpétuation des sociétés autochtones (Kuokkanen, 2019). Ce sont notamment elles qui avaient la responsabilité de tenir le registre oral des naissances et des décès, de transmettre l'identité, la langue et la culture (Basile, 2017; Simpson, 2016). Les colons eurocanadiens et les hommes d'Église ont donc rapidement compris que les femmes autochtones représentaient un obstacle à leur domination et à l'imposition d'un modèle hétéropatriarcal (Simpson, 2016). C'est pourquoi les femmes autochtones ont été la cible centrale de la conquête coloniale, car leur conversion aux valeurs occidentales permettait de gagner le contrôle sur les hommes, de déstabiliser les sociétés et de consolider le contrôle colonial (Coulthard, 2014).



Les jésuites français, en arrivant en Amérique du Nord, ont été confrontés à des sociétés au sein desquelles les femmes occupaient, à des degrés différents, des positions centrales dans les sphères politiques, économiques et spirituelles, ce qu'ils ont jugé négativement (Perreault, 2015). En effet, ils désapprouvaient l'autorité dont les femmes disposaient au sein de leurs familles et de leurs communautés (Brodrribb, 1984). Dans cette perspective, les jésuites français ont cherché à remplacer la relative réciprocité qui existait dans les relations entre les femmes et les hommes autochtones par des relations hiérarchiques, comme celles qui existaient en France à la même époque. Ils souhaitaient également régler les relations entre les femmes et les hommes en imposant des mariages chrétiens (Anderson, 1991). Ils leur ont alors enseigné que les femmes devaient se soumettre à l'autorité de leurs maris et que la sexualité en dehors des liens du mariage devait être proscrite (Federici, 2017; Kermoal, 2006).

La colonisation a donc induit des modifications dans les rapports entre les femmes et les hommes autochtones, mais elle a surtout largement contribué à transformer les rôles des femmes autochtones (Emberley, 2001). Le système de pensée et la religion européens ont légitimé la distinction de genre en ce qui concerne les rôles au travail, dans les responsabilités familiales et en politique (Basile, 2017; Wesley-Esquimaux, 2009). Ainsi, les efforts déployés par les autorités coloniales découlaient d'une volonté délibérée de minimiser l'agentivité politique des femmes autochtones (Starblanket, 2020). L'application de politiques coloniales telle que la Loi sur les Indiens de 1876 est venue consacrer légalement l'exclusion des femmes autochtones de la sphère politique et a bouleversé le rôle des femmes (Lawrence, 2003 ; Monture-Angus, 1995; Turpel, 1993). De cette façon, le gouvernement colonial imposait légalement un système de gouvernance patriarcal et patrilinéaire. Cela constituait un « féminicide légal », pas des corps au sens littéral, mais des femmes autochtones comme entité politique (Simpson, 2016).

2.2 L'expérience politique des femmes autochtones dans l'ouest du Canada

Les recherches menées auprès des femmes politiques autochtones dans l'ouest du Canada se sont concentrées sur les femmes qui ont exercé la fonction de cheffe. La plupart des femmes interrogées avaient en commun le fait d'être issues de familles impliquées en politique et de s'être elles-mêmes impliquées politiquement avant de devenir cheffes.

Pour bon nombre d'entre elles, ce sont d'autres membres qui leur ont demandé de se présenter (Sayers et al., 2001b; Voyageur, 2008). Les principales motivations des femmes à se lancer en politique étaient d'améliorer les conditions de vie, et de changer la manière de diriger la communauté (Voyageur, 2008). Il a été établi que la manière de diriger des femmes était basée sur la communauté, l'action, la transparence et s'ancrait souvent dans un discours traditionnel de la maternité (Anderson, 2009). Il a été constaté que les femmes avaient tendance à prioriser les enjeux sociaux et que les hommes étaient, quant à eux, plus portés sur les enjeux liés aux ressources et au territoire (Anderson, 2009). De nombreux freins à l'implication politique des femmes autochtones ont été relevés tels que la conciliation entre la vie familiale et la vie politique, le manque de reconnaissance et de soutien, ainsi que le peu de respect et de crédibilité qu'on leur accorde (Sayers et al., 2001b; Voyageur, 2008). Des femmes ont également souligné d'autres défis comme la forte implication que requiert la fonction politique ou les problèmes de favoritisme pratiqué par certains élus en faveur de membres de leur famille (Anderson, 2009; Sayers et al., 2001b; Voyageur, 2008).

2.3 L'implication politique des femmes autochtones depuis 1951

Si les femmes autochtones n'ont obtenu le droit de voter ou d'occuper une fonction politique au sein des conseils de bande seulement en 1951, cela ne signifie pas qu'elles n'aient eu d'autres formes de participation à la gouvernance de leur communauté ou Nation avant cette année. La contribution des femmes était essentielle et se situait dans d'autres sphères qui n'étaient pas directement associées au pouvoir politique telles que l'éducation, l'artisanat ou les services sociaux (Séguin, 1981). Cependant, dans le cadre de cette recherche, nous avons porté notre attention sur cette date clé de l'histoire politique des femmes autochtones et sur leur implication au sein des organes politiques officiels imposés par la Loi sur les Indiens.

2.3.1 Débuts de l'implication politique des femmes autochtones au Québec

D'après les informations obtenues jusqu'à présent, les premières femmes autochtones à avoir exercé la fonction de conseillère au Québec seraient Antoinette Gros-Louis et Bernadette Picard. Elles ont été élues à Wendake en 1953 (Picard, 2012). Un peu plus tard, Marcelline Kanapé-Picard a été élue à Pessamit en 1962 et Anna Awashish, a été élue à Opitciwan en 1963 (Conseil de la Nation Atikamekw/Atikamekw Sipi, s.d.).

La première à avoir été élue cheffe était An Antane Kapeshe, qui a été cheffe de Matimekush-Lac John entre 1965 et 1967 (Delisle L'Heureux, 2015; Kapeshe, 2019). À titre de comparaison, à l'échelle du Canada, Elsie Marie Knott a été la première femme élue cheffe dans la communauté Mississauga de Curve Lake en Ontario en 1952 (Voyageur, 2011). Plus tard, Violet Pachanos a été élue cheffe à Chisasibi en 1989 (Grand Conseil des Cris/Gouvernement de la Nation Crie, 2020; Morissette, 2007). Puis, en 1992, Marcelline Kanapé-Picard a été élue cheffe à Pessamit, Jocelyne Gros-Louis à Wendake, Brenda Gedeon Miller à Listuguj et Violet Pachanos a été réélue pour un deuxième mandat à Chisasibi (Bisson, 1998; de Mer, 2001; Picard, 2012). Violet Pachanos a ensuite été élue Députée Grande Cheffe du Grand Conseil des Cris/Gouvernement de la Nation Crie en 1996. C'est la première femme à être élue à cette position (GCC/GNC, 2021).

Ces informations montrent que très peu de temps après l'obtention du droit de se présenter aux élections (1951), certaines femmes autochtones se sont investies au sein de leurs conseils de bandes, comme conseillères ou comme cheffes. Le pourcentage de femmes parmi les élus autochtones est toutefois demeuré marginal pendant plusieurs années.

2.3.2 L'implication politique récente des femmes autochtones au Québec et au Canada

Après les pionnières, d'autres femmes ont accédé à la position de Grande Cheffe de leur Nation. En effet, Eva Ottawa a été la première femme à être élue Grande Cheffe de la Nation Atikamekw en 2006, poste qu'elle a occupé jusqu'en 2013 (Morissette, 2007; Radio-Canada, 2016). Elle a également été la première femme autochtone à présider le Conseil du statut de la femme du Québec en 2016 (Radio-Canada, 2016). Alice Jérôme a été la première femme élue Grande Cheffe de la Nation Algonquine-Anishinabeg en 2012 (Parent-Bouchard, 2012). Elle a occupé ce poste durant quatre ans. C'est ensuite Verna Polson qui a exercé cette fonction de 2016 à 2021 (Guindon, 2021). 70 ans après l'amendement de la Loi sur les Indiens, l'année 2021 a été particulièrement florissante pour les femmes autochtones à travers le Québec et le Canada. Au Québec, Mandy Gull-Masty (Nation Eeyou/Crie), anciennement Vice-Cheffe de la communauté crie de Waswanipi puis Vice-Cheffe du Grand Conseil de la Nation Crie/Gouvernement de la Nation Crie, a été élue Grande Cheffe du Grand Conseil des Cris/Gouvernement de la Nation Crie. C'est la première femme à accéder à la tête du Grand Conseil des Cris/Gouvernement de la Nation Crie (Radio-Canada, 2017, 2021).

Du côté des Mohawks, Kahsennenhawe Sky-Deer a été élue Grande Cheffe de Kahnawà:ke (Nation Kanienkehà:ka), c'est la première femme mais également la première personne two-spirit (bispirituel ou deux-esprits) à occuper ce poste (Cucchi, 2021). À l'échelle du Canada, nous avons assisté à l'élection de RoseAnne Archibald au poste de cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations (APN). C'est la première femme à occuper ce poste. De même, 2021 fut également l'année de nomination de Mary Simon, une femme inuk originaire du Nunavik, en tant que 30^e Gouverneure générale du Canada. Elle est la première personne autochtone à occuper ce poste. Le 29 juillet 2021, Michèle Audette a été nommée représentante de la division de De Salaberry au Sénat canadien par Justin Trudeau (Rioux, 2021; Sénat du Canada, n.d.). Ce florilège de nominations et d'élections indique une évolution positive de la place des femmes autochtones sur la scène politique québécoise et canadienne mais ne doit pas faire oublier le long parcours semé d'embûches de l'implication politique autochtone au féminin. Cette évolution se remarque également par l'augmentation du nombre de femmes siégeant au sein des conseils de bande. En effet, au Canada en 2008, elles étaient environ 120 (19%) à être cheffes et plus de 800 (30%) à être conseillères (Voyageur, 2011). Aujourd'hui, au Canada, un peu plus du tiers des postes de conseillers-ères est occupé par des femmes au sein des communautés des Premières Nations² (RCAANC, 2021) (Figure 2.1).

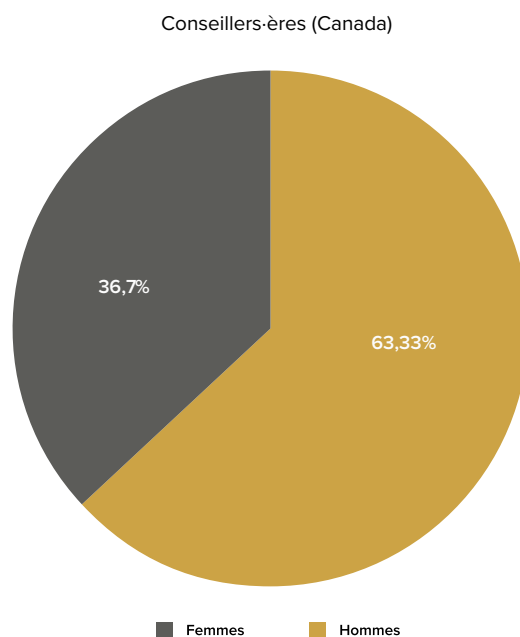


Figure 2.1 Répartition des conseillers-ères selon leur genre au Canada

² Les données fournies pour l'année 2021 sont issues d'une liste datant du 10 février 2021.

Les femmes occupant la fonction de cheffe ont une proportion plus faible que pour la fonction de conseillère. En effet, les femmes représentent environ un-e chef-fe sur quatre au Canada (RCAANC, 2021) (Figure 2.2).

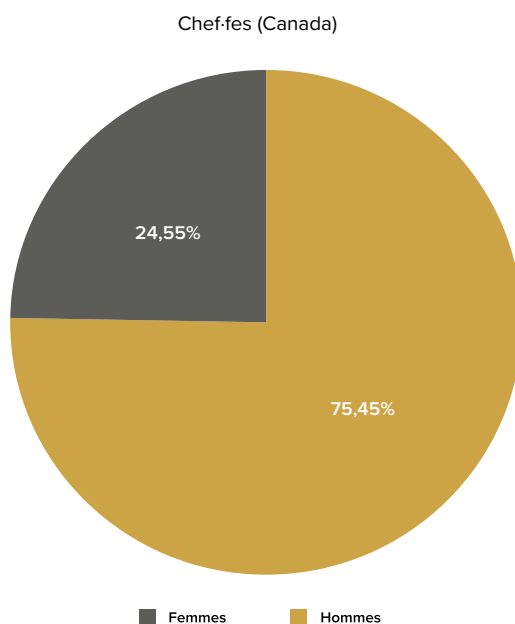


Figure 2.2 Répartition des chef-fes selon leur genre au Canada

Au Québec, la répartition des femmes occupant le poste de conseillère atteint le même taux qu'à l'échelle du Canada, soit environ 37%. Cependant, en ce qui concerne le poste de chef-fe, le taux de femmes est inférieur d'approximativement 10% par rapport au taux canadien (RCAANC, 2021) (Figure 2.3).

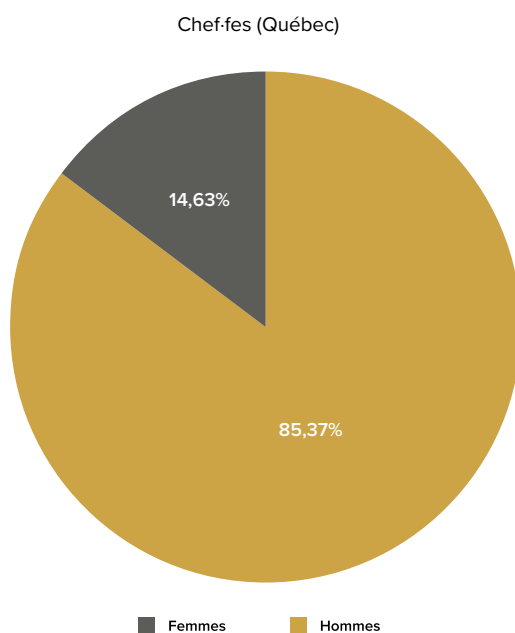


Figure 2.3 Répartition des chef-fes selon leur genre au Québec

Les données disponibles pour 2009 et 2021 montrent que l'implication politique des femmes autochtones au Québec est passée de 27 % à 37 % au cours des douze dernières années (Lajoie, 2009; RCAANC, 2021) (Tableau 2.1).

Nation	Communauté	2009 (%)	2021 (%)
Anishinabe	Barriere Lake	NA	14
	Kitcisakik	25	40
	Kebaowek	0	25
	Kitigan Zibi	42	14
	Long Point	33	60
	Lac Simon	66	40
	Timiskaming	42	71
	Wolf Lake	33	67
	Abitibiwinni	40	80
Atikamekw	Opitciwan	43	29
	Wemotaci	28	29
	Manawan	28	29
Innue	Pessamit	42	43
	Uashat Mak Mani-Utenam	20	0
	Essipit	0	50
	Ekuanitshit	40	40
	Pakua Shipu	20	20
	Unamen Shipu	0	43
	Pekuaka- miulnuatsh (Mashteuiatsh)	42	14
	Nutashkuan	0	0
	Matimekush Lac John	40	40
Eeyou/Crie	Chisasibi	30	46
	Mistissini	25	9
	Nemaska	30	29
	Wemindji	30	14
	Oujé Bougou- mou	30	43
	Whaskaganish	18	36
	Waswanipi	12	33
	Whapmagoostui	25	56
	Eastmain	0	40

Nation	Communauté	2009 (%)	2021 (%)
Mi'kmaq	Gespeg	25	60
	Listuguj	38	23
	Gesgapegiag	11	57
Kanienkehà:ka	Kahnawà:ke	16	33
	Kanesatake	57	29
	Akwesasne	38	54
Naskapie	Kawawachika-mach	0	33
Huronne-Wendate	Wendake	11	0
Waban-Aki	Odanak	20	40
	Wôlinak	0	0
Wolastoqiyik Wahsipekuk (Malécite)	Cacouna	40	20
Total (%)		27	37

Tableau 2.1 Pourcentage de femmes élues au sein des conseils de bande au Québec en 2009 et en 2021

2.3.2.1 La création du Conseil des femmes élues de l'APNQL

Le Conseil des femmes élues de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) a été fondé en 2008, sous l'initiative de Marjolaine Etienne alors Vice-Cheffe de la communauté innue de Mashteuiatsh. Elle avait été nommée par le chef régional de l'APNQL pour aller représenter à l'APN les femmes autochtones élues au Québec. Or, à ce moment, il n'existait pas de réseau des femmes autochtones élues au Québec et elles se connaissaient peu entre elles. Mme Etienne a par conséquent œuvré à la création d'une instance pour réunir les femmes autochtones élues au Québec afin qu'elles puissent être en contact et mieux représentées au niveau national. Au moment de la création du Conseil des femmes élues de l'APNQL, il y avait 86 femmes élues à des postes de conseillères ou de cheffes au Québec (Groupe Nekiera'ha, 2010). Le Conseil a été créé pour que les femmes élues aient une plateforme afin de faire valoir leurs enjeux à la table des chefs de l'APNQL, ainsi que pour créer un réseau afin de briser l'isolement et de trouver du soutien. Cette instance leur donne également accès à des formations relatives à la fonction d'élue. Le Conseil a aussi permis aux femmes autochtones élues de créer des liens avec les femmes parlementaires du Québec.

En effet, le 18 février 2015, un Protocole de solidarité a été signé entre le Cercle des femmes parlementaires du Québec et les femmes élues de l'APNQL. Cette entente a été conclue par Anne Archambault, qui était à l'époque Grande Cheffe des Malécites et porte-parole des femmes élues de l'APNQL et par Maryse Gaudreault qui était Vice-Présidente de l'Assemblée nationale et Présidente du Cercle des femmes parlementaires du Québec. Cette entente rappelle les valeurs communes entre les femmes allochtones et autochtones telles que la solidarité, l'égalité, la non-discrimination et la justice sociale (Figure 2.4).

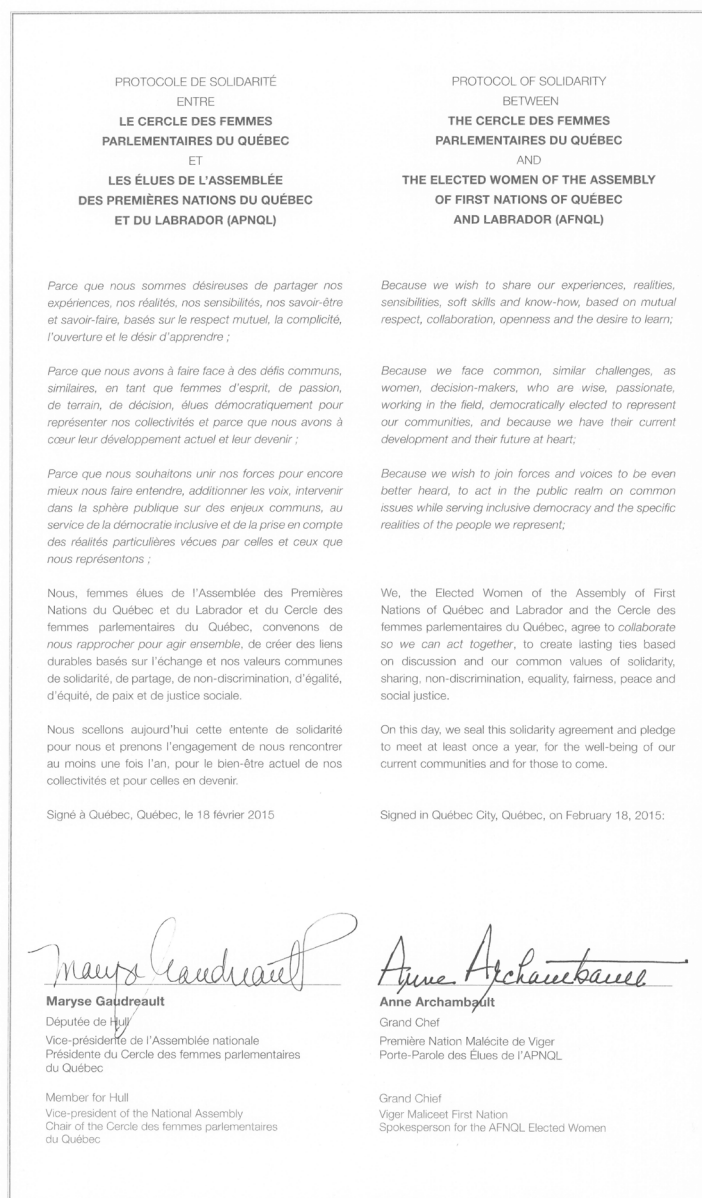


Figure 2.4 Protocole de solidarité entre le cercle des parlementaires du Québec et les élues de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL)

3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Recherche documentaire

Nous avons procédé à une recherche documentaire afin de prendre connaissance de la place des femmes autochtones dans la gouvernance traditionnelle et de l'impact de la colonisation sur leur rôle. Nous avons également consulté les travaux de recherche déjà effectués sur l'implication politique des femmes autochtones au Canada. L'ouvrage qui a été le point de départ de cette recherche est « Firekeepers of the Twenty-First Century » (Voyageur, 2008). Ce livre retrace le point de vue de 64 femmes cheffes à travers le Canada. Il fait état du parcours politique de ces femmes et des défis qu'elles ont rencontrés. Nous nous sommes également appuyées sur d'autres travaux de recherche qui font état des enjeux rencontrés par les femmes autochtones en politique tels que l'article de recherche « Leading by Action : Female chiefs and the Political Landscape » (Anderson, 2009) et le document « Les femmes des Premières nations, la gouvernance et la Loi sur les Indiens : recueil de rapports de recherche en matière de politiques » (Sayers et al., 2001a). Nous avons également étudié les travaux réalisés au Québec comme le mémoire de maîtrise « Défis et réalités des femmes élues de Kahnawà:ke » (Strasbourg, 2018) et le rapport « Rencontres entre Vous et Nous : Entretiens avec des élues autochtones du Québec » (GTFE de l'APNQL et CSFQ, 2010). La base de données du Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones - Mikwatisiw et dirigé par la directrice de cette recherche a également contribué à la démarche de recherche documentaire. Nous avons également consulté la banque de données Autochtonia du Réseau DIALOG.

Afin d'obtenir un maximum d'information sur la mise en place du Conseil des femmes élues de l'APNQL et sur le leadership des femmes autochtones de manière générale, nous avons fait appel à quelques participantes de cette recherche ainsi qu'au Secrétariat de l'APNQL. Nous avons obtenu copie du « Protocole de solidarité » signée entre les femmes élues de l'APNQL et les femmes parlementaires québécoises (Archambault et Gaudreault, 2015), le rapport du colloque « De l'autonomie financière au leadership politique » qui s'est tenu à Roberval, en 2017 (Bastien et al., 2017), ainsi que la liste des élu-es de la communauté huronne-wendate de Wendake depuis 1951 (Picard, 2012). Ce dernier document nous a permis de constater qu'il y avait divergence avec les informations que nous détenions au sujet des dates et des noms des premières femmes autochtones qui se sont investies en politique au Québec.

Suite à ce constat, nous avons contacté par courriel Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) afin d'obtenir la liste des élu-es de toutes les communautés autochtones du Canada pour l'année 2021. Ces listes indiquaient le genre de tous·tes les élu-es, permettant ainsi de connaître le nombre de femmes conseillères et cheffes à travers le Canada. Cependant, après analyse des données de RCAANC, il est apparu que les données concernant le genre de nombreux·ses élu-es étaient erronées. Nous avons alors procédé à une vérification du genre des élu-es pour chaque communauté en consultant les sites web des conseils de bande où il est généralement indiqué la composition du conseil de bande, ainsi qu'une photographie des conseillers·ères et du/de la chef·fe. Par exemple, pour la province de la Colombie-Britannique, on compte 395 conseillères et 61 cheffes, nous faisant un total de 456 femmes élues. Or, sur ces 456 femmes élues, il était indiqué la lettre « M » pour « Male » à côté du nom de 215 femmes élues. Ainsi, environ 47% des femmes élues de la Colombie-Britannique étaient répertoriées comme « hommes » sur les listes de RCAANC. Il en était de même pour la province de l'Ontario où on compte 324 femmes élues, dont 290 conseillères et 34 cheffes. Sur ces 324 femmes élues, 108 femmes étaient répertoriées comme « hommes », soit 33,3% des femmes élues de l'Ontario. Des erreurs ont également été relevées dans la plupart des autres provinces. Malgré cela, après avoir révisé les listes de RCAANC, il a pu être possible d'obtenir les statistiques plus exactes de la présence des femmes en politique autochtone pour l'année 2021. Nous avons à nouveau communiqué avec RCAANC pour obtenir les listes des élu-es autochtones du Québec à partir de 1951 (année à partir de laquelle les femmes autochtones ont obtenu le droit de voter et d'être élue au sein des conseils de bande) jusqu'en 1956 afin de savoir quel était le taux de participation politique des femmes autochtones dans les années 1950 au Québec. Il a été difficile d'obtenir réponse de la part de RCAANC et nous avons dû avoir recours à la Loi sur l'accès à l'information (LAI) pour acquérir ces documents. N'étant pas satisfaites des réponses obtenues, nous avons fait part de la problématique au Conseil des femmes élues de l'APNQL. Après l'envoi d'une lettre de demande d'accès aux données signée par les représentantes du Conseil des femmes élues de l'APNQL, nous avons obtenu les listes des élu-es que de 17 communautés du Québec, entre 1951 et 1975. Ces listes nous ont permis de confirmer la présence de quelques femmes (de plus que ce que nous avons comme données) au sein des conseils de bandes à cette époque-là. Nous avons fait une demande d'informations supplémentaires pour obtenir les données des 22 autres communautés du Québec. En date de la rédaction de ce rapport, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse positive à notre demande.

Le saviez-vous ?

L'appel à l'action n°5 de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès – Commission Viens (CERP) recommande de :

« Apporter les changements administratifs et législatifs nécessaires pour permettre aux autorités autochtones d'avoir accès facilement et en tout temps aux données relatives à leurs populations, notamment en santé et services sociaux. » (CERP, 2019)

D'après le rapport du Comité de suivi des appels à l'action de la Commission Viens paru en 2021 qui visait à faire état de l'avancement de la mise en application des appels à l'action de la Commission, il apparaît que l'accès aux données représente toujours un défi pour les autorités autochtones (Brodeur-Girard et al., 2021).

3.2 Recrutement des participantes

Cette recherche répond à un besoin exprimé à quelques reprises par les femmes autochtones elles-mêmes lors de consultations menées par le Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones – Mikwatisiw depuis sa création en 2017 et découle de la suggestion de plusieurs cheffes de l'APNQL. Le recrutement des participantes s'est fait grâce à un appel lancé au réseau de contacts du Conseil des femmes élues de l'APNQL lors d'une présentation qui leur a été faite en 2018, ainsi qu'avec la méthode « boule de neige » qui consiste à inviter les participantes à suggérer d'autres personnes correspondant aux critères de la recherche (Gamborg et al., 2012). Les témoignages de femmes autochtones élues ou anciennement élues en politique ont été recueillis lors d'entrevues semi-dirigées réalisées entre août 2020 et mars 2021. Au total, 20 entrevues ont été réalisées, incluant un groupe de discussion avec plus d'une femme élue. Pour des raisons pragmatiques, les propos tenus par les femmes du groupe de discussion ont été analysés comme une seule source d'information car ces propos étaient à la fois complémentaires et incomplets au sens où toutes les participantes n'ont pas répondu systématiquement à toutes les questions.

La sélection des participantes a été faite dans l’optique d’avoir le plus grand nombre de Premières Nations représentées, afin de dresser le portrait le plus complet possible³. La sélection des participantes a également visé tous types de fonctions politiques (Grande Cheffe, Cheffe, conseillère, etc.). L’âge et l’expérience en politique ont également été des facteurs dans le choix des participantes. Il était important d’avoir des participantes âgées ou ayant une grande expérience politique, ainsi que des participantes plus jeunes ou avec une expérience politique plus courte afin de documenter l’évolution de la place des femmes autochtones en politique au Québec au fil des décennies depuis 1951.

3.3 Profil des participantes

Au moment des entrevues, les participantes avaient entre 40 et 80 ans. La moitié des femmes avait entre 50 et 59 ans (50%) (Figure 3.1).

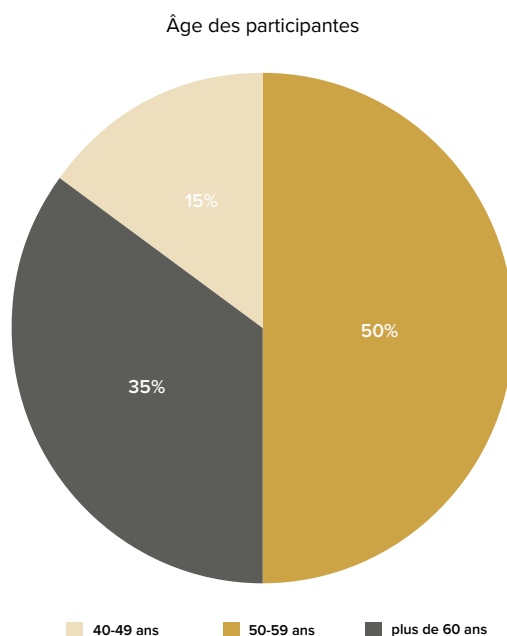


Figure 3.1. Répartition des participantes selon leur tranche d’âge

³ Les femmes de la Nation Kanienkehà:ka ne sont pas incluses car leur implication politique a récemment été documentée dans un mémoire de maîtrise (Strasbourg, 2018). De plus, indépendamment de notre volonté, la Nation Naskapie n’est malheureusement pas représentée, n’ayant pas réussi à obtenir une entrevue. Les femmes Inuit ne sont pas incluses non plus, car leur situation historique et sociopolitique, ainsi que leur structure de gouvernance, diffère de celles des Premières Nations au Québec. Elles n’ont pas été soumises à la *Loi sur les Indiens* notamment.

Lorsqu'elles ont effectué leur premier mandat politique ou qu'elles ont commencé leurs diverses activités politiques, la grande majorité des participantes (80%) avait entre 30 et 49 ans (Figure 3.2).

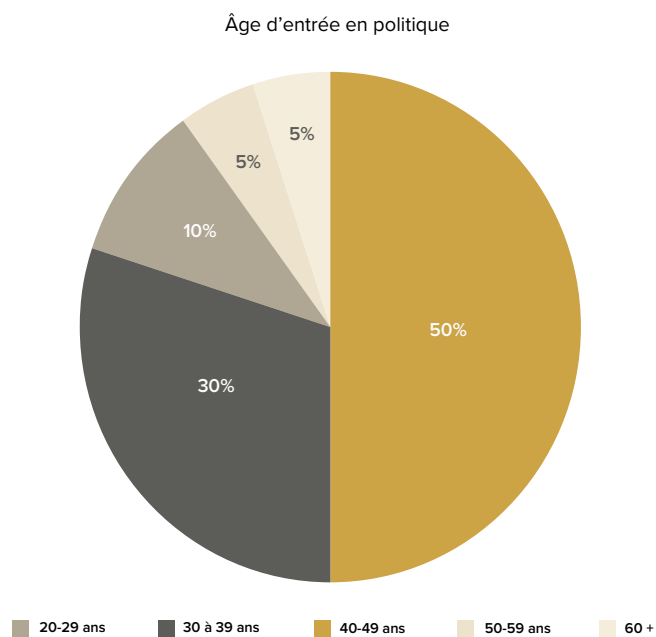


Figure 3.2. Répartition des participantes selon leur âge d'entrée en politique

La moitié des participantes exerce ou a exercé la fonction de conseillère et 40% la fonction de cheffe (Figure 3.3).

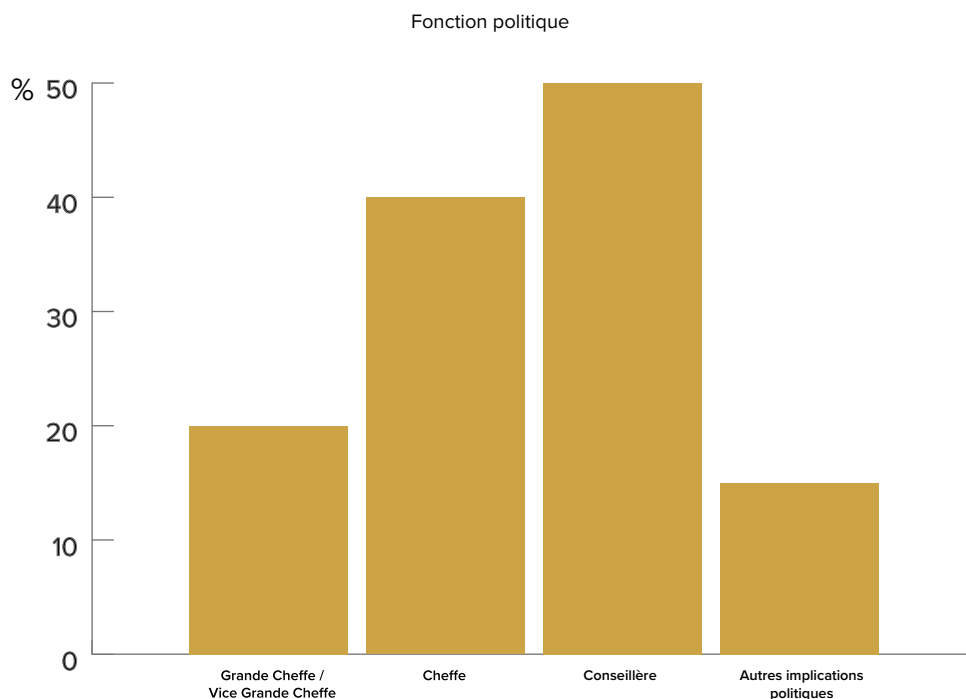


Figure 3.3. Répartition des fonctions politiques exercées par les participantes

Les 20 femmes qui ont participé à cette étude provenaient de 15 des 39 communautés et de 8 des 11 peuples autochtones au Québec⁴. La nation Anishinabe est particulièrement représentée au sein de cette étude. En effet, sur 20 participantes, 5 femmes étaient anishinabeg (Figures 3.4 et 3.5).

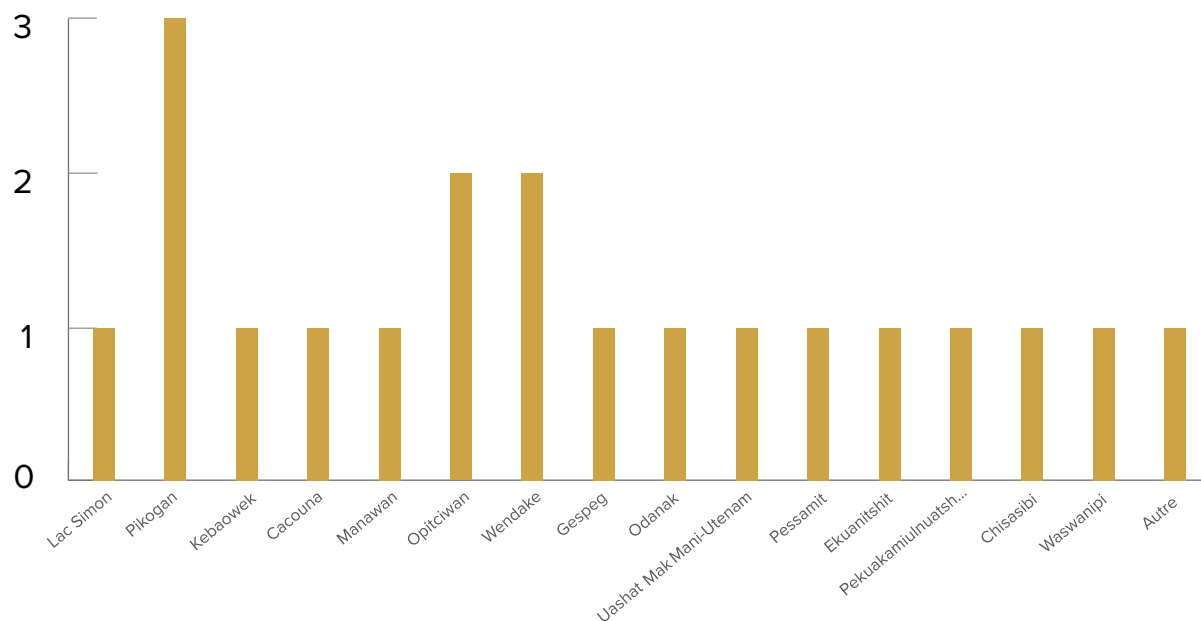


Figure 3.4. Communauté d'origine des participantes

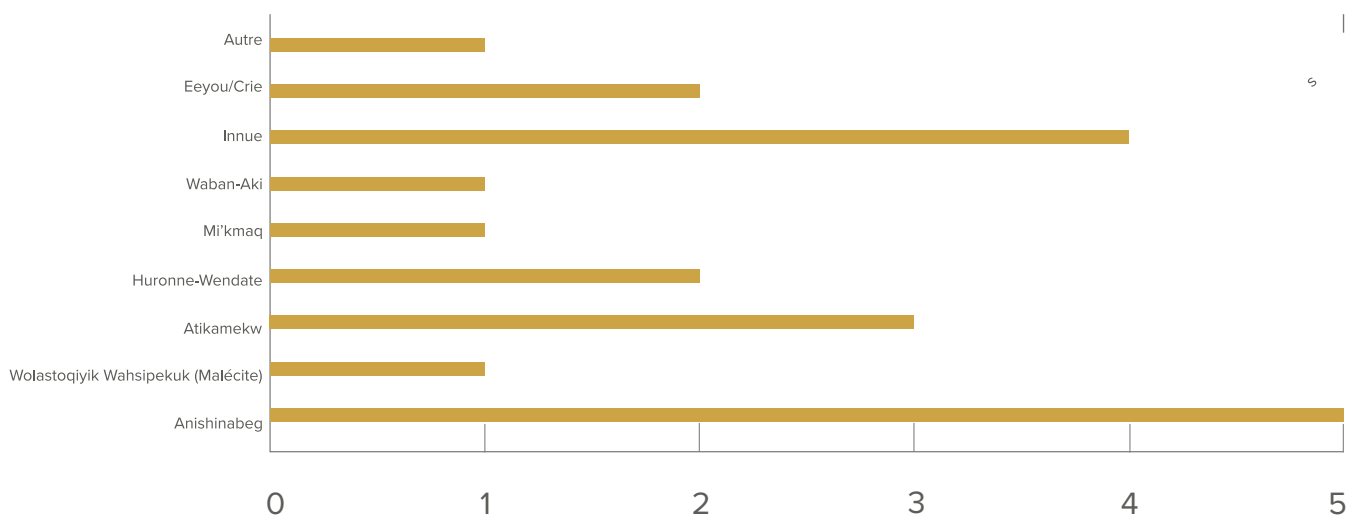


Figure 3.5. Nation d'appartenance des participantes

⁴ Ces tableaux indiquent la communauté d'origine des participantes mais toutes les participantes n'ont pas nécessairement œuvré politiquement au sein de leur communauté d'origine.

3.4 Démarche éthique

Dans un souci de respect des principes d'éthique de la recherche en contexte autochtone, le projet a été élaboré conformément au *Protocole de recherche de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador* (APNQL, 2014), aux *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones* (FAQ, 2012) et à l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2* (CRSH et al., 2018). Il a été également mené en tenant compte des principes de décolonisation de la recherche qui visent notamment à prendre pour point de départ les besoins des peuples et des personnes autochtones et non les objectifs des chercheur-es, ainsi qu'à rendre pleinement compte des perspectives autochtones (Asselin et Basile, 2018). Le projet de recherche a reçu une lettre d'appui du Conseil des femmes élues de l'APNQL (voir annexe 1) et il a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue en août 2020 (certificat 2020-08, voir en annexe 2). Le guide d'entrevue (voir annexe 3) et le formulaire de consentement (voir l'annexe 4) ont été soumis à l'approbation du Conseil des femmes élues de l'APNQL. Le guide d'entrevue, qui comportait des questions sur le parcours politique, les défis rencontrés, la perception du rôle politique et de l'expérience en tant que femme, a été transmis, tout comme le formulaire de consentement, aux participantes avant l'entrevue afin qu'elles puissent se préparer. En raison de la pandémie de COVID-19, la majorité des entrevues ont été réalisées en virtuel et enregistrées. Dans un souci d'uniformité dans l'analyse des données et dans la présentation des résultats, il a été convenu d'anonymiser les propos de toutes les femmes participantes à cette recherche, incluant celles qui avaient consenti à ce que leur nom soit divulgué. Les participantes sont désignées par les lettres « FP », qui sont les initiales de « femme politique » en français, suivies d'un numéro séquentiel.

Toutes les participantes ont reçu par courriel la transcription de leur entrevue afin qu'elles puissent vérifier l'exactitude de leurs propos. Cette étape leur permettait également d'ajouter des informations qu'elles estimaient nécessaires, de préciser certains propos ou même d'enlever certains éléments qu'elles ne souhaitaient plus partager. Le taux de rétroaction des participantes vis-à-vis de la transcription de leurs entrevues a été de 100%. Une fois que les transcriptions ont été validées par les participantes, elles ont été analysées à l'aide du logiciel NVivo (QSR International) afin d'extraire les thèmes évoqués de façon récurrente.

Suite à cette étape, nous avons pu procéder à la rédaction d'un rapport de résultats préliminaires. Ce rapport a été écrit en français et traduit en anglais. Une copie a été envoyée par courriel ou par la poste à toutes les participantes afin qu'elles puissent en prendre connaissance et le commenter. Afin d'obtenir un maximum de rétroaction, deux réunions de présentation et de validation des résultats ont été organisées. Une première réunion a été tenue le 4 mars et une seconde le 18 mars 2022. Ces deux réunions ont rassemblé 11 participantes. Deux participantes qui n'ont pu assister à aucune des réunions nous ont fait parvenir leurs commentaires sur le rapport par courriel. Le taux de rétroaction sur le rapport de résultats préliminaires par les participantes est donc de 65%. De plus, les deux co-porte-parole du Conseil des femmes élues de l'APNQL, mesdames Nadia Robertson et Adrienne Jérôme, ont également participé à une des réunions de validation des résultats. Ces réunions de validation ont permis de valider notre interprétation des résultats et de recueillir de nouvelles recommandations qui ont ensuite été ajoutées dans la version finale du rapport.

4. RÉSULTATS

Les thèmes présentés dans ce rapport font état 1) du parcours menant à la politique, 2) du leadership des femmes, 3) des défis rencontrés propres à la fonction politique et/ou au contexte de la communauté, ainsi que 4) des défis rencontrés en raison de leur genre. En conclusion, ce rapport propose une liste de recommandations qui ont été prescrites par les participantes lors des entrevues.

4.1 Parcours menant à la politique

4.1.1 L'éducation familiale

Certaines participantes ont mentionné que l'influence de l'éducation familiale a été capitale dans leur cheminement jusqu'en politique. L'une d'elles explique :

Ma mère était quand même fonceuse, elle n'avait pas peur. Je tiens ça d'elle aussi. Chez nous, on était cinq filles et on a été élevées du style : « je vais changer ton huile, je vais bûcher du bois... » Ma mère nous a élevées comme ça, de ne pas dépendre et d'être indépendante. (FP10)

Deux autres participantes ajoutent que les femmes de leur famille ont joué un rôle déterminant dans leur éducation. Elles apportent une nuance intéressante sur le statut de femme mariée et sur le rôle des mères de clan : « Mais, une chance que j'avais quand même des personnes qui m'encourageaient, puis j'ai quand même eu des modèles au niveau de la famille, des mères de clan. J'ai été inspirée à ce niveau-là. » (FP15). La seconde raconte :

Je pense que ça vient de ma mère - elle a été mariée pendant un certain temps, mais elle a aussi été une mère célibataire pendant la majeure partie de ma vie - et que j'ai eu des figures féminines très fortes dans ma vie, ma mère et beaucoup de mes tantes. Elles étaient mariées mais elles restaient des figures féminines très fortes. Ma grand-mère était aussi un modèle féminin très important dans ma vie. (FP11)

Tout aussi importante, la contribution des hommes de la famille à la transmission des valeurs et des façons de faire a été déterminante pour certaines participantes. Deux participantes déclarent :

Mon père, c'était mon idole dans ma vie. Je le regardais souvent, comment il prenait des décisions. Il faut que tu réfléchisses à pourquoi tu décides ça, il faut que tu penses à plus tard, à ceux qui étaient là et il faut que tu prennes en considération tout le monde qui est autour. (FP14)

On a beau qualifier les [Première Nation] de « patriarcales », la femme a toujours eu une grande place et la manière dont j'ai été élevée par mon père et mon grand-père m'a transmis cette importance. Je n'ai jamais ressenti une infériorité ou un « tu n'as-pas-le-droit-de-parole ». Il est possible que comme j'ai été élevée dans ce sens-là, je n'ai pas eu de sentiment négatif ou d'infériorité à la table des chefs parce que j'étais une femme. (FP20)

4.1.2 Les sollicitations de la famille, l'entourage et la communauté

Plusieurs des participantes ont des parents qui ont fait de la politique. Une participante tient les propos suivants : « J'avais baigné là-dedans un peu tout le temps de mon enfance mais pas plus que ça. Mon père était politicien et j'ai toujours connu mon père

comme faisant partie du conseil de la communauté. » FP12), et une autre a dit : « Mon père était un conseiller qui était très politisé. On avait toujours des grandes discussions autour de la table parce qu'il nous parlait des enjeux des traditions, de nos droits et revendications. » (FP2). Des participantes ont aussi expliqué qu'elles provenaient de familles où leurs aïeux avaient également été impliqués politiquement : « Mon grand-père maternel a été chef deux mandats [...]. Puis, mon arrière-grand-père maternel a été chef aussi. » (FP7). Cependant, elles n'identifiaient pas le parcours politique des membres de leur famille comme un facteur déterminant de leur propre implication politique. Au contraire, plusieurs participantes dont des membres de la famille proche avaient déjà exercé une fonction politique leur ont exprimé des réticences à ce qu'elles présentent leur candidature. Ces réticences étaient souvent liées à des inquiétudes et à leur connaissance des difficultés associées à ce type de poste. Cependant, même si leur famille exprimait des réticences, cela ne les a pas empêchées d'aller au bout de leur démarche :

Moi, mon mari ne voulait pas que je me présente, [...]. Il me l'a dit une fois mais il ne s'est pas acharné là-dessus. [...] lui-même a été conseiller et sa mère a été cheffe, donc c'est pour ça. [...] Nous on a eu beaucoup de gens autour, [...] dans nos familles qui ont fait de la politique et on voit comment la population traite les politiciens. Moi je pense que la préoccupation de mon mari c'était par rapport à ça, de vouloir me protéger par rapport à ce que lui avait vécu quand il était dans le conseil, pour pas que ça m'arrive. (FP14)

Seule une participante a expliqué que le fait d'être issue d'une famille impliquée politiquement depuis plusieurs générations a joué en sa faveur. Les membres de la communauté l'ont encouragée à se présenter car iels⁵ estimaient effectivement qu'elle devait poursuivre l'œuvre de ses aïeux :

Mon père a été chef et il a longtemps été conseiller, tout comme mes grands-parents. C'est un peu l'histoire familiale qui a fait en sorte que les gens m'encourageaient à être cheffe, car ça fait partie de ma lignée. Tu pourrais être un bon chef qu'ils [la famille] me disaient. Les aînés me parlaient de ce que mon grand-père [...] avait fait et l'importance de continuer.

⁵ Le pronom « iels » est la contraction des pronoms « ils » et « elles ». Ce pronom est employé pour désigner un groupe de personnes dont les genres sont variés. Il permet d'éviter d'appliquer la règle : « le masculin l'emporte sur le féminin ».

Oui, c'est un peu cela qui m'a aussi amenée à me lancer en politique. (FP15)

Pour d'autres participantes, aucune personne de leur famille n'avait été impliquée politiquement avant elles. L'une d'elles déclare : « Non, personne dans ma famille ne s'est impliqué en politique. » (FP11) et une autre a dit : « Ma famille n'a jamais été intéressée à la politique. » (FP19). Cependant, si le fait que des membres de leur famille aient été impliqués ou non ne semble pas déterminant pour les femmes, les sollicitations des membres de leur famille pour qu'elles se présentent jouent, quant à elles, un rôle important dans leur processus de décision pour aller en politique. Par exemple, trois participantes ont raconté que leur père ou leur mère voyaient en elles des capacités de leadership et les avaient fortement encouragées à présenter leur candidature alors qu'elles n'avaient initialement pas prévu de donner cette direction à leur carrière professionnelle. L'une d'elles déclare : « C'est ma mère qui m'a poussée et je ne voulais rien savoir. » (FP19). Les deux autres expliquent :

Mon père ça faisait presque un an qu'il ne me lâchait pas pour aller en politique. À chaque fois qu'il venait me voir, c'était toujours la même chose, il me demandait si j'irais et moi je disais : « Non, je n'ai pas à aller là, je ne sais pas comment ça marche et ça ne m'intéresse pas. » (FP17)

Ma mère a eu une grande influence dans ma vie et quand elle m'a dit : « Tu sais, peut-être que tu pourrais essayer ça, tu pourrais le faire. » Ma réponse a tout de suite été : « Non, tu sais, ça n'a pas vraiment de sens pour moi, ce n'est pas vraiment mon point fort. » (FP11)

D'autres femmes ont également expliqué qu'il était important pour elles de consulter leur famille avant de se lancer en politique. Une participante expliquait que, dans son cas, même si des membres de la communauté souhaitaient qu'elle se présente pour être cheffe, elle ne s'est pas portée candidate car sa famille préférait qu'elle reste au poste de conseillère pour le moment :

Un an avant, les élections de l'année passée, on est encore venu me solliciter. Il y en a qui voulaient que je me présente à la chefferie, mais moi j'ai demandé à ma famille, mes frères et sœurs, ce qu'ils en pensaient et là ils m'ont dit : « Pour l'instant, on veut que tu restes comme conseillère ». (FP1)

Pour la plupart des participantes, c'est grâce aux membres de la communauté qui sont venu·es les solliciter qu'elles ont décidé de présenter leur candidature : « les gens sont encore venus me solliciter pour que je puisse me présenter comme conseillère et j'ai dit oui à ce moment-là parce que je me sentais prête pour occuper le poste de conseillère. » (FP1). Le soutien des aîné·es peut aussi être un point important pour plusieurs d'entre elles, voire déterminant pour leur parcours politique : « Je pense aussi qu'il faut être sollicité par des aînés, à mon avis. C'est important d'avoir des aînés de ton côté. (FP1) ». Une autre participante raconte :

A cinq minutes de la fermeture des polls, il y a un aîné qui est venu me trouver et qui m'a dit : « Moi, je te vois là, comme conseiller », j'ai répondu : « Bah voyons donc, je suis juste venue voir ». Il m'a dit : « Oui, oui, oui », et cet aîné m'a pris par la main. (FP7)

Une femme ajoute que les kokom⁶ ont été très actives dans sa campagne politique :

J'ai toujours aimé travailler avec eux [les aînés] et partager des choses au niveau de la vie dans la communauté. Je pense que cela m'a vraiment aidée pour les élections, car des kokom se sont beaucoup impliquées et ont fait du porte-à-porte. (FP15)

Un quart des participantes a également spécifié que c'était la sollicitation de femmes de leur entourage qui avait été le point tournant dans leur décision de se lancer en politique. Par exemple : « Quand les femmes sont venues me voir, il y avait sept femmes cette soirée-là, il était quasiment minuit et je pense que je faisais de la couture quand elles sont arrivées. Elles cherchaient un chef » (FP10), et : « Ce sont des femmes qui m'ont approchée pour devenir cheffe, plusieurs d'entre elles m'ont dit : "Allez, viens". Alors, finalement, j'ai dit ok. » (FP18)

Ces témoignages montrent que même si les femmes sont moins représentées que les hommes au sein des conseils de bande, ce n'est pas synonyme d'une non-implication politique. Au contraire, les femmes exercent une influence sur la vie politique de leurs communautés, soit en se présentant elles-mêmes aux élections, soit de façon plus officieuse en sollicitant des personnes qu'elles estiment capables d'endosser une fonction politique.

⁶ « kokom » signifie « grand-mère » dans plusieurs langues autochtones (Atikamekw nehiromowin, anishinabemowin, etc.).

4.1.3 Le parcours professionnel

Pour la plupart des participantes, c'est la force de leurs parcours professionnels qui leur donne la légitimité pour apporter les changements qu'elles veulent voir dans la communauté. Plusieurs ont expliqué qu'elles percevaient leur implication politique comme étant une suite logique de leur parcours professionnel. Dans la majorité des cas, c'est après avoir travaillé dans différents domaines et après avoir cumulé de nombreuses années d'expérience qu'elles ont fait le saut en politique : « mais je pense que c'est aussi toutes les expériences que j'ai acquises à travers les années au niveau social, territorial et environnemental qui m'ont amenée vers la politique. » (FP15). Cette longue expérience professionnelle leur permet de bien connaître les enjeux de leur communauté et d'avoir assez d'expertise pour apporter des solutions politiques :

J'y suis allée même si je ne connaissais pas beaucoup la politique, mais je savais ce qu'il fallait faire dans la communauté au niveau politique. La raison pour laquelle je savais ça, c'est parce que j'étais impliquée sur le terrain, au niveau social et tout. Je savais quels étaient les besoins et ce qui manquait dans la communauté donc je me suis présentée (FP19)

J'ai dit : « Je connais ça, je sais comment ça se passe, comment ça fonctionne. » Et finalement, j'ai dit « Oui, peut-être que je peux le faire » parce que je sais comment la bande fonctionne et le bureau régional (aussi). (FP18)

Aussi, une participante explique qu'après avoir occupé des postes de direction dans divers domaines au cours de sa carrière, elle s'est lancée en politique afin d'avoir plus de poids dans les décisions de la communauté :

Aussi, ce dont tu te rends compte quand tu es gestionnaire ou directeur de secteur, tu as comme un pouvoir décisionnel ou d'influence sur ton secteur, mais là où se prennent vraiment les décisions, c'est au niveau du conseil. C'est là que tu peux avoir une influence sur les orientations et les décisions. (FP4)

4.1.4 Motivations personnelles des femmes à faire de la politique

Souvent, les femmes décident de se lancer en politique parce qu'elles souhaitent apporter du changement. Des participantes déclarent : « J'ai tout de même accepté de faire un mandat. J'étais employée, mais je voulais que cela change au niveau de la structure politique, de l'administration et du conseil. » (FP2) et : « Je voulais créer le changement ! J'étais un peu tannée car il y a eu beaucoup d'opportunités manquées. » (FP20).

Pour d'autres, leur volonté de s'impliquer politiquement et leur désir de changement ont été motivés par un sentiment d'injustice qu'elles ont ressenti très jeunes : « Moi ce qui m'a amené à devenir une personne qui défend ses droits, c'est à cause de mon enfance, les abus, autant dans la violence que dans les abus sexuels. » (FP8). Une autre participante raconte :

Ce qui m'a amenée à m'impliquer, ce sont les traumatismes, les injustices, le racisme, plus la discrimination que le racisme, parce que ça arrivait au sein d'une même nation. On me refusait des programmes ou des services parce que ma mère avait marié un Blanc quand j'étais jeune, vers 11 ans. Il y avait beaucoup de violence physique et verbale à mon égard parce que ma mère avait marié un Blanc dans ma communauté. (FP16)

4.1.5 Parcours prédestiné par le Créateur

Lors des entrevues, trois participantes ont donné une explication d'ordre spirituel pour expliquer leur implication politique. Par exemple, deux participantes ont mentionné leur lien avec le Créateur pour expliquer leur destinée : « Ça c'est gros ce parcours-là parce qu'on a toujours un plan de vie que le Créateur nous donne » (FP3), et « Je n'avais pas l'intention de devenir un Grande Cheffe. Mais je pense que le Créateur ou Dieu a un destin pour nous. » (FP5).

Une autre participante a fait référence à la cosmologie du peuple anishinabe, selon laquelle Gzhwe Mnidoo⁷ a créé le monde physique et les êtres vivants à travers les sept feux de la Création (Simpson, 2011). Or, cette participante a été sollicitée par sept femmes pour se lancer en politique. Elle interprète cet événement comme un signe du Créateur :

⁷Gzhwe Mnidoo (littéralement : « grand esprit ») est un terme anishinabe faisant référence au Créateur.

On s'est parlé avec mon mari et il m'a dit : « Tu sais [...], les sept femmes qui sont venues te voir, ce sont les sept feux ». Il m'a dit que chez les Anishnabeg, les sept feux sont très importants. Ces femmes-là voulaient avoir du changement dans la communauté. (FP10)

4.1.6 Les facteurs de réussite

4.1.6.1 Le soutien du conjoint et de la famille

Plusieurs femmes ont précisé que leur réussite dans le domaine politique était en partie grâce au fait qu'elles avaient un conjoint prêt à endosser les responsabilités familiales qu'elles n'étaient plus en mesure d'assurer en raison de leur emploi du temps :

Il faut avoir quelqu'un qui vous soutienne *vraiment* dans ce que vous faites. Je ne crois pas que je serais arrivé là aujourd'hui dans ma carrière sans un mari qui m'a beaucoup soutenu. Pour moi, c'était l'une des pierres angulaires, le fondement de ma réussite dans la vie : avoir un partenaire qui croyait vraiment en moi, qui était capable de tout supporter quand je n'étais pas là, de faire la vaisselle, de préparer le souper [...], etc. (FP11)

Dans le même esprit, une autre participante ajoute :

Mon mari m'a aidée beaucoup, il a laissé son travail puis il est resté à la maison. Dans le fond, c'est lui qui a élevé les deux dernières parce qu'elles n'étaient pas encore à l'école [...] Donc c'est comme ça qu'on s'est arrangés, j'avais un mari qui me soutenait beaucoup et je n'aurais pas fait la moitié de ce que j'ai fait s'il n'avait pas été là. (FP12)

Deux autres participantes précisent qu'au-delà du soutien du conjoint, le soutien de la famille joue également un rôle important dans leur réussite politique :

À l'époque, j'avais juste une fille. Mon mari était présent et la gardait, puis elle était chez nous à [communauté] dans un âge scolaire avancé, alors cela m'a aidé. [...] Je pense que la présence des enfants a un impact tout comme le soutien de la famille, du conjoint et la famille proche. (FP15)

J'ai été vraiment chanceuse d'avoir ma famille pour me soutenir, ma famille et mes sœurs aussi, et ma mère. [...] Quand vous avez tout ce soutien autour de vous, ça une grande différence quand vous décidez de vous lancer en politique et d'essayer de changer les choses pour votre communauté et votre Nation. (FP5)

4.1.6.2 Le mentorat reçu de personnes expérimentées

Des participantes ont raconté qu'elles sont allées chercher de l'aide auprès de leurs collègues au début de leur carrière politique afin de faciliter leur apprentissage :

J'étais avec d'autres collègues dont ça faisait quand même longtemps qu'ils étaient sur leur siège politique et j'ai appris avec eux. Il faut faire en sorte, dans cet apprentissage-là, de pouvoir être en contact avec les hommes et les femmes qui ont de l'expertise en politique. (FP17)

D'autres sont allées chercher du soutien auprès d'ancien·nes élu·es :

Parce que moi quand j'ai commencé, j'avais un supporter derrière moi, quelqu'un qui a de l'expérience en politique et je lui parlais. C'est quelqu'un qui a toujours été objectif [...] Et j'avais une autre grande cheffe femme [...]. C'est ça qu'il faut faire, il faut aller vers les gens, il faut aller vers les personnes aussi et les personnes qui ont eu de l'expérience en politique. Entre autres, moi j'avais comme mentor l'ancien Grand Chef. (FP1)

Une autre participante déclare qu'être guidée par un homme ou une femme politique n'apporte pas les mêmes apprentissages :

Je pense que la chose la plus importante est de ne pas avoir peur de demander à quelqu'un de vous guider. J'ai eu l'occasion d'avoir un homme comme mentor ; j'ai appris beaucoup de choses vraiment uniques. Je pense que si j'avais été encadrée par une femme, j'aurais probablement appris d'autres choses, des choses qu'il n'aurait pas été en mesure de me montrer. (FP11)

4.1.6.3 La présence croissante de femmes en politique

D'après les entrevues, la présence en nombre significatif de femmes permet de renforcer leur légitimité et leur influence aux tables politiques. En effet, plus il y a de femmes présentes aux tables politiques, plus elles peuvent renforcer leur solidarité et consolider leur poids politique. Ainsi, les enjeux qu'elles amènent à la table sont davantage pris en considération, comme en témoignent les propos d'une ancienne membre d'organisation de défense des droits des femmes autochtones :

J'ai vu vraiment une très grande différence quand il y a eu plusieurs femmes cheffes [...] C'était en 1990 où je ne sais plus quand, huit femmes cheffes autour de la table sur 40 [...] ça a fait une différence au niveau des solidarités. Parce que nous, il nous arrivait de vouloir parler à la table des chefs [...] et la plupart du temps, on ne nous refusait pas, mais on était toujours les dernières à l'ordre du jour. Ils ne se rendaient jamais à notre sujet [...]. Mais à un moment donné, on a eu [...] une complicité avec l'ensemble de ces femmes et quand ces femmes-là décidaient que oui on pourrait apporter un sujet qui serait à l'ordre du jour, et bien elles s'assuraient qu'il était à l'ordre du jour. (FP9)

Une autre femme explique que, quant à elle, elle avait profité de sa position d'élue pour aider une jeune femme à se lancer en politique :

J'avais une jeune élue [...] à cette époque-là, que j'avais réussi à amener avec moi à la table politique. C'est ça de s'entraider entre femmes. Je voyais qu'elle avait certaines compétences pour être une bonne politicienne. Pour moi, c'était ma façon de repérer les femmes dans la communauté qui pourraient accéder à des postes décisionnels. (FP17)

Pour favoriser l'augmentation de la présence des femmes en politique, l'instauration de la parité peut être une solution. Par exemple, une participante témoigne que s'il n'y avait pas eu cette disposition dans le code électoral de sa communauté, elle n'aurait pas pu être élue : « Ils voulaient que je me présente et deux sièges étaient réservés aux femmes, je me suis donc présentée. Je n'aurais jamais gagné s'il n'y avait pas eu ces deux places réservées. » (FP2).

Le saviez-vous ?

À ce jour, seules deux communautés innues ont modifié leur code électoral afin d'instaurer la parité obligatoire parmi les élu-es :

- Unamen Shipu a adopté la parité en 2013 lors d'une assemblée préélectorale où la modification du code électoral a été soumise au vote. Sur les 80 personnes présentes, 46 ont voté pour, 15 contre et 19 se sont abstenues (Morin, 2013).
- Ekuanitshit a adopté la parité dans son code électoral au début des années 2000 (communication personnelle, 2020)

4.1.6.4 La création du Conseil des femmes élues de l'APNQL

Un autre aspect important qui permet de renforcer la présence des femmes en politique est la création d'instances telles que le Conseil des femmes élues de l'APNQL. Cette organisation est un espace qui permet aux femmes de partager leurs expériences, de renforcer leur solidarité, leur confiance en elles, ainsi que de parler des problématiques propres aux femmes autochtones élues :

J'avais une jeune élue [...] à cette époque-là, que j'avais réussi à amener avec moi à la table politique. C'est ça de s'entraider entre femmes. Je voyais qu'elle avait certaines compétences pour être une bonne politicienne. Pour moi, c'était ma façon de repérer les femmes dans la communauté qui pourraient accéder à des postes décisionnels. (FP17)

Et c'est quelque chose dont je pense que nous avons besoin en tant que femmes de leadership : nous avons besoin d'un groupe de soutien plus important. Nous avons besoin de quelque chose en place pour nous permettre de décompresser, surtout quand la journée est difficile. Nous avons besoin d'avoir ce cercle de femmes qui se soutiennent les unes les autres. (FP5)

C'est d'ailleurs dans cet objectif que le Conseil des femmes élues a été créé :

C'est comme ça qu'on a parti la chose, dans l'intérêt de créer un conseil des femmes élues de l'APNQL qui aurait permis, avec la table des chefs, à des dossiers d'ordre politique d'être traités et d'être alimentés, surtout du côté des femmes et tout le reste. C'était dans cet esprit-là. Le but était aussi de créer un lien fort entre femmes. (FP17)

Le Conseil des femmes élues a aussi été fondé dans le but que les femmes se transmettent et partagent leurs compétences :

Tout ça pour s'apercevoir, à ma grande surprise et à la surprise de tout le monde, qu'il y avait 86 femmes élues et non pas 25-26. Ce qui faisait même que, en termes de parité, c'était plus élevé chez les Autochtones qu'en politique québécoise. C'était vraiment très surprenant. Donc ça nous a lancé dans l'idée de dire : il y a quelque chose à faire, [...] il faut que ces femmes-là sachent qu'elles sont là, qu'elles se connaissent, qu'elles puissent échanger, partager leur expérience pour améliorer toujours leur intervention si on veut. (FP13)

C'est une instance qui permet également aux politiciennes autochtones du Québec d'avoir plus de poids politique :

Ça nous prend des femmes qui sont plus équipées en termes de mobilisation, en termes de communication et d'action politique. S'il y a un groupe qui peut le faire, c'est peut-être le mouvement des femmes élues, si elles ne se laissent pas mettre des bâtons dans les roues. (FP9)

C'est une instance qui permet également aux politiciennes autochtones du Québec C'est un espace où certaines expliquent aussi qu'elles y apprécient le rapport horizontal entre les différentes élues :

Les femmes, quand elles sont cheffes, c'est tout comme égal, c'est comme un gros échange, c'est *l'fun*. Elles ont des échanges et ça aide l'unité des femmes. Pour moi, ce que j'ai vécu, c'était très productif [...] Il n'y en a pas une qui est plus que l'autre, même si elle vient d'une petite communauté ou d'une grande communauté, ça n'a pas d'impact. C'est ça moi que j'ai

aimé dans les échanges avec des femmes élues. (FP19)

4.2 Leadership des femmes

4.2.1 Une approche empathique de leur rôle politique

À la question portant sur les différences entre le leadership des femmes et celui des hommes, un tiers des participantes a mentionné que les femmes étaient plus susceptibles de faire appel à leur côté émotionnel et empathique, contrairement aux hommes dont elles qualifiaient l'approche de plus « rationnelle » :

Il y a des choses qui bloquaient mais je voyais, moi j'analyse beaucoup, je suis une femme qui remarque beaucoup les choses, je regardais tout ce qui se passait, et je pense que les hommes sont beaucoup plus rationnels qu'affectifs, émotionnels. Les émotions, eux, ils n'aiment pas ça. Il ne faut pas que ça paraisse qu'ils ont des émotions. (FP8)

[Un conseiller] est beaucoup plus rationnel [...], lui il va droit au but. Lui, c'est dans sa tête, mais ce n'est pas nécessairement aussi vers le cœur ou le côté des émotions. Il est vraiment rationnel dans ce qu'il dit [...] Notre sentiment d'urgence ou notre sentiment de répondre [en tant que femmes] aux besoins ne sont pas pareils qu'un homme. (FP14)

D'ailleurs, une participante explique qu'il est important d'être à l'écoute et d'avoir de l'empathie pour instaurer un climat de confiance lorsqu'on exerce une fonction politique : « Ce qui est important, ce sont les gens. Il faut que tu sois à l'écoute, il faut tu aies de l'empathie. C'est ça, je parle en tant que femme aussi, il faut que les gens sentent qu'ils peuvent te faire confiance et qu'ils peuvent te parler aussi. » (FP7). Une autre participante ajoute que, pour elle, c'est une qualité de pouvoir travailler autant selon une approche rationnelle qu'empathique : « tandis que pour moi, je pense que c'est une force d'avoir les deux, d'être capable de travailler avec tes émotions et ta tête. » (FP8).

4.2.2 Une aptitude à solliciter de l'aide et à la collaboration

Plusieurs participantes ont déclaré qu'une des qualités importantes à posséder

lorsqu'on est élue est la capacité à demander de l'aide : « Je vais dire comme Régis Labeaume disait à Québec : « Je ne prétends pas tout connaître mais j'aime m'entourer de gens qui savent ». Donc je m'entoure de gens qui savent pour des choses où je suis moins à l'aise. » (FP7). Deux autres participantes abondent dans le même sens :

Ne soyez jamais gênée de demander de l'aide quand vous en avez besoin. Parce que c'est une autre chose avec le leadership féminin : parfois c'est notre orgueil, nous préférons ne pas demander d'aide. Mais si vous ne demandez pas d'aide pour une tâche à accomplir, le problème est que cette tâche ne sera jamais accomplie comme vous le souhaitez. Mais, si vous demandez de l'aide, ça fera une grande différence, non seulement pour vous-même et votre estime de soi, mais aussi en tant que personne, en tant que leader, en tant que femme leader. (FP5)

Tu sais, pour moi, les qualités d'un chef, et d'un conseiller aussi, c'est d'être fédérateur, de fédérer les gens, d'avoir une grande écoute. [...] C'est écouter les experts autour de toi [...] parce que si tu t'imagines que dans ta tête tu as toute la vérité, que tu connais tout, il n'y a rien qui va marcher. (FP13)

Aussi, une des participantes expliquait que les femmes avaient plus tendance que les hommes à prolonger les discussions pour s'assurer que tous les points de vue soient pris en compte dans une prise de décision, car pour elles, il est important de chercher le consensus dans un groupe :

Je pense que pour les femmes, plus souvent qu'autrement, il y a un besoin d'avoir un consensus dans le groupe. [...] Les femmes sont plus maternelles, elles veulent discuter plus longtemps, elles veulent que le groupe soit d'accord, elles veulent avoir un consensus général dans le groupe, s'assurer que les besoins de chacun sont satisfaits. Et pour les hommes, c'est plus : « Dites votre point, allez-y. Ok, tout le monde a parlé, faisons un vote et voici le résultat, et on l'accepte. ». C'est probablement l'une des plus grandes différences. (FP11)

4.2.3 Un leadership féminin affirmé et proactif

Certaines femmes ont rappelé que même s'il est important d'être à l'écoute de l'avis de la population, il restera néanmoins toujours des divergences d'opinions, ce à quoi pour elles, il faut être capable de faire face et de maintenir ses décisions :

Il faut [...] que tu défendes tes convictions pour le bien de la communauté. Il faut maintenir et ne pas se laisser influencer. On ne peut pas être un « oui oui » pour quelqu'un, ni être un mouton, ça non. Il faut prendre position, ma décision c'est celle-ci et ce n'est pas autre chose. (FP2)

Mais tu sais, il faut s'attendre à ça quand on prend des décisions. Il faut assumer et il faut s'attendre à ce que quelqu'un dans la population ne soit pas content. [...] on ne peut pas faire la part de tout le monde, mais essayer le plus possible. [...] Mais c'est sûr, quand on prend des décisions, il y en a qui ne seront pas contents, mais il faut que tu sois forte pour être capable de se distancer de l'émotion. (FP14)

Les participantes définissaient également leur leadership comme étant très proactif, en témoignent ces extraits : « Des femmes qui travaillent ensemble et qui s'accordent bien, je trouve qu'on est proactives, que ce soit ici ou ailleurs. Moi j'ai travaillé à une place juste avec des filles, c'était proactif, les dossiers avançaient. » (FP14), et : « Mais quand une femme prend la décision ou l'initiative de faire quelque chose, elle va le faire jusqu'au bout » (FP10). Une autre participante explique :

À mon avis, [...] ça m'amène à dire qu'ils [les hommes politiques] pensent, ils disent mais ils ne bougent pas. Mais une femme, elle pense, elle dit mais elle bouge. C'est ça. Elle va bien analyser, elle va tout regarder, elle va faire le tour, et d'après moi, elle passe à l'action. Même si c'est un échec, elle se remet debout, elle fonce. (FP17)

Une participante renchérit en insistant sur le leadership plus proactif des femmes en comparaison de celui des hommes : « Pour moi, le leadership d'une femme c'est par ses actions, il y a beaucoup d'actions chez les femmes, sur le territoire, sur le village. Et les hommes pour moi, ils parlent beaucoup mais pas d'actions, peu d'actions. » (FP19).

Une autre participante affirme ceci : « Je trouve que les femmes osent prendre des décisions difficiles, je dirais. [...] Je trouve que les hommes, parfois, ont peur de prendre des décisions » (FP1). Une femme a également apporté les éléments suivants :

En tout cas, c'était frappant, quand les femmes cheffes sont arrivées elles étaient hyper pragmatiques. Elles n'étaient pas là pour impressionner la galerie, ni pour faire le plus beau discours. Elles étaient là parce qu'elles voulaient des actions et ça, ça déteignait sur ceux qui étaient là depuis longtemps et qui avaient pris les mauvaises habitudes de parler pendant des heures sans arriver à rien. (FP9)

4.2.4 Le futur comme guide des décisions politiques

Certaines femmes ont rappelé qu'il était essentiel de penser aux conséquences futures des décisions politiques : « On veut prendre des décisions pour penser au futur, pas juste pour le moment présent, mais penser pour le futur, l'impact que ça aura pour plus tard. » (FP14). Une des participantes a d'ailleurs expliqué qu'elle prenait toujours en compte les sept générations futures dans sa réflexion :

Je dis toujours : « Je vais regarder pour les futures générations ». [...] parce que je vais toujours travailler dans mon cœur pour les enfants, pour ma communauté. Je pense toujours aux sept générations futures. [...] Mais tout ça, ça fait partie de la pensée des femmes, alors qu'un homme, c'est au jour le jour. [...] Parce qu'un homme, il va aller un petit bout vers le futur, mais un moment donné, il va prendre un virage et il faut que tu le ramènes vers le futur. (FP10)

Les participantes ont souligné l'importance de la prophétie des sept générations, présente au sein de plusieurs cosmologies autochtones. On peut la trouver dans les cosmologies de la Nation Ojibway, de la Nation Anishinabe ou encore dans la Kayanerenkó:wa, soit la grande loi de la Constitution de la Nation Iroquoise. Elle nous enseigne à avoir conscience que nos décisions et actions présentes auront une incidence sur les sept générations futures (Basile, 2017; Bell et al., 2010; Coyle, 2009; Kenny et Ngaroimata Fraser, 2012; The Constitution of the Iroquois Nations, 1996).

4.2.5 Un leadership marqué par la persévérance et la résilience

Le leadership des femmes se démarque par une forte persévérance et résilience. Par exemple, cette participante explique que ses collègues conseillers lui ont causé beaucoup de difficultés pendant son mandat mais qu'elle n'a jamais abandonné :

Puis pendant quatre ans, j'ai fait un mandat qui a été énormément difficile parce que j'ai été élue avec seulement trois membres de mon équipe qui n'avaient jamais fait de politique, ni l'un ni l'autre. De l'autre côté, il y avait les neuf autres qui étaient là depuis ad vitam aeternam, ils étaient très forts en politique alors ils m'ont fait la vie dure. J'ai su qu'un moment donné ils avaient dit : « Trois mois, c'est tout ce qu'elle va être capable de faire, elle va débarquer au bout de trois mois », mais j'ai une tête de cochon. (FP12)

D'autres participantes ont d'ailleurs expliqué que les critiques qu'elles avaient reçues les avaient rendues plus fortes et les avaient poussées à se surpasser. L'une d'elles déclare : « Mais ce n'est pas ça qui va me mettre à terre, tu me rends plus forte. Je vais me mettre devant toi et je vais te dire qui je suis et pourquoi je suis là. » (FP14). Une autre femme a tenu ces propos :

Quand j'ai commencé à occuper ce poste, quand je me faisais insulter, ça me faisait mal, mais maintenant c'est juste comme : OK, si c'est ce que cette personne ressent à ce moment-là, qu'elle le sorte et passons à autre chose parce que nous avons beaucoup de travail à faire. J'ai la couenne plus dure, c'est comme ça qu'on dit? On devient plus aguerri, plus solide et les petites insultes et les petites remarques de ceux assis à la table n'ont plus d'effets sur moi. (FP5)

4.2.6 La communauté comme préoccupation centrale des politiciennes autochtones

Pour définir leur manière de concevoir le leadership, plusieurs participantes ont expliqué qu'il était important de fédérer la communauté et de rassembler les membres autour d'objectifs communs, comme en témoignent les propos suivants :

Je peux parler de ma manière d'exercer mon leadership qui était beaucoup au niveau du travail d'équipe et du communautaire. J'allais chercher le plus de monde possible et essayer de travailler ensemble dans le but de s'enligner, de discuter et de trouver une voie vers laquelle on peut se diriger tous ensemble. (FP15)

Souvent, elles ont défini leur leadership comme étant tourné vers la communauté en l'opposant à un leadership tourné vers l'appât du pouvoir. Une participante affirme : « La priorité des femmes, c'est vraiment sa communauté, ce n'est pas le pouvoir et l'argent. » (FP10). Deux autres participantes avancent les éléments suivants :

Moi je ne pense pas à vouloir prendre le pouvoir absolument, ce n'est pas ça. Ce n'est pas d'avoir le pouvoir, mais plutôt le pouvoir de travailler avec la communauté, avec les gouvernements pour changer les choses, défendre nos intérêts et nos droits. (FP1)

Parce que des fois, avec le temps, il y en a qui oublient la base, qui oublient l'essentiel, que si tu es là comme élu, c'est qu'il y a des gens en-dessous, je devrais dire qui sont au-dessus. C'est eux qui sont le plus importants, c'est les membres de la communauté. (FP7)

4.2.7 Les enjeux sociaux : une priorité pour les femmes

Au cours des entretiens avec les participantes, elles ont fait part à plusieurs reprises d'une différence de perception des priorités entre les femmes et les hommes. Ces derniers auraient tendance à prioriser les enjeux liés au développement économique, au territoire et aux ententes avec les gouvernements alors que les femmes privilégient les enjeux sociaux. Par exemple, des participantes ont déclaré : « Donc le rôle de la femme c'est vraiment la sécurité communautaire je dirais, et eux [les hommes], c'est la sécurité territoriale » (FP8) et : « Oui, c'est certain. Je pense que les hommes seront plus motivés par le développement économique : créer des emplois ou générer des profits. Et je pense que les femmes sont plus orientées vers le développement communautaire et l'amélioration des programmes sociaux. » (FP11). Par ailleurs, plusieurs participantes ont mentionné qu'un équilibre dans le traitement des enjeux était nécessaire. L'une d'elles expliquait qu'il était indispensable d'accorder autant d'importance aux enjeux

sociaux que territoriaux, qui sont intrinsèquement liés selon elle.

Parce qu'il reste que les conseils de bande concentrent toujours leurs conversations sur la notion du territoire. Le territoire, c'est UN seul élément, même si tu gagnes tout ton territoire, si tes gens dans ta communauté ne sont pas formés à le développer, l'occuper, l'organiser et le gérer, ça ne servira pas à grand-chose. Tu vas perdre ton temps. Donc ça c'est important, l'éducation est importante, la santé est importante, les services sociaux que vous pouvez leur offrir... (FP13)

Oui il y a le développement économique, mais en même temps, pour avoir une bonne économie, il faut prendre soin de la population. Il faut que les gens soient assez solides pour pouvoir aller sur le marché du travail, aller à l'école et tout ça, pour pouvoir prendre les responsabilités. Il faut partir de la base. (FP4)

4.2.8 Vision du territoire par les femmes

Comme expliqué précédemment, les femmes ont tendance à privilégier les enjeux sociaux lorsqu'elles exercent une fonction politique mais cela ne signifie pas qu'elles n'ont pas un rôle à jouer au niveau des enjeux territoriaux. Une participante a souligné le fait que les femmes ne sont pas consultées comme elles devraient l'être par rapport à l'eau ou aux plantes médicinales lors des décisions concernant le territoire :

Malheureusement, nous ne sommes pas consultées comme nous devrions l'être sur les différents aspects de nos territoires, mais je crois que c'est là que nous [les femmes] devons nous lever et nous adresser à nos dirigeants, pour qu'ils nous consultent parce que nous sommes les détentrices du savoir de la communauté et que notre médecine est très importante sur notre territoire [...] (FP5)

Les femmes et les hommes ne semblent pas avoir la même relation au territoire, ni les mêmes responsabilités vis-à-vis de celui-ci :

Parce qu'une femme, dans un territoire, elle va toujours regarder autour s'il y a des plantes médicinales, si l'eau est bonne, si c'est près d'un lac, si c'est sécuritaire pour les enfants, s'il y a du bois autour pour faire un feu et s'il y a des petits animaux. Elle va toujours regarder tous les aspects autour. [...] Tandis qu'un homme, non, il se dit : « Mon gibier est juste à côté, mon castor est là », et c'est fini. Lui, c'est amener la nourriture sur la table. Il ne regardera pas l'eau. Pour lui, l'eau est là et c'est juste de l'eau. Tandis que les femmes, elles vont regarder si c'est de la bonne eau à boire. (FP10)

Cela se manifeste également par des inquiétudes différentes vis-à-vis des changements environnementaux :

Pour les hommes, ce sera : « Mes activités de chasse sont affectées de cette façon ; j'ai récolté moins ; je n'ai pas le droit de pêcher ici ; mes aires de mise bas de l'orignal ont été affectées par la foresterie ; j'ai fait de la motoneige et cette montagne n'est plus là, elle a été coupée à blanc. » Quand les femmes arrivent, ce sera « Je suis très préoccupée par la qualité de l'eau pour le futur » ou « Je suis très préoccupée par la régénération de la forêt sur ma ligne de trappe ; quand mon mari tue des orignaux, on commence à voir une augmentation des maladies chez le gibier ». Le rapport à la terre et aux ressources est très différent. (FP11)

Au regard des savoirs détenus par les femmes et de leur relation particulière avec le territoire, une participante affirme que les femmes sont aussi indispensables que les hommes pour la préservation de celui-ci : « Mais ce que j'ai vécu là-dedans, ce que j'ai expérimenté, il faut les deux, les hommes et les femmes, pour qu'on puisse garder et préserver notre territoire. » (FP6). Une femme a d'ailleurs raconté qu'un aîné lui avait dit qu'il était désormais important que les femmes s'impliquent vis-à-vis du territoire et qu'elles peuvent jouer un rôle important dans la résolution de conflits territoriaux :

Dans une autre rencontre, dans le temps où il y avait [...] l'aîné qui vient de décéder, j'ai toujours retenu son message, il m'avait dit : « Ça prend des femmes maintenant, il faut que les femmes s'impliquent aussi dans la gouvernance du territoire, les décisions et les consultations. Je trouve que leur implication est importante ». J'ai toujours retenu ce message-là, parce

qu'il disait que les hommes, des fois, ont de la difficulté à s'entendre. Il y a des conflits sur le territoire et ils n'arrivent pas à trouver des moyens pour régler comment on va vivre dans nos territoires et c'est vrai. (FP1)

Une autre participante a aussi rappelé que le rôle des femmes ne se cantonne pas à celui de gardienne de la culture et qu'il est nécessaire que les femmes reprennent leur place par rapport au territoire :

Au-delà de la porteuse de vie ou de la culture, de la transmission de la langue, mais aussi de redonner sa place [aux femmes] comme gardienne du territoire, des lieux sacrés, au niveau de la préparation du territoire et ainsi de suite. (FP16)

Deux autres femmes ont souligné que quel que soit le genre ou l'âge de la personne, chacun·e entretient une relation avec le territoire. C'est pourquoi il est nécessaire que tout le monde puisse contribuer aux enjeux territoriaux afin d'atteindre un équilibre dans les conversations concernant le territoire :

Nos gardien·nes du savoir doivent s'asseoir à la table, surtout lorsqu'il s'agit du territoire, non ? Qui connaît le mieux ce territoire ? Bien sûr, ce sont les Premières Nations qui vivent de ces terres, qui chassent ou récoltent pour subvenir aux besoins de leurs familles. Nous sommes ceux qui connaissent notre territoire, alors pour participer à ces tables, je pense qu'il est important que nos hommes, nos femmes, nos jeunes et nos gardien·nes du savoir fassent partie de la conversation. (FP5)

[...] notre lien avec le territoire, que tu sois homme, que tu sois femme, que tu sois enfant, que tu sois aîné·e, que tu sois handicapé·e, que tu sois comme ton être est, les enjeux du territoire concernent tous et toutes, c'est tout le monde. Ça concerne tout le monde, parce que tout le monde est nourri par ce territoire. Tout le monde chasse, pêche, s'habille, vit, admire ce territoire-là, donc les femmes peuvent aussi bien défendre, sinon plus, le territoire qui est notre âme finalement. (FP20)

4.2.9 Équilibre et complémentarité

Les participantes ne partagent pas la même vision des priorités et semblent avoir un leadership distinct de celui des hommes. Si les femmes distinguent leur leadership de celui des hommes, elles indiquent néanmoins qu'un équilibre est nécessaire et elles rappellent la complémentarité des rôles des femmes et des hommes en politique (Basile, 2017). L'une d'elles déclare : « on dit toujours que les deux se complètent donc si on se complète c'est que les femmes ont une force que les hommes n'ont pas, puis les hommes ont certaines forces différentes de celles des femmes » (FP3). Selon elles, il est nécessaire qu'il y ait un équilibre dans la représentation des femmes et des hommes en politique : « J'espère vraiment voir plus de femmes cheffes, plus de femmes conseillères. Nous avons besoin de cet équilibre à la table, à tous les niveaux. » (FP5). Les compétences respectives des femmes et des hommes sont nécessaires pour une vision holistique de la gouvernance et pour équilibrer les pouvoirs (Boyer, 2009; GTFE de l'APNQL et CSFQ, 2010). Dans une perspective autochtone, l'équilibre est un principe de respect des lois et des relations que les femmes ont au sein des cadres juridiques autochtones et de l'ordre écologique de l'univers (Boyer, 2009). Une participante a fait appel à la métaphore du canot pour expliquer la complémentarité des rôles des femmes et des hommes, ainsi que pour illustrer la nécessité d'un équilibre entre les deux. Pour elle, cette métaphore s'applique aussi au monde politique :

Oui, *wikwas tciman* (canot d'écorce). Le père est assis à l'arrière, la mère à l'avant et les enfants sont assis au milieu. Le père va toujours transporter sa famille mais c'est la femme qui va guider, elle est importante. Malgré tout ce qui se passe au niveau politique, on le ressent encore lorsqu'on parle avec les aînés, ainsi qu'avec des personnes proches du territoire. [...] Lorsque je parle des rôles femme / homme au niveau de la politique, pour moi c'est vraiment la complémentarité des rôles, puis de *wikwas tciman*. (FP15)

4.2.10 Les femmes autochtones : actrices de changement politique

Depuis plusieurs dizaines d'années, les femmes autochtones se sont investies politiquement de différentes manières et ont fortement contribué à l'avancement des

droits des femmes et au bien-être des communautés. Elles ont été à la tête d'avancées politiques notables. Par exemple, une participante rappelle le combat mené par les associations de femmes autochtones pour faire modifier la Loi sur les Indiens afin de mettre fin à la discrimination de genre dans la transmission du statut d'Indien et de permettre aux femmes autochtones qui avaient perdu leur statut de le récupérer. Une participante déclare notamment : « Les luttes premières des mouvements des femmes autochtones, c'étaient les modifications sur la Loi sur les Indiens à l'époque, ça venait de là. » (FP9).

Au-delà des combats politiques menés par les femmes autochtones au sein des associations de défense des droits des femmes autochtones, l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les milieux politiques peut également être un facteur de changements bénéfiques pour les communautés. En effet, la présence de femmes au sein des conseils de bande permet de représenter les besoins des femmes de la communauté. Par exemple, une participante explique qu'une membre souhaitait mettre en place une association de couture pour les femmes et qu'elle a appuyé son projet auprès du conseil :

Par exemple moi, le projet de [prénom féminin] justement, j'étais la seule femme et je l'ai présenté au conseil, mais il y avait un peu de réticence. Ils n'ont pas dit carrément non, mais ils n'avaient pas le gout d'aller jouer là-dedans, mais j'ai dit : « C'est nécessaire ». Il a fallu que je m'affirme plus pour le faire passer. (FP14)

Une autre femme anciennement conseillère raconte qu'elle avait suggéré au conseil de créer une association de couture pour les femmes de la communauté ainsi qu'une maison d'hébergement pour femmes victimes de violences conjugales. Une autre participante, qui a été cheffe, a soutenu le projet de deux de ses conseillères qui souhaitaient mettre en place un endroit où les femmes de la communauté pourraient faire leur artisanat :

Les deux dames qui étaient avec moi, [...] elles étaient encore au conseil puis elles m'ont dit : « On aimerait ça avoir un bâtiment afin que les femmes puissent avoir une place où travailler ». Alors j'avais demandé au

responsable : « Donne-moi un endroit où on peut mettre cette roulotte sans nuire à rien. (FP12)

Une autre femme explique que le fait d'avoir plusieurs femmes cheffes siégeant à la table de l'APNQL a permis d'exercer une influence positive dans la prise en considération d'enjeux amenés par des organisations de défense des droits des femmes autochtones:

En même temps que tout ça se passait, on a encore notre fameuse demande (de siège) à l'APNQL et cette année-là, il y a huit femmes cheffes autour de la table. On arrive avec notre demande et là, je pense que c'était la cheffe [prénom féminin] qui avait quand même pas mal d'influence à l'APN, elle avait entrepris de faire placer notre demande assez tôt sur l'ordre du jour pour qu'on puisse la présenter. Je ne suis pas sûre que ça aurait passé s'il n'y avait pas eu de femmes cheffes. [...] Puis je pense que le fait qu'il y ait des femmes cheffes, ça aidait un peu à désamorcer les craintes et à aider à (avoir) plus d'ouverture. (FP9)

De même, le fait d'avoir des femmes autochtones présentes à des réunions internationales traitant des enjeux autochtones permet une meilleure représentation et une meilleure intégration des enjeux touchant spécifiquement ceux des femmes autochtones. Par exemple, lors d'une réunion des Nations Unies, une participante témoigne avoir fait remarquer les biais en faveur des hommes qui pouvaient exister dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et a demandé que les femmes soient également mentionnées dans les articles de la Déclaration :

J'ai demandé : « Est-ce que c'est possible que dans le libellé, on fasse comme le libellé des 26 principes de l'APNQL et qu'on ajoute quelque chose qui va s'assurer que tous ces articles s'appliquent autant aux hommes qu'aux femmes ? ». Parce qu'on a tendance à mettre au masculin dans le texte et on a aussi tendance à donner les responsabilités économiques et politiques à beaucoup d'hommes ; alors que nous [les femmes] on va s'occuper du social, de la santé, des enfants, de la langue et du culturel. (FP16)

Le saviez-vous ?

En ce qui a trait à l'égalité de genre, l'article 22 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones stipule ceci :

« Une attention particulière est accordée aux droits et aux besoins spéciaux des anciens, des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes handicapées autochtones dans l'application de la présente Déclaration. »

(Nations Unies, 2007)

La présence de femmes en politique peut également entraîner un changement d'orientation politique. Par exemple, une participante explique qu'une fois arrivée à la tête de la communauté, elle a mis l'accent sur le développement social plutôt que sur le développement économique :

La priorité des femmes, c'est vraiment sa communauté, ce n'est pas le pouvoir et l'argent. C'est vraiment pour faire avancer, faire développer au niveau de chaque individu. Avant que j'arrive, il y avait à peu près 20 étudiants qui étaient au postsecondaire. Aujourd'hui, il y a 60 étudiants au postsecondaire. Parce qu'on a martelé, on voulait avoir du développement, mais pas du développement économique de business pour avoir plus d'argent, mais pour donner du service à la communauté, pour avoir plus de monde compétent dans la communauté. (FP10)

L'arrivée de femmes à des postes clefs peut entraîner des changements positifs pour d'autres femmes. Par exemple, une ancienne cheffe de communauté expliquait qu'en arrivant au poste de cheffe, elle avait choisi de nommer des femmes à des dossiers habituellement occupés par des hommes et inversement, elle a attribué aux hommes les dossiers habituellement pris en charge par des femmes :

Donc moi j'étais cheffe, il y avait [prénom féminin] qui était conseillère au développement économique, je lui avais donné le dossier du développement économique et [prénom féminin] je lui avais donné le

dossier du développement économique et [prénom féminin] je lui avais donné le dossier revendications territoriales, j'ai donné les gros dossiers aux femmes, les deux hommes qui étaient sur mon conseil de bande, je leur ai donné la santé et l'éducation. Ce sont de gros dossiers aussi, mais habituellement ce sont toujours les femmes qui s'occupent de ces dossiers-là. (FP3)

Plusieurs participantes ont témoigné d'un changement d'attitude et/ou de manière de procéder avec l'arrivée de femmes aux tables politiques. Par exemple, cette ancienne cheffe expliquait qu'un homme lui avait rapporté que depuis sa présence aux réunions politiques, les hommes politiques faisaient plus attention à leur langage et à leur comportement :

Et quelqu'un d'autre m'a dit, je crois que c'était un homme cri, il a dit : « Vous êtes une femme et quand vous êtes dans ces réunions avec tous les hommes, il y a une différence », une ambiance différente je suppose, et il a dit : « Quand il n'y a que des hommes, parfois ils oublient que vous êtes là et ils disent des choses inacceptables contre une femme ». [Mais, il a dit : « Ça fait une différence, je pense que c'est probablement le respect ». Ils se comportent comme ils le font, ils surveillent leur langage aussi [rires]. Donc je suppose que ça amène les hommes à se comporter un peu mieux, ou à être plus courtois ! (FP18)

Une autre participante a renchéri en expliquant que de mauvaises habitudes s'étaient établies aux réunions de chefs et que l'arrivée des femmes avait obligé à plus d'organisation :

À la table des chefs, ils étaient obligés de se discipliner davantage, parce que ces réunions-là commençaient toujours en retard, ça durait longtemps et ça tournait en rond. Quand il y a eu huit femmes cheffes autour de la table, [...] elles étaient installées à la table avant que la réunion commence et elles étaient prêtes. Tandis que tu voyais les hommes arriver un peu n'importe comment. [...] Toutes ces femmes-là ont amené un changement

mais la minute où ça diminuait, le naturel est revenu. (FP9)

Une politicienne expliquait également que la présence de femmes entraînait des changements dans la manière de penser et de discuter : « C'est la première fois qu'il y a autant de femmes au conseil de bande et vous pouvez voir que le processus de réflexion est différent, que la discussion est différente, qu'elles ont une influence. » (FP11).

4.2.11 Le leadership des femmes politiques autochtones au Québec et dans l'ouest du Canada

Au cours des entrevues, nous avons demandé aux participantes si elles avaient constaté des différences entre les enjeux des femmes politiques autochtones au Québec et ceux des femmes politiques autochtones dans l'ouest du Canada (région où ces enjeux ont été documentés). Certaines participantes ont dit qu'elles avaient le sentiment que les femmes politiques dans l'ouest avaient plus d'assurance, qu'elles étaient plus respectées et qu'elles étaient plus nombreuses :

J'ai été très très surprise de voir aussi à quel point, quand une femme (de l'Ouest) amenait un point, les hommes adhéraient facilement à son point ! [...] Des femmes cheffes qui ont la voix haute et fière et qui sont très respectées et écoutées, j'étais très surprise. Il y avait comme, je dirais, une longueur d'avance par rapport à nous, une grande longueur d'avance, j'étais très surprise. (FP3)

J'ai l'impression qu'elles (femmes de l'Ouest) sont plus campées. C'est peut-être parce qu'il y a plus de femmes élues. Il est certain que j'ai côtoyé plus de cheffes que de conseillères, et il peut effectivement y avoir une incidence. [...] Elles dégagent une certaine fierté, que je partage aussi, mais c'est comme si que pour eux autres ça l'est encore plus. (FP20)

D'autres participantes ont nuancé ces propos en rapportant que les femmes politiques de l'Ouest du pays faisaient face aux mêmes difficultés et discriminations pour s'imposer

dans les milieux politiques :

Je pense que nous partageons les mêmes préoccupations. La différence est, je pense, qu'il y a beaucoup plus de femmes en politique dans l'ouest qu'au Québec, j'ai rencontré beaucoup de jeunes femmes cheffes [...]. Toutefois, je trouvais qu'elles vivaient les mêmes difficultés au niveau politique pour prendre la place. (FP2)

Il semble que nous ayons toutes les mêmes, je ne veux pas dire les mêmes luttes, mais nous avons toutes les mêmes problèmes auxquels nous sommes confrontées en tant que femmes Cheffes. J'ai entendu beaucoup de femmes Cheffes de toutes les régions du Canada parler de tous les défis qu'elles rencontrent, alors ce n'est pas différent ici au Québec, à l'ouest, au nord, au sud, à l'est. (FP5)

En conclusion, le leadership des femmes semble se distinguer par une aptitude à la conciliation, à l'empathie, à l'écoute et à la collaboration. Elles semblent également se démarquer par leur persévérance et leur résilience. Elles ont une démarche proactive et ont tendance à prioriser les enjeux sociaux. Elles font de la communauté et des générations futures leurs principales préoccupations. Leur leadership et leurs priorités leur permettent d'être motrices d'amélioration du bien-être des communautés, d'avancées sociales et de changements politiques. Elles rappellent également la complémentarité des femmes et des hommes en politique et la nécessité d'un équilibre afin d'aller vers une gouvernance harmonieuse et représentative de tous les enjeux et de tous-tes les membres des communautés.

4.3 Défis propres à la fonction politique et/ou au contexte de la communauté

Durant les entrevues, des questions ont été posées aux participantes afin d'identifier les défis qu'elles ont rencontrés au cours de leur carrière politique. D'un côté, elles ont évoqué des difficultés qui étaient propres à leurs communautés respectives ainsi qu'à la fonction politique exercée, et de l'autre, elles ont également nommé des difficultés qui étaient spécifiques au fait qu'elles soient des femmes.

4.3.1.1 Le travail d'élue : une fonction sous haute pression

Une participante a expliqué que les élu-es doivent assumer une forte charge de travail : « Quand tu es chef, 75% de ce que tu faisais avant, tu n'es plus capable de le faire. [...] Moi je trouve que c'est très demandant. » (FP10). D'autres femmes ont affirmé que les élu-es doivent essayer beaucoup de critiques de la part des membres de la population. Deux d'entre elles ont dit : « Nous on a eu beaucoup de gens autour, [autre élue] aussi, dans nos familles qui ont fait de la politique et on voit comment la population traite les politiciens. » (FP14), et : « [...] mais les gens ont attaqué nos politiciens et les dirigeants de notre communauté peuvent assez bien en parler, comment ils sont attaqués par leurs propres membres. » (FP5). Une autre raconte que des conseillères ont même quitté leur fonction politique pendant leur mandat en raison de la difficulté à endosser une fonction politique : « Il y avait eu deux femmes (conseillères) mais elles n'ont pas fini leur mandat. Elles trouvaient cela trop dur. » (FP2). Une participante ajoute que la fonction politique a même entraîné la détérioration de la santé d'ancien·nes chef·fes :

Je savais comment le monde était avec les chefs. Je regardais les anciens chefs, comment ils sont devenus malades après ça. [...] Oui, ce sont toutes des personnes qui ont été hypothéquées durant leur vie de chef. C'est ça, je regardais, encore plus quand tu es une femme cheffe. Je regardais [ancienne cheffe] aussi comment elle était traitée. En tout cas, ça me faisait peur. (FP10)

C'est pourquoi l'une d'elles explique qu'il est nécessaire d'avoir un bon mental et d'être soutenue lorsqu'on exerce une fonction politique : « Il faut que tu sois bien solide aussi. Moi je n'ai pas envie d'être hypothéquée. » (FP10). Elle poursuit en disant : « Je veux être soutenue. Ce n'est pas vrai que je vais mener le bateau, parce que j'ai une vie à vivre, j'ai des enfants et des petits-enfants. » (FP10).

Enfin, sur une note plus positive, malgré la rigueur que demande la fonction politique, une participante a néanmoins témoigné être fière de ses accomplissements durant son mandat politique : « Je crois vraiment avoir accompli cela : notre Nation est de retour à la table, travaillant ensemble en tant que Nation. Je pars avec beaucoup de fierté. » (FP5).

4.3.1.2 La rémunération des élu:es

Des participantes ont évoqué des difficultés en lien avec la rémunération des élu-es. En effet, dans certaines communautés, les conseillers-ères ne sont pas rémunéré-es et continuent d'avoir un emploi en parallèle de leur fonction d'élu-e. Les personnes se trouvant dans cette situation éprouvent des difficultés pour assumer l'ensemble de leurs fonctions :

[...] nous on est comme employés en plus de notre titre d'élu. Je dirais que c'est mêlant. On est souvent absent de notre bureau et je me le suis fait reprocher. [...] il faut vraiment qu'on soit à temps plein si on veut bien représenter nos dossiers. [...] C'est épuisant, ça demande beaucoup. Ton bureau est quasiment un bureau de politique, tu n'es même plus employé. [...] Des fois, j'avais mes dossiers politiques là et de l'autre côté c'étaient mes autres dossiers. [...] Ils disent que c'est la subvention qu'on reçoit pour toute la politique, ce n'est pas assez pour rémunérer tous les conseillers. Il fallait couper dans d'autres places pour compléter les salaires. [...] Le chef a son salaire mais les conseillers ont juste des honoraires. (FP4)

Une autre participante explique que devoir assumer un emploi ainsi qu'une fonction politique peut être dangereux pour la santé des personnes : « C'est ça que je déplore actuellement au conseil, la façon qu'on occupe nos fonctions. Ça gruge ton énergie. Quand je regarde ça aujourd'hui, je me dis que ce n'est pas bon pour la santé. » (FP1). Cette même participante précise également que pour une femme, ces fonctions s'ajoutent à leur rôle de mère et de grand-mère, ce qui leur fait un emploi du temps très chargé :

Récemment, j'ai présenté une résolution, pour qu'on puisse avoir une politique de rémunération des élus et définir nos fonctions en tant qu'élus. Parce que moi, aujourd'hui, je suis employée de la santé, j'ai des obligations en éducation et à la condition féminine, j'ai des obligations familiales aussi, comme mère et grand-mère, ça fait trop. C'est une charge de plus pour moi. (FP1)

Ainsi, pour les communautés où il n'y a pas de politique de rémunération des élu·es, cela peut représenter un frein pour les femmes à se lancer en politique. Dans plusieurs cas, les femmes sont les principales pourvoyeuses de leur famille, il leur est donc nécessaire d'avoir un emploi rémunéré, ce qui peut être difficile à concilier avec l'exercice de la fonction d'élue.

4.3.2.1 Les difficultés d'unité

4.3.2.1 Les problèmes d'entente au sein du conseil

Certaines participantes ont exprimé avoir rencontré des difficultés d'entente avec leurs collègues au sein du conseil. Ces difficultés pouvaient être occasionnées par le fait que plusieurs élu·es ne faisant pas partie des mêmes clans/familles soient élu·es au sein du conseil, donnant lieu à des rivalités politiques entre conseillers·ères :

Oui, j'ai fait face immédiatement à la jalousie, puisque j'avais un conseiller sur mon conseil qui était le frère du chef sortant, donc en débarquant son frère déjà, il y avait un malaise, il y avait une différence, ça a été très difficile. (FP3)

Pour d'autres participantes, elles ont aussi eu des soucis d'entente avec leurs collègues conseillers·ères mais ceux-ci semblaient plutôt relevés de rivalités interpersonnelles que politiques. L'une d'elles affirme : « c'est là que ça a pris une tournure différente. Les élus étaient un petit peu plus jeunes. Le premier mandat a été assez raide [...]. Les relations étaient malsaines. » (FP15). D'autres femmes racontent :

On s'est parlé très franchement et très fort aussi durant la réunion, parce qu'il y avait aussi une femme qui m'avait dit que le Vice-Chef actuel voulait m'isoler, et là, lors de cette réunion [...], je l'ai dit ouvertement que j'avais entendu dire des choses comme ça à mon endroit. Le chef aussi avait eu des informations à mon égard lors des élections, il y a quelqu'un qui avait dit : « Surveille-la ». (FP1)

Ce que j'ai trouvé difficile au début, [...] c'est à l'intérieur même du conseil. Des fois, les gens pensent que parce que tu es élu, tu veux prendre leur place. [...] Alors il a fallu que je me fasse respecter à l'intérieur même du conseil. Au départ, on dirait que c'étaient des gens qui étaient suspicieux, je ne sais pas, on aurait dit qu'ils ne me faisaient pas confiance. (FP7)

Une participante a aussi évoqué l'anecdote d'une cheffe qui n'avait pas été soutenue par son conseil de bande dans ses démarches vis-à-vis du gouvernement en raison d'un manque de coalition au sein du conseil :

Un moment donné, j'avais une cheffe, qui n'est plus cheffe maintenant, mais qui me disait : « Moi là, je faisais des pressions au niveau du gouvernement pour avoir telle ou telle chose, mais mon conseil n'embarquait pas ». Des fois, on dirait que c'est des guéguerres d'égo ou de chiquage de guenilles, ce qui fait que les communautés n'avancent pas. (FP7)

4.3.2.2 Les conflits intra/intercommunautaires

Les nombreux conflits intracommunautaires ou entre différentes communautés représentent aussi un grand défi pour les femmes. Selon plusieurs participantes, ces conflits ralentissent le développement des communautés et l'avancement de nombreux dossiers :

C'est ça que je trouve dommage, on dit tout le temps : « Non, non, non ». On dirait, des fois, que c'est juste pour mettre des bâtons dans les roues pour ne pas avancer. Moi je disais au chef [prénom] dans le temps : « Il y a du monde qui est contre toi, ils ne sont pas d'accord avec toi, il faut que tu démarches ». Des fois c'est de la partisanerie. (FP1)

J'étais fatiguée de toujours me chicaner et d'avoir des conflits. C'est malheureux, mais nos communautés sont malades. Il y a énormément d'opportunités que nous perdons, car nous nous disputons à la place de s'allier et de se concentrer ensemble. (FP20)

Pour celles qui occupent ou qui ont occupé le poste de Grande Cheffe de leur Nation, elles ont également parlé du défi que représentait le fait de créer une union entre les communautés d'une même Nation. D'autres femmes ont aussi évoqué la difficulté de trouver un terrain d'entente dans le cadre de négociations impliquant plusieurs communautés. En effet, au Québec actuellement, des communautés au sein de plusieurs nations sont engagées dans différents types de négociations avec les gouvernements ou avec des compagnies privées et il est parfois très compliqué de trouver une solution qui satisfasse toutes les communautés. Ces négociations peuvent parfois donner lieu à des désaccords voire des conflits entre les communautés impliquées :

La politique, c'est violent ici. Oui, cela n'a pas été facile au niveau des relations avec les autres conseils et les autres élus. En plus, il y a eu des dossiers qui n'ont pas aidé et qui ont divisé [...]. Il y a aussi toujours des personnes qui gravitent autour et qui regardent plus leur intérêt personnel. Ils vont s'approcher d'autres élus et conseils pour monter des élus de certaines communautés contre [...] le Grand Chef [...] (FP15)

Pour plusieurs d'entre elles, ces conflits ont parfois été une raison de quitter la politique. Une participante témoigne en ce sens :

Moi, je ne l'ai pas dit, je suis juste partie en disant que je m'en allais pour des raisons personnelles. Tu deviens fatiguée, tu as beau être fait fort, il y a d'autres choses à faire dans la vie que de ramer dans le sens inverse. Je vais aller ramer dans une autre communauté qui va essayer de ramer dans le même sens. (FP20)

4.3.3 Les embûches causées par la *Loi sur les Indiens*

4.3.3.1 Les guerres de pouvoir et les dynamiques familiales

Une participante explique que les guerres de pouvoir qui ont lieu dans certaines communautés sont dues à l'imposition d'un système de gouvernance à travers la *Loi sur les Indiens*. Pour elle, ces luttes pour le pouvoir ne sont pas traditionnelles : « C'est une guerre de pouvoir qui ne devrait même pas exister puisque c'est quelque chose

qui n'est même pas traditionnel. [...] Cette situation a été instaurée par la Loi sur les les Indiens. » (FP20). Ces guerres de pouvoir sont aussi étroitement liées à des rivalités entre familles : « Alors je me suis présentée, mais quand je me suis présentée, il y avait des gros conflits. Tu sais, dans un village autochtone, il y a toujours des conflits. Il y a des clans et il y a des conflits entre les familles. » (FP19). Une autre participante témoigne dans le même sens :

Le problème est cette guerre de pouvoir pour en avoir le plus possible et d'essayer de faire travailler le maximum de ta famille au sein de la Nation, car ce sont des *jobs payantes*. [...] il y avait des élus avec moi qui voulaient s'attribuer le pouvoir pour que leur famille soit placée dans des postes stratégiques. (FP20)

Une participante explique que les membres des communautés ont tendance à voter pour les membres de leur famille plutôt que pour les idées des candidat-es :

C'est le désavantage ici. C'est toujours par clan, les gens votent par clan et non pas selon la force du candidat. Ils vont toujours élire un membre de leur clan ou de telle famille, ce sont les désavantages de notre système de politique électoral. (FP2)

Ces conflits entre familles peuvent avoir une incidence lors d'un changement de conseil de bande suite à des élections. Il peut arriver que les élu-es sortant-es ne fassent pas la passation des dossiers de manière adéquate avec les prochain-es élu-es en raison des rivalités entre leurs familles respectives :

Quand je me suis présentée et que j'ai gagné mes élections, ce qui n'a pas été facile pour moi c'est la transmission de dossiers qui sont très importants. Il n'y en avait pas, il n'y avait pas de collaboration. Parce que dans les communautés, il y a déjà de gros conflits entre familles. (FP19)

Une participante expliquait aussi qu'en raison de la petite taille de certaines communautés, il y a une grande probabilité à ce que plusieurs membres d'une même

famille soient candidat-es aux élections. Cette situation peut occasionner des conflits intrafamiliaux :

En plus, dans une communauté, c'est un peu la même chose dans les villages (allochtones), tu as toute la question que c'est familial, on te connaît, c'est ton cousin, ton oncle, ton beau-frère etc. Je veux dire, tu te présentes contre quelqu'un de ta famille, en tout cas c'est compliqué tout ça. (FP13)

Le saviez-vous ?

Cette situation est exacerbée par le système imposé par la Loi sur les Indiens. Traditionnellement, les chefs étaient désignés de manière consensuelle par l'ensemble des membres de la communauté (CRPA, 1996; Otis, 2004). D'autre part, les cercles familiaux jouaient un rôle central au sein d'une communauté, c'est à travers eux que se jouaient les principales solidarités socio-économiques et politiques. Cette manière de fonctionner s'est perpétuée à travers le temps et est encore d'actualité dans bon nombre de communautés (Otis, 2004). Or, en imposant un système de vote à scrutin majoritaire uninominal, cela a pour conséquence d'assurer aux familles ou aux clans les plus nombreux d'obtenir des sièges au conseil, ainsi que de garder le pouvoir de manière durable, excluant les autres familles des prises de décision (CRPA, 1996; Otis, 2004). Ce système ne prend pas en compte les logiques claniques et familiales propres aux communautés, ni la composition démographique de chaque famille. Ainsi, ce système a démantelé le système de délibération consensuelle interclanique qui assurait l'équilibre dans la gestion du pouvoir et a favorisé l'instauration du népotisme dans les communautés (Otis, 2004). Le népotisme est également favorisé par le fait que le conseil de bande est le principal employeur de la communauté (Morissette, 2007). En effet, le conseil de bande embauche non seulement le-a chef-fe et les conseillers-ères mais gère également d'autres emplois liés à l'enseignement, la construction ou l'administration entre autres (Morissette, 2007). Ainsi, les élections peuvent donner lieu à un changement de personnel et les élu-es peuvent attribuer ces emplois à des membres de leurs familles, provoquant ainsi des rivalités entre les familles (Morissette, 2007).

4.3.3.2 Un système politique imposé inadapté

Une participante a expliqué que la raison pour laquelle elle n'était pas en accord avec le système de gouvernance imposé par la *Loi sur les Indiens* est qu'il est trop restrictif et ne permet pas de réaliser les objectifs de la communauté :

J'ai de la difficulté avec le système imposé par les affaires indiennes, il faut toujours s'en tenir à des règles définies par le gouvernement, des ententes et des financements. Cela te permet juste de sortir la tête de l'eau, puis il faut toujours que tu cherches à trouver les moyens pour réaliser tes projets de société. C'est aussi ce que je n'aime pas dans le système. Être un chef dans un tel système ne m'intéresse pas. (FP2)

Une autre participante évoque le problème de dépendance des communautés au financement accordé par le gouvernement fédéral. Le gouvernement a en effet le pouvoir d'attribuer ou de retirer du financement aux communautés :

Un moment donné, il y a un programme qui arrive, [...], c'était dans les années 2000, et un moment donné, paf ! Le gouvernement tire la *plogue*. On a eu une dizaine de suicides après [...] C'est eux qui décident, ils se disent : « Ça va trop bien chez vous, tu n'en as plus besoin ». Ils ne demandent pas notre avis, ni où est-ce qu'on en est rendus. Ils vont juste tirer la *plogue* et c'est tout. Et ce sont nos enfants qui sont hypothéqués après ça et qui ramassent le fait qu'il n'y ait plus de services. (FP10)

Cette même participante explique que le système de gouvernance imposé actuellement n'est pas culturellement pertinent. Elle ajoute même que malgré les sollicitations de plusieurs personnes pour qu'elle se présente à la chefferie, elle a refusé car elle ne croit pas en la pertinence d'être cheffe de bande au sein de ce système de gouvernance :

En fait, la vraie raison de mon refus [d'être cheffe] est que je ne crois pas au système politique dans lequel on est. Le système de conseil de bande tel qu'il est aujourd'hui, ainsi que sa gouvernance ne m'intéressent pas.

[...] Il devrait y avoir un autre système de gouvernance et politique que celui imposé dans les limites de la *Loi sur les Indiens*. [...] J'aimerais que des gens remettent en question le système dans lequel on est et qu'ils s'interrogent sur ce qu'on peut développer qui soit culturellement adapté. J'ai l'impression que lorsque je regarde les dirigeants et les élus, ils infantilisent les communautés. Je crois qu'ils ne s'en rendent pas compte des effets colonisateurs du système politique. (FP2)

Une autre participante explique aussi avoir démissionné car elle n'était plus en accord avec le fonctionnement imposé par la *Loi sur les Indiens* :

Quand j'ai démissionné de Grand Chef de ma nation, c'est parce qu'ils appliquaient trop la *Loi sur les Indiens*. [...] Qui veut travailler avec la *Loi sur les Indiens* ? Travaille pour le gouvernement ! Pas pour les membres, pour nous autres, les *First Nations*. C'est ça que je voulais ! Puis c'est ça, c'est pour ça que j'ai démissionné. (FP19)

Les conseils de bande sont tenus de rendre compte de leur gestion financière envers le gouvernement fédéral car, celles-ci n'ayant pas de régime foncier, elles ne perçoivent pas de taxes foncières de la part des membres et leur financement dépend donc quasiment entièrement du gouvernement fédéral (Morissette, 2007; Rodon, 2019; Voyageur, 2011). En cas de déficit, le gouvernement fédéral a le pouvoir de mettre sous tutelle le conseil de bande (Rodon, 2019). Cependant, les conseils de bande ont le pouvoir de développer leur propre système fiscal. Par exemple, d'après l'article 83(1)a de la *Loi sur les Indiens*, les conseils de bande peuvent imposer des taxes immobilières à leurs membres. En réalité, souvent les conditions socio-économiques des communautés ne leur permettent pas d'effectuer cette transition fiscale (Metallic, 2016). D'un autre côté, les compétences d'un conseil de bande ne se limitent pas à celles d'une municipalité, contrairement à celle-ci, le conseil de bande gère également l'éducation, les services sociaux et parfois même la police dans certaines communautés. Les électeurs-rices ont tendance à avoir de grandes exigences vis-à-vis du conseil de bande, et ce dernier, dans sa volonté d'être réélu aura pour objectif de répondre au maximum aux demandes de la population. Ainsi, il est très difficile pour un conseil de bande de trouver le juste

milieu entre satisfaire ses membres en développant des projets politiques locaux qui comblent les besoins réels de la population et répondre aux exigences bureaucratiques et financières de RCAANC (Kuokkanen, 2019; Rodon, 2019; Voyageur, 2008).

4.3.3.3 Le code électoral

Aujourd'hui, les communautés peuvent désigner leur conseil de bande selon les dispositions électorales de la *Loi sur les Indiens* ou alors elles ont la possibilité de définir leur propre système de gouvernance en adoptant un code coutumier (Otis, 2004). Des participantes ont mentionné que le code électoral peut être un sujet de discordes au sein des communautés. En effet, l'une d'elles a raconté qu'il y avait eu des désaccords à propos du respect du code électoral entre les membres de la communauté, le conseil de bande sortant et le conseil de bande récemment élu dont elle faisait partie :

Les élus sortants qui étaient là, ils disaient qu'on n'avait pas respecté le code électoral et ils ont déposé une plainte au comité d'appel. Le comité d'appel avait fait une assemblée générale, il demandait l'avis de la population et la population avait dit qu'ils avaient voté et que les élections qu'on venait de passer étaient valides. [...] mais vu [que les élus sortants soutenaient] qu'il y avait eu des manquements au niveau du code électoral, ils ont décidé d'amener ça à la Cour fédérale. [...] une décision de la Cour fédérale a invalidé les élections. (FP1)

Une autre participante raconte que les membres de la population avaient contesté le code électoral car ils n'étaient pas en accord avec la manière de gouverner du conseil de bande :

Le problème c'est que les gens contestent le code électoral. Il y a des lacunes au niveau de la gouvernance et de la façon dont ils mènent les élections parce qu'ils font rapidement de la consultation. Deux mois avant, les gens essayent de changer des choses mais ils ne donnent pas l'impulsion à ce que la communauté veut faire. Ils continuent à appliquer les mêmes règles. C'est pourquoi les dernières élections ont été contestées,

le comité de surveillance et le président n'ont pas respecté les règles ni changé ce qui devait être changé. (FP2)

Une autre participante a évoqué d'autres sortes de difficultés en lien avec le code électoral. Elle explique que sa communauté a éprouvé beaucoup de difficultés d'organisation avec son propre code électoral et qu'elle a été contrainte de revenir au code électoral imposé par la *Loi sur les Indiens* :

C'est le côté pervers, on a réussi à se rendre là à cause de la *Loi sur les Indiens* mais on est tellement malades qu'on ne peut pas s'organiser seuls. À cause qu'on se dispute entre nous [...]. C'est bizarre, car même si [...] on a notre code électoral, on n'a aucune aide des Affaires indiennes alors s'il y a une chicane interne ce n'est pas prévu dans notre code électoral. [...] C'est pour ça que je parle d'un côté pervers. [...] on aurait voulu être sous la *Loi sur les Indiens*. Nous voulions faire débarquer nos élections de notre code électoral [...] toute la structure de gouvernance n'est pas là et en plus la structure du code électoral est désuète, alors on n'a rien. (FP20)

4.3.4 Le défi de la langue et de la distance

Plusieurs participantes ont relevé des difficultés liées à la langue. En effet, au Québec, les personnes autochtones peuvent avoir leur propre langue comme langue principale et l'anglais ou le français (ou les deux) comme seconde langue. Pour d'autres, le français ou l'anglais peuvent être leur première langue. Cela peut parfois constituer un frein dans la communication :

Parce que dans l'ensemble des chefs, dans les communautés qu'ils représentent, la deuxième langue c'est l'anglais ou bien le français, ça vient jouer aussi beaucoup dans nos communications. Parce que moi, je parle une langue qui est bien descriptive, je n'ai pas besoin de m'expliquer quand je parle [langue autochtone] à quelqu'un qui parle [langue autochtone]. [...] Mais si je parle français, la perception des mots que tu dis, ça change, et c'est pour ça qu'on a de la difficulté à écouter et comprendre l'autre. C'est

ça qui arrive à la table des chefs, ce n'est pas juste qu'ils ne veulent pas écouter ou qu'ils ne veulent pas comprendre, c'est que la communication n'est pas directe. (FP19)

De plus, il est de plus en plus nécessaire pour les élu-es aujourd'hui de parler et comprendre le français et l'anglais et cela peut être un obstacle pour certain-es élu-es :

Je cherche encore des fois des moyens de transmettre des initiatives aux femmes à aller en politique, parce que quand tu arrives à la table des chefs, il y a déjà la barrière de la langue, [...] il fallait arriver à s'exprimer en français ou en anglais. Ce sont des petits points qu'il faudrait venir améliorer, ça pourrait aider [...] Je regardais un moment donné, j'étais à la table des chefs, il y avait une femme cheffe qui avait été élue puis il y a une résolution qu'on passait, elle n'était plus capable de suivre. [...] Il y a peu de ressources à la table des chefs pour ces femmes-là. (FP3)

Ce qu'on ne trouve pas au Québec d'une part. Ici, ce qu'on exige c'est qu'il faut parler l'anglais, français et on ne fait pas de place à t'aider à acquérir cette langue-là. Même si c'est un emploi qui te le demande. Encore une barrière entre nous qu'on se donne, d'après moi. Ça, je l'ai vécu. (FP17)

Le défi de la langue pose des problèmes en termes d'accessibilité. La traduction simultanée est une solution mais elle a un coût élevé :

Aussi, le problème je dirais, l'obstacle numéro 1, c'est la langue. Les gens parlent encore, dans bien des cas, leur propre langue. Ils vont avoir une langue seconde qui est le français ou l'anglais [...] c'était un défi aussi à l'époque de réunir toutes ces femmes-là et de se trouver une langue commune. On devait utiliser, évidemment, la traduction simultanée qui est assez dispendieuse. (FP9)

C'est un problème qui est également relevé lors des réunions avec les communautés des autres provinces canadiennes, celles de l'Assemblée des Premières Nations (APN)

notamment :

Je suis allée à l'APN à quelques reprises. Mais tu sais, il n'y a pas de traduction simultanée. On dirait qu'ils ne sont pas capables de s'adapter aux femmes du Québec. Nous, la première langue c'est le français. Enfin, notre première langue c'est notre langue, mais la seconde c'est le français. [...] Nous on s'adapte à eux, on est capable de les écouter quand il y a des rencontres de chefs au niveau de l'APNQL. Mais une fois rendu à l'APN, dans le dossier des femmes de l'APN, ils n'offrent pas la traduction simultanée. Ils n'offrent pas non plus la traduction en français des documents. Je l'ai demandé, j'ai écrit, mais on dirait qu'on n'existe pas. (FP10)

Enfin, deux participantes ont fait remarquer que l'éloignement entre les communautés autochtones au Québec n'était pas facile à gérer. La distance engendre également des coûts importants en déplacements. La première déclare : « c'est sûr que tu as la distance du territoire qui rend les choses difficiles. Chaque réunion prend des budgets élevés de déplacement et tout ça. » (FP13). La deuxième corrobore :

J'imagine que d'autres ont dû vous le dire mais au Québec, comme ailleurs, on est éloignées les unes des autres. L'isolement, l'éloignement, ce n'est pas facile non plus pour avoir des discussions et travailler sur des dossiers quand on est loin et quand on n'a pas les moyens de se rencontrer assez souvent. (FP9)

4.3.5 Les élu·es politiques et leur famille : cibles d'intimidation

Le milieu politique est un milieu propice à des violences et de l'intimidation à l'encontre des élu·es. Celles-ci peuvent avoir lieu dès le moment des élections. En effet, des participantes ont mentionné que des campagnes de dénigrement peuvent être menées de la part des membres de la communauté contre des candidat·es en période électorale. Deux participantes déclarent : « Moi je te dirais que là où ça se passe plus le bitchage, c'est surtout en temps d'élection. » (FP7), et : « Mais, quand il y a les élections dans nos communautés, ça devient très dur pour certains, nos élections deviennent

terribles, les gens s'attaquent aux individus, les élections font ressortir le pire chez une personne. » (FP5). Elle poursuit en précisant que ces difficultés en temps d'élections sont aussi bien rencontrées par les femmes que par les hommes :

Je pense que c'est la même chose [pour les femmes ou les hommes] parce que certaines femmes de notre communauté sont assez fortes et entêtées, tout comme les hommes. Ce qu'elles recherchent et ce qu'elles veulent, elles s'y tiennent. Parfois, je pense que les femmes aussi sont malmenées tout au long de ce processus, c'est certain. Mais vice-versa. Quand il s'agit d'élections dans votre communauté, vous faites face à ça. (FP5)

Une participante explique, quant à elle, que les politicien-nes sont aussi visées par des accusations diffamatoires durant leur mandat : « C'est sûr que ce n'est pas facile d'être en politique parce qu'il y a des choses qu'on peut inventer facilement au niveau de ta réputation. Ils vont dire des choses, surtout quand ça concerne les questions d'argent. » (FP1).

Plusieurs participantes ont expliqué que leurs enfants pouvaient être intimidés à l'école ou dans la communauté en raison des décisions politiques de leurs parents. Deux femmes déclarent : « si comme élue tu as pris une décision que les autres n'aiment pas, ce sont tes enfants à l'école qui en font les frais ou ce sont tes enfants dans leur vie en communauté qui en subissent les conséquences. » (FP13), et : « Oui. Ils disent des choses sur ton enfant alors que ton enfant n'a rien à voir là-dedans. Tous tes enfants se font pointer du doigt. » (FP10). Une autre raconte :

Je pense que mon fils, mon dernier, ça a eu des répercussions à l'école. J'avais entendu dire, c'est une information que j'avais eu de l'école primaire dans le temps, par rapport à ma position sociale, il y a eu des commentaires là-dessus entre enseignants à mon égard et sur mon fils. Il ne mérite pas ça. (FP1)

L'implication politique des femmes peut aussi avoir des répercussions sur leur famille de manière plus générale. Une participante raconte : « C'est ça que tu vis, il faut que tu sois bien solide. Il faut que tu ramasses ta famille à la petite cuillère. Moi, j'ai mes sœurs

qui pleurent, parce qu'elles me disent : Tu te fais tailler sur Facebook, c'est n'importe quoi. » (FP10). Une autre ajoute :

Mais c'est quelque chose que, en tant que femme ou quiconque se présente à ces postes, je pense que nous savons tous que parce que nous nous mettons en avant, nous sommes plus facilement ciblés. Et ce n'est pas seulement ça, ce n'est pas seulement vous qui êtes la cible, c'est aussi de toute votre famille dont on va parler. (FP5)

4.3.6 Les relations entre les communautés autochtones et les gouvernements provincial et fédéral

Nous avons demandé aux participantes ce qu'elles pensaient de l'état des relations entre les communautés autochtones et les gouvernements provincial et fédéral et quelle était leur expérience avec ces instances gouvernementales dans le cadre de leur carrière politique. Une participante résume à elle seule l'avis de plusieurs sur l'état des relations entre les communautés autochtones et les paliers de gouvernements concernés : « C'est ça l'histoire de la *Loi sur les Indiens*, ils nous ont divisés. Ils ont divisé les hommes et les femmes, ils ont divisé les Autochtones qui vivent en ville, ils nous ont divisés en catégories et on est encore en prise avec ça aujourd'hui. » (FP9). Deux autres participantes ont constaté un manque de considération et de compréhension du gouvernement du Québec vis-à-vis des communautés autochtones :

Que ce soit Legault, que ce soit un autre, ils ne comprennent pas, ils ne veulent pas entendre, ils ne veulent pas comprendre, ils ne veulent pas partager, ils ne veulent pas, ils font la sourde oreille. Pour les avoir rencontré pendant des années les premiers ministres, j'en ai passés plusieurs, fédéral et provincial, on n'entend pas ! (FP3)

J'ai l'impression que les communautés autochtones et le gouvernement du Québec, il y a de quoi qu'on n'est pas capables de se comprendre. Il y a quelque chose qu'on ne connecte pas, on dirait qu'on n'a pas trouvé la façon de se connecter ensemble. On dirait qu'on avance comme ça, en parallèle, sans jamais se rejoindre. [...] Ce n'est pas évident, ce n'est pas

facile, surtout aussi depuis la Commission Viens, depuis le décès de Joyce [Echaquan]. On dirait que par moments on s'éloigne encore, je ne sais pas. (FP7)

Deux autres participantes ont affirmé que le gouvernement du Québec avait peu d'ouverture envers les Premières Nations du Québec : « La province est beaucoup fermée au niveau des Premières Nations de l'ensemble du Québec. » (FP20), et : « Le gouvernement du Québec ne finance pas les communautés. Moi je me suis fait virer de bord plusieurs fois. J'avais de la frustration accumulée à un moment donné. » (FP10). Une participante a, quant à elle, dénoncé la tendance du gouvernement du Québec à ne pas reconnaître l'identité distincte des communautés autochtones :

C'est comme si de génération en génération, de partis politiques en partis politiques, au pouvoir on s'entend, on essaye toujours de toutes sortes de manières de nous rentrer dans la petite case « citoyen québécois » en bonne et due forme, homogènes, pas d'histoire, pas de contexte, pas de relation avec le territoire, pas de langue, etc. (FP16)

Elle poursuit en donnant un exemple concret d'une politicienne québécoise souhaitant lui faire nier son identité autochtone :

En rentrant, je me suis fait donner une jambette par une Québécoise qui a dit : « Bon là ça va faire, tu ne parles plus au nom des femmes autochtones, tu ne peux plus dire les femmes autochtones et les Québécoises, c'est : tu ES québécoise ». Alors j'ai dit : « Oui, va dire ça à Maryse Alcindor⁸, tu n'es plus noire *by the way*, tu es québécoise parce que les Blancs sont la majorité au Québec », [...] je lui ai répondu qu'elle ne pourrait pas nous enlever qui nous sommes. (FP16)

Deux femmes ont également défini la relation entre les communautés autochtones et les gouvernements fédéral et provincial comme étant à sens unique. L'une d'elles déclare : « L'état des lieux c'est ça : il n'y a pas vraiment de communication, c'est toujours

⁸ Maryse Alcindor est une personnalité publique du Québec. Elle a notamment été la première femme noire à occuper un poste de sous-ministre au Québec.

de façon unilatérale et unidirectionnelle. » (FP15), et une autre ajoute : « Puis, avec le fédéral ou avec le Québec, c'est toujours à sens unique. C'est comme ça qu'ils gèrent avec nous autres, à sens unique » (FP19).

Aussi, pour qualifier la relation entre les communautés autochtones et les gouvernements fédéral et provincial, plusieurs participantes ont expliqué que les deux niveaux de gouvernements se rejettent mutuellement leurs responsabilités : « Et il y a toujours le jeu du provincial-fédéral qui ne se parlent pas et qui se lancent la balle, donc on n'est pas sortis de l'auberge. » (FP9). Une autre participante ajoute :

Le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral, ils jouent au ping-pong, c'est une *game*. Quand tu fais une demande, ils te disent : « Ce n'est pas à nous autres, va au fédéral », puis au fédéral, il fait la même chose, il te dit : « Mais vous avez déjà des subventions du Québec ». [...] Ils jouent cette *game*-là pour pas que tu avances trop vite, parce que là tu commences à voir les affaires en grand. (FP19)

Ces témoignages sont plutôt unanimes quant à l'état des relations entre les communautés autochtones et les gouvernements fédéral et provincial. Le renvoi de responsabilités entre les deux paliers de gouvernements se fait au détriment de l'avancement des dossiers des communautés autochtones. De nombreuses décisions continuent d'être prises par les gouvernements sans consultation des premières personnes concernées et sans égard aux conséquences. Ainsi, le rapport colonial est toujours présent et la véritable relation de nation à nation est encore loin d'être atteinte.

4.3.7 Les politiciennes autochtones plus exposées au racisme

Le guide d'entrevue ne comportait pas de questions spécifiques au racisme, mais les participantes ont évoqué d'elles-mêmes les discriminations raciales auxquelles elles ont été confrontées dans le cadre de leur fonction politique. Une participante a expliqué avoir été particulièrement victime de racisme lorsqu'elle était cheffe : « Je n'ai pas senti de sexisme de la part des Québécois, mais du racisme, oui. En particulier, lorsque j'étais cheffe [...] J'ai reçu des menaces par téléphone, du monde et des Québécois de Montréal » (FP20).

Les politiciennes doivent aussi faire face à la stigmatisation raciste envers leurs communautés de la part de journaux québécois : « J'ai ma communauté qui était salie, traînée dans la boue. Un moment donné même, dans le journal [...], c'était écrit que [communauté] était un dépotoir » (FP10). Une autre relate un événement des années 90 pour lequel elle a dû intervenir :

Dans le milieu de la page, il y avait une photo de deux petites filles qui étaient habillées avec le chapeau innu, avec des beaux sourires puis en gros titre c'était marqué : « Des dents en or, vos taxes au travail », ça s'adressait aux non-Autochtones, c'était un orthodontiste qui avait écrit ça. Il disait que les gens (autochtones) envoyaient leurs enfants se faire mettre des broches les fins de semaine pour pouvoir sortir toute la fin de semaine à Québec ou à Montréal puis pendant ce temps-là c'étaient les taxes des Québécois qui payaient tout ça. (FP12)

La fonction politique amène également les leaders autochtones à être présentes dans les médias, notamment lors de périodes où les enjeux autochtones sont fortement médiatisés, faisant d'elles des personnages publics. Cela peut accentuer le racisme à leur encontre, notamment lorsque cette médiatisation se fait dans le cadre d'évènements où le racisme est dénoncé, comme lors de la Commission Viens ou du décès de Joyce Echaquan entre autres. Par exemple, une participante a témoigné avoir subi du profilage racial de la part de policiers peu de temps après avoir été présente dans les médias : « Ils (les policiers) m'arrêtaient et ils me disaient : ton permis n'est pas valide. Je leur disais : bien sûr que mon permis est valide. Et après ils me remorquaient. C'est du profilage. » (FP10). De manière générale, les Autochtones sont davantage exposé-es au racisme lorsque les enjeux autochtones font l'objet de l'actualité. Des participantes ont également relaté des expériences de stigmatisation raciste dont elles ont été victimes alors qu'elles n'étaient pas politiciennes. Ces évènements se sont particulièrement produits suite à la publication, par Radio-Canada, d'une enquête au sein de laquelle des femmes autochtones dénonçaient les violences et les sévices sexuels de la part de policiers de la Sûreté du Québec à Val-d'Or (Radio-Canada, 2015) :

La femme (autochtone) a tellement été salie, il y a des policiers qui disent : « Pourquoi on coucherait avec cette femme-là, elle n'est même pas belle

! ». Ça a été dans les journaux, ils ont tellement sali. Moi je ne me sentais même pas bien quand je sortais en ville, [...] parce que tu sais, tu es une femme autochtone, ce n'est pas de toi qu'ils parlent mais tu te sens visée quand même. (FP14)

Moi la discrimination, j'ai bien de la misère avec ça. Tu sais, à un moment donné, on en a été témoins souvent. On va au magasin, [...] je suis allée au Walmart, et il y avait une madame, elle ne faisait rien que me regarder. J'attends, je passe mon tour, et elle tape quasiment du pied ! [...] Elle avait l'air impatiente et ça c'est dans le temps où il y avait beaucoup le sentiment qu'on dérangeait. C'était après les dénonciations. [...] À chaque fois que j'allais quelque part, je le vivais ça, me faire regarder, comme si je dérangeais. (FP8)

En relatant les expériences de racisme qu'elles ont vécu dans le cadre de leur fonction politique, les participantes ont alors été amenées à parler du racisme envers les Autochtones de manière plus générale. Une femme a évoqué des propos racistes tenus par des Québécois-es sur les réseaux sociaux : « quand tu regardes les commentaires sur les médias sociaux tu te dis : Ouf, on a encore bien du chemin à faire. Parce que du racisme envers les Autochtones par les Québécois, il y en a beaucoup. » (FP20).

Des participantes ont également parlé du peu de crédibilité accordée à la parole des personnes autochtones au sein du système de justice québécois : « Et ma fille aussi, elle est encore passée à la Cour l'année passée et ça n'a pas marché. Elle a vécu de la violence mais sa plainte n'a pas marché. C'était avec un Blanc. Ils te disent que ça n'a pas eu lieu. » (FP10). Une autre participante raconte :

Écoute, quand tu as vécu les agressions sexuelles et que tu sais qu'il y a de la brutalité et des agressions sexuelles qui ont été faites, puis en plus ils les laissent partir avec aucune (condamnation), ça m'avait assommée, cette fois-là j'ai dit : « Crime ! Un chien qui se fait maltraiter, le propriétaire il a une amende, il a quelque chose et nous, les femmes autochtones on se fait violer, on se fait agresser sexuellement, on se fait brutaliser, on disparaît, il n'y a rien qui se passe ! On vaut quoi nous-autres ? On ne vaut rien ?! On vaut moins cher, on vaut encore moins que les chiens ! ». (FP9)

En résumé, les principaux défis cités par les participantes au sein de cette recherche sont la forte charge de travail que la fonction politique requiert et qui peut s'alourdir dans le cas des communautés où il n'y pas de politique de rémunération des élues, les difficultés de consensus entre les communautés dans le cadre de négociations avec les gouvernements provincial et fédéral ou avec des compagnies privées, le cadre trop restrictif et inadapté du système politique imposé par la Loi sur les Indiens qui peut entraîner des conflits entre familles, des contestations du code électoral et un ralentissement de l'avancement des projets des communautés. Elles ont également nommé le caractère unilatéral de la relation entre les communautés autochtones et les gouvernements fédéral et provincial ainsi que les difficultés logistiques causées par la distance entre les communautés et les différentes langues parlées. Enfin, les femmes ont évoqué les discriminations et les stigmatisations racistes auxquelles elles sont exposées dans le cadre de leur fonction politique ou de manière générale dans leur quotidien.

4.4 Défis où la dynamique du genre entre en jeu

Le guide d'entrevue ne comportait pas de questions spécifiques au racisme, mais les participantes ont évoqué d'elles-mêmes les discriminations racistes auxquelles elles ont été confrontées dans le cadre de leur fonction politique. Une participante a expliqué avoir été particulièrement victime de racisme lorsqu'elle était cheffe : « Je n'ai pas senti de sexisme de la part des québécois mais du racisme, oui. En particulier, lorsque j'étais cheffe [...] J'ai reçu des menaces par téléphone, du monde et des québécois de Montréal » (FP20).

4.4.1 Les responsabilités familiales

Premièrement, pour beaucoup de participantes, le poids des responsabilités familiales incombe encore aujourd'hui majoritairement aux femmes ce qui peut être difficilement conciliable avec une fonction politique. Deux participantes déclarent : « Il y a aussi l'enjeu des disponibilités des femmes. Il faut prévoir des services de garde pour les enfants. On est toujours, malgré tout, encore les femmes qui avons beaucoup ce rôle-là aussi, de s'occuper des enfants, de trouver des gardiennes et tout ça » (FP7), et : « Je regarde, aujourd'hui, les femmes qui se présentent en politique [...] et il y en a

quelques-unes qui ont exprimé des difficultés d'organisation avec leur famille, le travail et leur poste d'élue. » (FP15). Une participante explique qu'elle se serait probablement lancée plus tôt en politique si elle n'avait pas eu d'enfants :

Je pense vraiment que l'un des plus grands obstacles, pour moi personnellement, peut-être que je serais entrée en politique plus tôt si je n'étais pas une mère. Je pense vraiment que la vie de famille est un obstacle majeur à l'engagement des femmes. [...] Et je le vois aussi, lorsque nous avons des réunions, nos conseillères sont vraiment pressées de partir - «Je dois aller à la garderie» ou «Je ne peux pas venir ; mon enfant fait de la fièvre» - mais je n'entends jamais vraiment ça de la part des hommes. (FP11)

Ces difficultés sont d'autant plus présentes lorsque les femmes ont des enfants en bas âge. L'une d'elles a dit :

Oui puis en plus tu as des enfants, la plupart des femmes, les jeunes femmes ont des jeunes enfants alors il faut que tu trouves quelqu'un à qui confier tes enfants quand tu pars, faire les repas à la maison et tout ça, ce n'est pas évident. (FP12)

Plusieurs d'entre elles ont expliqué avoir attendu que leurs enfants soient plus âgés avant d'envisager une carrière politique. Par exemple, deux participantes ont dit : « J'ai quatre enfants ; je n'avais pas vraiment le temps. Mais quand mes enfants ont grandi, c'est là que les gens de ma communauté m'ont vraiment poussée à sortir de ma zone de confort et m'ont demandé de me présenter en politique locale. » (FP11), et : « Quand j'ai été élue cheffe par exemple, les enfants étaient déjà au Cégep alors c'était plus facile. » (FP12).

4.4.2 Le manque de représentation féminine

Le manque de modèles féminins en politique a été soulevé par deux participantes pour expliquer que les femmes soient encore minoritaires dans la sphère politique. La

première tient les propos suivants : « c'est-à-dire qu'il n'y a pas de modèle, de base assez pour motiver les femmes à aller en politique. » (FP3). La deuxième participante raconte que c'est en voyant une femme accéder à une haute fonction politique qu'elle a pu prendre conscience que les femmes pouvaient aussi avoir une carrière politique :

Je pense qu'il y a juste un manque de modèles pour les femmes qui pourraient se dire « Oh, vous savez quoi ? Elle l'a fait, je peux le faire aussi. » Pour moi, bizarrement, l'une des personnes qui m'a fait [penser] « Oh, les femmes peuvent aussi faire de la politique ! », c'est quand Kim Campbell est devenue première ministre pendant quelque chose comme trois mois, et j'ai pensé « C'est un peu nul qu'elle ne soit là que temporairement. » (FP11)

Le manque de représentation féminine semble aussi avoir une incidence sur les décisions que prennent les femmes. En effet, une participante explique que le fait que les femmes soient encore minoritaires en politique, leurs décisions sont plus facilement remises en question : « Aussi, comme nous [les femmes] sommes minoritaires dans les milieux politiques, je dis toujours aux personnes d'avoir les reins solides, car, parfois, tu prends des décisions et on essaye de te faire changer d'avis. » (FP2).

4.4.3 L'influence du genre dans les discussions et les prises de décision

Deux participantes ont amené un autre aspect relatif au genre lors de nos échanges. Elles ont avancé que les hommes peuvent avoir tendance à s'allier ensemble lors de discussions : « Quand on fait face à une brochette d'hommes, où tu es en situation minoritaire, c'est certain que les hommes vont s'allier ensemble. » (FP17). Une autre participante ajoute que cet aspect peut constituer une barrière dans les discussions au sein du conseil :

Parfois aussi, l'une des choses que j'ai vraiment remarquées à notre table, c'est que les dossiers des hommes comparés à ceux des femmes ont un impact sur la discussion. Donc, si nous parlons de quelque chose et que c'est une bonne idée et que les femmes la soutiennent et que les femmes

s'expriment et que les femmes se renvoient la balle, se soutiennent et parlent de quelque chose et alimentent la discussion, je trouve que si c'est une discussion un peu délicate, les hommes la bloquent, ils ne disent rien ou ne participent pas à la discussion. [...] Ça a été un obstacle, pas seulement pour moi, mais je pense que ça a été un obstacle dans les discussions des Conseils d'administration. (FP11)

4.4.4 La persistance de stéréotypes sexistes

Nous avons constaté la persistance de préjugés selon lesquels les hommes auraient plus de capacités à exercer une fonction politique que les femmes. Plusieurs participantes ont exprimé avoir reçu des propos ouvertement sexistes, leur signifiant qu'elles n'avaient pas les qualités nécessaires pour exercer correctement une fonction politique :

Être une femme cheffe dans [la communauté] a été un grand défi, même si les gens ne viennent pas directement et ne vous confrontent pas vraiment, c'était très subversif. Surtout les aînés, ça ne venait pas des femmes, elles étaient toujours heureuses de vous voir. Mais les hommes, on pouvait le voir. Parfois ils disaient, et certains n'hésitaient pas à dire «les femmes sont en charge, les choses n'iront pas bien». (FP18)

Je dirais même, [...] si tu retournes en arrière, oui je me suis retrouvée à un poste assez important, femme, mais tout le long de mon mandat, on me l'a fait ressentir, on me l'a fait vivre, beaucoup. Non, ça n'a pas été facile, c'est la vérité. (FP3)

D'autres ont reçu des remarques affirmant que leur place ne se trouvait pas dans la sphère politique mais plutôt dans l'espace domestique. Ces commentaires pouvaient être tenus par leurs collègues conseillers au sein d'un même conseil de bande, comme en témoigne l'extrait suivant où la participante relate les propos de l'un de ses collègues :

Une fois, on m'a dit : "Les femmes là, leur place c'est dans la cuisine", j'ai dit : " Redis-moi jamais une affaire de même ! Tu peux le dire à ta femme si tu veux, si elle l'accepte tant mieux ! Mais moi, ma place, elle est là où je me sens bien". (FP8)

Des participantes expliquent que, parfois, les membres de leur communauté continuent de penser que les femmes ne devraient pas être cheffes. L'une d'elles affirme : « Nous avons des hommes qui pensent que leurs femmes ne devraient pas être aux commandes, mais cela ne m'a pas dérangé. » (FP5). Ces propos montrent que certains hommes estimaient être plus légitimes de faire de la politique et n'hésitaient pas à le dire. Une autre avance les propos suivants :

On dirait que c'est parce que l'homme est le chef, l'homme est le boss, dans leur tête. C'est l'homme qui décide et toi tu suis. On dirait que c'est à cause de ça. C'est souvent ça qui circule aussi, que la femme ne devrait pas être cheffe. C'est encore de même chez nous. Il y a des femmes, avec la bible aussi, il y en a qui prêchent sur la bible et c'est ça, la femme doit rester à la maison et s'occuper de ses enfants. (FP10)

De même, une participante raconte que certains de ses collègues masculins au conseil de bande ont exprimé des réticences au fait que les conseillères s'affirment et qu'elles prennent de la place au sein du conseil : « Je pense que oui [que les hommes se sentiraient menacés] parce que comme je disais tantôt, quand on était trois femmes au conseil, ils ont dit qu'on prenait trop de place au sein du conseil. » (FP1). Une autre participante tient des propos similaires et affirme que des hommes ont de l'appréhension à accepter la présence des femmes en politique : « Ceux qui vont critiquer, ça touche leur orgueil, parce qu'ils ne sont pas habitués de voir une femme en politique. » (FP14). Deux autres femmes évoquent des commentaires ou des attitudes auxquels elles ont été confrontées, démontrant que l'autorité des femmes en politique peut parfois être mal reçue. Par exemple, une participante dit ceci « J'ai, peut-être, bousculé un peu les choses parce qu'à un certain moment on disait que j'étais la mère supérieure. » (FP15). Une autre raconte : « On m'a fait sentir de la jalousie, beaucoup de jalousie, tu sais la jalousie homme-femme. Disons qu'ils n'étaient pas prêts à avoir une femme cheffe, ils n'étaient pas prêts du tout. » (FP3).

Une autre participante a raconté une anecdote au moment de la création du Conseil des femmes élues de l'APNQL où elle explique avoir senti que certains élus masculins de l'APNQL émettaient des réserves à ce qu'il y ait autant de femmes élues et qu'elles créent cette instance réservée aux femmes élues :

Je vais vous avouer, c'est vraiment ma perception, on a eu comme à un moment donné très fort, où on s'est senties très comme : « Mon dieu, c'est vraiment le *fun* de voir qu'il y en a tant que ça [des femmes élues] ! », mais on a senti rapidement que ça ne plaisait pas beaucoup aux hommes ce rassemblement-là. Ils avaient trouvé ça drôle quand il y en avait une vingtaine mais de là à ce qu'il y en ait autant, je pense qu'ils trouvaient ça moins drôle. (FP13)

Plusieurs participantes ont également expliqué que les femmes en politique recevaient un traitement différent de la part des membres de la communauté en raison de leur genre. Par exemple, certains propos montrent que les femmes rencontrent encore des difficultés à se faire élire parce qu'elles sont des femmes. Même si de nombreuses femmes se présentent aux élections, la population a encore tendance à élire plus facilement des hommes : « C'est peut-être encore dans la mentalité des gens, ils votent peut-être plus pour les hommes. » (FP4). D'autres corroborent :

On dirait que c'est encore les hommes qui ne font pas confiance aux femmes en politique, même s'il y a plusieurs candidats et candidates. Aux dernières élections, il y a quand même eu des candidates et on a seulement été deux à être élues contre quatre hommes conseillers. Donc c'est ça que je trouve, les hommes ne croient pas assez aux femmes, c'est encore eux qui veulent, je dirais, prendre la place au pouvoir. (FP1)

Mais moi, dans la course pour la chefferie, j'ai la conviction qu'il y en a qui n'ont pas voté pour moi parce que j'étais une femme. [...] Moi je pense que c'est ça qui venait jouer, le fait que ce soit un homme. Tu vas avoir du monde qui ne votera pas pour une femme. Je n'ai pas la conviction, mais je suis sûre que ça rentre là-dedans. (FP14)

4.4.5 Les préoccupations des femmes négligées

Plusieurs participantes ont témoigné avoir fait face à de la déconsidération concernant leurs préoccupations, souvent lorsque ces préoccupations touchent les femmes ou des problématiques sociales :

C'était une salle remplie d'hommes. Ils m'ont fait poireauter un bon deux heures dans le *lobby* avant de me laisser entrer et faire ma présentation. Durant ma présentation, où je leur expliquais qu'il était temps qu'on parle de la violence familiale dans les communautés, je voyais trois chefs [masculins] au fond de la salle qui se bidonnaient, qui se parlaient entre eux et qui rigolaient. (FP9)

Il y avait une autre affaire pour un regroupement des femmes, une maison d'hébergement que je voulais faire. À chaque fois, il disait : « Ah tout le temps les femmes, tout le temps les femmes, et les hommes ? », alors je lui répondais : « Arrangez-vous avec ça ! Faites-en un ! Faites quelque chose vous aussi pour ça, pour les hommes ! », donc ça a bloqué. (FP8)

D'autres participantes ont également rapporté que lorsqu'elles amenaient des propositions pour promouvoir les droits des femmes, elles se sont confrontées à du dénigrement et à de l'opposition, comme en témoigne cet extrait : « Pendant mon mandat-là, j'essayais beaucoup de faire valoir les droits de la femme, mais tu sais, quand tu travailles seulement qu'avec des gars, il y a un peu de moqueries : "Ah [elle] avec les femmes..." » (FP8). Une autre participante a fait face à des problèmes similaires, mais dans le cadre d'une réunion internationale sur les enjeux autochtones :

Dans une des rencontres onusiennes, [...] j'ai demandé : « Est-ce que c'est possible que dans le libellé, [...] on ajoute quelque chose qui va s'assurer que tous ces articles s'appliquent autant aux hommes qu'aux femmes ? ». [...] Mais le chef national de l'époque m'a fait sortir de la réunion. [...] On m'a dit que j'étais en train de diluer la force de la déclaration parce qu'on me disait que si on rentre le mot « femme » alors il va falloir rentrer : handicapé, homosexuel, lesbienne, etc. (FP16)

De même, les enjeux touchants plus particulièrement les femmes ne font pas l'objet de la même attention que les autres enjeux par les conseils de bande. Plusieurs conseils de bande à travers le Québec se sont dotés d'un volet « Condition féminine » afin que les enjeux touchant plus particulièrement les femmes soient pris en considération. Cependant, il demeure certains obstacles à ce que ce dossier puisse être traité de manière adéquate. Par exemple, ici une participante explique que lorsqu'elle était conseillère en charge de la condition féminine, elle avait de la difficulté à obtenir du budget :

Famille et condition féminine. Mais moi j'ai toujours dit : c'est une enveloppe vide que j'ai, il n'y a même pas de subvention. Il y avait les autres : éducation, services sociaux, santé, aménagement communautaire... et moi : ah ! famille et condition féminine. Mais il n'y a pas de financement là. [...] Parce qu'avant que je sois conseillère, on faisait des demandes pour la condition féminine mais c'était tout le temps : « Non, on n'a pas de budget pour ça ». (FP4)

4.4.6 Les compétences des femmes sous-estimées

Les entrevues nous ont également amenées à constater que les femmes politiques ne sont pas autant prises au sérieux que leurs confrères. Les qualifications politiques des femmes ne semblent pas être aussi valorisées que celles des hommes. Certaines femmes ont aussi évoqué que leur point de vue avait moins de poids et d'influence que celui des hommes, voire que celui-ci était dénigré :

Parfois, j'ai constaté que lorsque vous dites quelque chose et que des décisions sont prises, et que vous dites quelque chose dans une des discussions, j'ai vu quelques fois des hommes dans les réunions dire exactement la même chose que vous aviez dite ou recommandée. Et ensuite ils disaient : « Oh oui, excellente idée ! » (FP18)

La seule fois où je peux dire que je me suis sentie vraiment menacée, c'était de la part d'un homme que je trouvais extrêmement irréaliste dans ses attentes, et il se battait contre moi sur un dossier, absolument catégorique

sur le fait qu'il avait raison et que j'avais tort. Et je trouvais qu'il était très inconvenant dans sa façon de discuter de notre travail en public, très dévalorisant, dégradant, « elle ne comprend pas ; elle n'a jamais occupé ce genre de poste ; c'est une femme ; elle n'a jamais vraiment travaillé dans la foresterie. » [...] J'ai vraiment aussi trouvé que dans cette situation, c'était tellement extrême, il ne serait jamais accepté qu'un homme traite un autre homme comme ça mais parce que j'étais une femme, j'ai eu l'impression que mon Conseil laissait beaucoup passer. (FP11)

Cette participante explique alors qu'elle a dû trouver des stratagèmes pour faire valoir ses idées, notamment en les faisant amener par un collègue masculin :

Et l'une des stratégies que vous pouvez utiliser est d'avoir un allié, d'aller voir quelqu'un qui va participer à la réunion avec vous, de lui parler de vos idées, de lui donner vos arguments. Et cette personne, généralement un homme, parlera en votre nom. Il dit exactement ce que vous diriez, mais parce que c'est un homme, sa voix ou son message est perçu différemment. (FP11)

Une autre participante affirme aussi que le travail fourni par les femmes est moins reconnu que celui des hommes :

Je trouve que les femmes travaillent autant que les hommes, sinon plus, mais dans l'ombre. Elles sont plus à l'ombre, c'est ça l'affaire. Elles travaillent mais elles sont comme en second plan, mais elles peuvent travailler autant, autant qu'un chef ou un conseiller mais elles sont dans l'ombre. (FP3)

La dévalorisation des compétences des femmes se traduit également par des exigences plus élevées envers elles. En effet, les femmes doivent prouver davantage qu'elles sont légitimes d'occuper une fonction politique. Par exemple, deux participantes ont précisé qu'elles avaient le sentiment d'être plus facilement blâmées pour les décisions qu'elles prennent que les hommes. Elles témoignent être critiquées de manière plus virulente et elles ont l'impression de ne pas avoir le droit à l'erreur comme en attestent

ces propos :

Quand tu es une femme cheffe surtout, on dirait que c'est plus dur. C'est plus facile pour un homme. Ça passe plus. Aussi, quand tu es *croche* en tant que chef, si tu es un homme ce n'est pas grave. [...] S'il fait des mauvaises choses, ce n'est pas grave, c'est lui le chef, alors que toi tu marches toujours sur des œufs. [...] C'est ça ici, quand tu es cheffe femme, c'est très difficile. On dirait que tu es scrutée, les gens te surveillent. (FP10)

Que ce soit homme ou femme, ils mettent une certaine aura autour d'un homme, comme si lui en partant, ça va être plus facile pour lui ! Lui il est plus capable ! Lui il est plus fort, lui il a les meilleures idées. [...] Pourtant, quand les femmes sont élues dans leurs communautés, elles sont observées, elles sont humiliées, elles sont attaquées de tous bords, tous côtés, même de la part d'autres femmes aussi, ça arrive, et d'hommes. (FP3)

4.4.7 Les obstacles à la prise en charge des dossiers territoriaux par les femmes

D'après les participantes, les femmes sont encore peu à prendre en charge le dossier des enjeux territoriaux. Pour expliquer ce fait, quelques participantes ont témoigné d'une réticence de la part de leurs collègues masculins à ce qu'elles s'occupent des enjeux territoriaux qui sont habituellement plus entre les mains des hommes. Une femme raconte : « Un moment donné, j'avais demandé à la table politique [...] : "J'aimerais ça avoir la responsabilité du territoire, patrimoine, culture et territoire", comme politicienne. Mais ça n'a pas passé. » (FP17). Une autre déclare :

J'ai l'impression que les gars ils ne veulent pas nous avoir là. Moi j'ai essayé, j'aurais voulu aller voir, même, j'aurais aimé aller dans une table de négociations, j'aurais aimé ça aller là ! [...] J'aurais aimé ça faire ça mais ils ne m'ont pas donné la chance [...] (FP8)

Des femmes ont expliqué que les hommes ont encore tendance à penser que le territoire relève de leur seule responsabilité. L'une d'elles affirme : « Il y en a moins

(des femmes), oui. Je pense que les hommes s'approprient plus encore le territoire. Ils pensent que c'est à eux autres de gérer ça. » (FP4).

Des participantes ont soulevé d'autres éléments pour expliquer la moindre participation des femmes vis-à-vis des enjeux territoriaux. Certaines ont mis en cause les politiques coloniales. En effet, deux participantes tiennent les propos suivants :

J'ai l'impression que les gars ils ne veulent pas nous avoir là. Moi j'ai essayé, j'aurais voulu aller voir, même, j'aurais aimé aller dans une table de négociations, j'aurais aimé ça aller là ! [...] J'aurais aimé ça faire ça mais ils ne m'ont pas donné la chance [...] (FP8)

Des femmes ont expliqué que les hommes ont encore tendance à penser que le territoire relève de leur seule responsabilité. L'une d'elles affirme : « Il y en a moins (des femmes), oui. Je pense que les hommes s'approprient plus encore le territoire. Ils pensent que c'est à eux-autres de gérer ça. » (FP4).

Des participantes ont soulevé d'autres éléments pour expliquer la moindre participation des femmes vis-à-vis des enjeux territoriaux. Certaines ont mis en cause les politiques coloniales. En effet, deux participantes tiennent les propos suivants :

Je ne vais pas revenir sur les évènements, je pense qu'on les connaît tous, les pensionnats et tout ça, ça a fait en sorte qu'on a pu perdre notre place au territoire, d'une certaine façon, ainsi que d'autres responsabilités qu'on a perdues en cours de route. Donc les impacts étaient majeurs sur les femmes aussi. Ça a été beaucoup la *Loi sur les Indiens* [...] Ça donnait plus de place aux hommes donc on s'est tous perdu là-dedans [...] (FP17)

Quand on fait l'histoire et qu'on retourne dans le passé, on voit bien qu'on a été tassées de ce processus décisionnel, de la relation qu'on a comme homme et femme dans une nation avec et pour le territoire. Que ce soit de l'exploitation, du développement ou avec la faune, les rivières, on est tassées et on finit par normaliser ou à prendre pour acquis on dirait. (FP16)

Des participantes ont aussi indiqué que les enseignements concernant le rôle des

femmes sur le territoire avaient été effacés : « Ce pour quoi les femmes ne sont pas impliquées là-dedans, c'est que ça a toujours été, je pense, pas enseigné. On n'a pas eu assez d'enseignement en ce qui concerne ce côté-là, spécifiquement, du territoire. » (FP17). Une autre participante abonde dans le même sens :

À mon avis, on nous [les femmes] a dépossédées de notre savoir, de notre relation, de notre sagesse, de notre expertise et ça il faut le réenseigner. Il faut se le réapproprier pour dire : attends un peu, je vais prendre une décision dans ces espaces-là, j'ai ma place moi aussi. [...] Je ne savais pas qu'on était autant détentrices de droits et ça, ça nous a été complètement enlevé. (FP16)

Les activités pratiquées par les femmes sur le territoire ont été peu documentées et cela s'explique notamment par le fait que les ethnographes, étant pour la grande majorité des hommes, se sont essentiellement concentrés sur les activités pratiquées par les hommes, notamment la chasse, et ont délaissé les autres dimensions composant la vie communautaire (Parlee et Wray, 2016). À ce sujet, les discours ethnographiques ont largement contribué à fabriquer ainsi qu'à perpétuer le mythe de l'homme-chasseur, mythe qui a servi à invisibiliser ainsi qu'à effacer le rôle des femmes sur le territoire (Nadon-Legault, 2020). Cette image persiste au sein des imaginaires contemporains et démontre les relations de pouvoir qui se jouent entre les membres des communautés (Kermoal et Altamirano-Jiménez, 2016; Nadon-Legault, 2020). Une participante témoigne : « Donc je pense que les hommes se sont approprié ce rôle-là, de prendre le territoire [...], probablement que ça vient du mythe du grand chasseur [...] » (FP8).

Cependant, les femmes avaient un rôle important dans l'organisation communautaire et sur le territoire :

La femme a aussi un rôle social important dans la vie, l'homme et la femme se complètent, mais la femme s'occupe du campement, du soin des enfants. Elle fait de la petite chasse autour du campement, elle s'occupe des produits de chasse du conjoint et de nourrir sa famille pendant que les hommes partent. (FP2)

Des participantes rappellent d'ailleurs que si les hommes partaient pendant de longues périodes pour la chasse au gros gibier, les femmes qui restaient au campement devaient très certainement posséder d'importantes connaissances vis-à-vis du territoire pour assurer leur survie ainsi que celle de leurs familles :

Ce qu'on sait, globalement, c'est que les familles existaient, c'étaient des territoires structurés et organisés. Les femmes restaient au camp, prenaient soin des aînés et des familles, et les hommes partaient pendant six jours pour la chasse. Au bout du compte, qui prenait les décisions ? C'étaient les femmes parce qu'elles étaient à l'emplacement donc elles avaient, à mon avis, une part de connaissances au niveau du territoire. (FP17)

Parce que quand une femme était toute seule dans son camp, quand son mari partait pour aller à la chasse, il ne partait pas juste à côté, il partait loin. Des fois, il revenait au bout d'une semaine. Il fallait qu'en tant que femme, tu sois capable de faire tout ce que ton mari fait. (FP10)

Aujourd'hui, la perpétuation de cette image continue d'avoir des conséquences sur la relation entre les femmes et le territoire. Par exemple, des participantes ont cité l'existence de biais en faveur des hommes concernant le lien au territoire. En effet, l'utilisation du territoire serait définie selon les activités des hommes et les activités des femmes seraient perçues, quant à elles, comme des activités accessoires. Les propos de cette participante fournissent une explication :

Il existe plusieurs raisons selon nous, très souvent l'analyse des impacts de différents projets prennent en considération davantage l'utilisation et l'occupation traditionnelle du territoire en fonction de la chasse, de la pêche et de la trappe, qui sont souvent des activités moins pratiquées par les femmes. Il est important de challenger ce biais, pour ajouter des dimensions qui concernent plus les femmes, au niveau de la collecte des matériaux ou de l'artisanat, la cueillette des plantes médicinales, la connaissance des remèdes, des déplacements en territoire, et puis au niveau aussi des mets traditionnels. (FP7)

Ces biais favorisant les hommes vis-à-vis de l'utilisation du territoire peuvent même se traduire par l'attribution d'une allocation financière plus grande pour les hommes que pour les femmes pour leur pratique du territoire :

C'était un programme pour aider les chasseurs-trappeurs ou les familles qui utilisent encore le territoire. Le porteur de ces secteurs-là, c'était un homme. Ils ont amené le dossier à la table, c'était une question d'aide financière pour [...] les familles, les hommes et les femmes, le couple. Mais je me suis aperçue que l'homme avait un petit peu plus d'honoraires que la femme. [...] Là j'ai compris qu'ils n'avaient pas évalué ça sous forme de critères. C'était comme ça depuis X temps. J'ai dit que moi je n'étais pas d'accord avec ça [...]. Si on doit être dans un système où on doit être égalitaire entre les hommes et les femmes, alors ça va commencer par là.
(FP17)

Une des participantes ajoute également que les femmes ne prennent pas nécessairement conscience qu'elles ont elles aussi un pouvoir décisionnel concernant le territoire : « Mais je pense que les femmes ne comprennent pas le rôle qu'elles peuvent apporter sur le territoire, les décisions, et toutes les choses. Elles aussi ont le droit de décider, elles ont le droit de dire leur mot. » (FP14).

Ainsi, les politiques coloniales et les discours ethnographiques ont contribué à valoriser le rôle des hommes sur le territoire et à effacer celui des femmes, perpétuant l'idée que le territoire est un dossier politique que seuls les hommes peuvent prendre en main.

4.4.8 La colonisation : source de l'effacement de la place des femmes autochtones

Pour justifier le fait que les femmes autochtones soient encore minoritaires dans les milieux politiques, quelques participantes ont rappelé que c'était un impact de la colonisation. En effet, les politiques coloniales ont contribué à effacer le rôle des femmes dans leurs communautés et à les exclure des prises de décision politiques. La concentration du pouvoir entre les mains des hommes pendant de nombreuses années en vertu de la *Loi sur les Indiens*, soit de 1876 à 1951, continue de produire des conséquences. Des femmes déclarent : « Ça a été beaucoup la *Loi sur les Indiens* qui donne une structure politique quasi semblable aux municipalités. Ça donnait plus

de place aux hommes donc on s'est tous perdus là-dedans, à travers ces choses-là. » (FP17), et : « La *Loi sur les Indiens* était également discriminatoire envers les femmes des Premières Nations. » (FP5). Des participantes expliquent que la domination des hommes dans les milieux politiques s'est alors perpétuée à travers les générations. Une des femmes affirme : « C'est parce que la dominance elle continue, ça ne cesse pas. Tu sais, les hommes sont dominants, ils sont élus et ils sont dominants. Même encore aujourd'hui, c'est encore le cas, on peut le dire, ils dominent. » (FP3). Une autre avance :

[L'idée que les femmes ne devraient pas participer à la politique], eh bien, je suppose que cela remonte aux années 1900, au début des années 1900, lorsque les femmes ne pouvaient même pas voter. Il n'y avait pas de femmes au pouvoir, il y avait tous les hommes, alors je pense que ça vient de générations entières, de ce qu'on enseigne aux enfants, de ce qu'on enseigne aux hommes. (FP5)

Une participante ajoute qu'auparavant les femmes autochtones n'avaient pas le droit de travailler, excepté dans les pensionnats :

Les femmes n'avaient pas le droit d'avoir un salaire, c'est l'homme qui devait tout faire. C'était comme ça dans le temps de ma mère [...] les femmes n'avaient pas le droit de travailler avant. Elles restaient dans les campements. [...] La seule place où on pouvait travailler, c'était aux pensionnats, les femmes. Ma mère a travaillé au pensionnat, elle faisait la cuisine. (FP10)

Une participante ajoute qu'auparavant les femmes autochtones n'avaient pas le droit de travailler, excepté dans les pensionnats :

Ça vient de la colonisation ça, avant le pouvoir était partagé, il y avait l'assemblée des femmes puis les hommes. Les femmes avaient autant de pouvoir mais c'étaient les hommes qui étaient les porte-paroles. Les

femmes avaient un gros pouvoir, mais quand la colonisation s'est faite, ils ont copié sur la façon de faire des non-autochtones, c'est les hommes qui doivent être en avant et non pas les femmes. Regarde les mères de clan chez les Mohawks, chez les Iroquoiens les mères de clans sont très importantes. On n'avait pas ça nous dans nos communautés mais les femmes étaient très importantes. L'homme demandait l'avis des femmes. (FP12)

D'ailleurs, une participante relate qu'autrefois les femmes avaient pour rôle de veiller à ce que les chefs endossent correctement leurs responsabilités : « Les femmes ont toujours été très proches pour surveiller ceux qui étaient okimaw (chefs), s'ils manquaient à leur obligation les femmes allaient leur rappeler. » (FP15). Une autre explique que les femmes s'occupaient de la politique mais qu'elles étaient plus en second plan : « les femmes ne s'occupaient pas de ça, elles s'occupaient beaucoup de politique mais en arrière des hommes. » (FP12).

4.4.9 Impact du sexisme dans les relations entre les politiciennes autochtones et les gouvernements fédéral et provincial

Une participante qui s'est impliquée en politique fédérale a expliqué qu'elle avait été victime de sexisme de la part de membres de certains partis politiques. Par exemple, elle rapporte les propos suivants :

Des fois, je trouvais ça *con* mais on me disait que le fait que j'aie une belle face ça allait m'aider, ça m'a assommée. Que ce soit le Bloc québécois ou le Parti conservateur, les partis politiques me disaient que le fait que j'aie une belle face ou je sois une jolie femme ça allait m'aider. (FP16)

Une femme a parlé de l'impact du sexisme dans les négociations entre les communautés autochtones et les gouvernements fédéral et provincial. En effet, elle explique qu'il peut parfois être difficile pour une femme autochtone de prendre part aux négociations avec les gouvernements fédéral et provincial car il y a un risque que leur parole soit moins respectée que celle de leurs collègues autochtones masculins :

Je ne sais pas, je pense que peut-être parce que nos dirigeants sont des hommes, ils sont inquiets à l'idée d'envoyer une femme négocier ou discuter au niveau international avec leur homologue masculin. C'est toujours un défi de percevoir les femmes comme étant dignes de confiance pour aller mener ces discussions. Je ne pense pas que ce soit tant du côté de la femme, je pense que c'est plutôt perçu comme : « Est-ce que ce type va se sentir insulté si j'envoie une femme pour aller lui parler ? » Je pense que le respect des discussions entre hommes est différent lorsqu'une femme y participe. Ça a été un défi, même pour nous. (FP11)

Une autre femme déplorait le fait que les discussions entre le gouvernement québécois et les communautés autochtones ont tendance à se dérouler entre hommes, ce qui peut laisser pour compte les préoccupations des politiciennes autochtones :

Je trouverais ça dommage, si effectivement il y a un plan d'action qui découle des recommandations de la Commission Viens, que ça soit les politiciens hommes qui choisissent pour nous. Je me demande pourquoi ils prendraient la deuxième recommandation quand j'aimerais mieux que ça soit la première. [...] Et ça, ça va être discuté entre hommes élus non-autochtones au gouvernement et des élus hommes au niveau autochtone. C'est ça que je trouve dommage aussi. (FP17)

4.4.10 Le genre comme facteur aggravant de violence et d'intimidation

4.4.10.1 Violence et intimidation à l'encontre des femmes élues

Comme expliqué précédemment dans le rapport, les élu-es, hommes comme femmes, peuvent être la cible d'intimidation de la part des membres de la communauté. Ces intimidations et ces violences semblent être plus accentuées envers les femmes élues et peuvent également provenir de la part d'autres élus, principalement des hommes. Par exemple, cette participante raconte avoir été intimidée du fait qu'elle était une femme en politique :

Il y en a encore quelques-uns, surtout des hommes qui sont comme ça, et

aux réunions générales, ils s'asseyaient à l'avant et vous saviez qu'ils étaient là. Ce n'était pas dit ouvertement. Vous pouviez voir qu'ils n'étaient pas heureux que vous soyez le patron. Ils s'asseyaient à une table juste devant avec les gens quand vous meniez la réunion. Pour moi, c'est comme s'ils voulaient vous intimider, c'est ce que je pensais. (FP18)

Une autre raconte :

Le chef ne voulait pas que j'aie rencontré les personnes impliquées, soit les chefs de territoire et les membres [...]. Il disait que c'était lui qui avait été élu, alors c'était à lui de donner les directives. J'ai tout de même pris la décision d'y aller [...]. Lorsque je suis arrivée [...], le chef avait déjà monté des gens contre moi et un comité d'accueil était là pour me dire de rentrer chez moi. (FP15)

Une participante a même parlé de harcèlement :

À partir de [année], ça a pris une tournure plus cruciale, plus difficile, plus en matière d'intimidation, de harcèlement. [...] Il reste quand même qu'à cette époque-là, j'ai réalisé ou constaté que certains élus étaient plus assis pour des intérêts individuels que collectifs. Donc il y avait des règlements de compte qui se faisaient sur la table. Les relations entre hommes et femmes ont été très difficiles. (FP17)

D'autres femmes anciennement élues témoignent avoir été menacées. L'une d'elles explique : « Moi et [autre conseillère], on avait eu des menaces si on appliquait les règles ou le code de la sécurité routière, mais on avait déposé plainte quand même. » (FP1). Deux autres participantes racontent des faits similaires :

C'était un homme en tout cas, un jeune homme, il m'a dit : « Ce n'est pas pour moi que je viens te voir, on m'envoie te faire un message », [...] il m'a dit : « Si tu n'arrêtes pas de lutter contre la drogue, il va t'arriver quelque

chose ». J'ai dit : « Ok, va dire à la personne qui t'envoie que c'est un lâche, il aurait pu me le dire personnellement et ça ne me fait pas peur », mais dans le fond j'avais une peur bleue. (FP12)

Oh oui, bien sûr. Quand vous vous exprimez publiquement, je reçois des messages disant qu'ils vont me poursuivre en justice, qu'ils vont me faire telle ou telle chose. Donc oui, j'en ai reçu pas mal en fait, parce que certains ne sont pas d'accord avec ce que je dis dans les médias ou sur les médias sociaux. [...] Ils m'envoyaient des attaques sur Facebook Messenger ou par courriel. Alors oui, j'ai fait face à cela. (...) Oui, des messages écrits et je les ai tous, je les ai imprimés. Même des messages de nature sexuelle, on fait face à ça aussi. (FP5)

Une participante relate une anecdote à propos d'évènements qui sont arrivés à une ancienne conseillère :

Parce qu'il y en a, c'est assez intense, comme se faire dégonfler les quatre pneus parce que quelqu'un n'est pas d'accord avec tes décisions. Par exemple, [ancienne conseillère] a eu une lettre de menaces ou d'intimidation, plein de bêtises, sur son pare-brise. (FP14)

Une autre femme a vécu de la violence à un stade plus avancé comme en témoignent ces propos : « Parce que moi, il faut dire que pendant mon mandat, j'ai eu énormément de menaces de mort, énormément d'intimidation. [...], on a brisé mon auto à la barre à clous, j'ai subi énormément de violence. » (FP3). Cette même participante déclare que de manière générale, les milieux politiques peuvent être des endroits hostiles à la présence des femmes : « Ce sont des postes auxquels les femmes vont être confrontées à beaucoup de violence, d'intimidation, de la jalousie [...] » (FP3). Aussi, selon elle, vivre au sein de la communauté lorsqu'on effectue son mandat politique semblerait être un facteur aggravant de difficultés :

J'ai entendu des témoignages de femmes aussi, c'est très très difficile pour elles d'être en politique, surtout quand elles habitent sur la réserve. Moi,

j'ai subi tout ça et je suis hors réserve, imagine-toi les femmes qui sont sur réserve hein ? [...] Puis quand tu vis sur réserve, j'ai l'impression que c'est beaucoup plus dur. J'ai vu plusieurs femmes passer au Conseil Québec-Labrador, des élues qui ne sont jamais revenues, avec des bonnes raisons en arrière. Je ne peux pas parler pour elles, mais il y a des bonnes raisons, c'est garanti. (FP3)

Finalement, deux femmes ont témoigné de l'attitude non professionnelle de certains élus masculins envers elles. Par exemple, une participante raconte avoir reçu des avances non sollicitées ou des commentaires inadéquats de la part de collègues masculins dans le cadre du travail : « Il m'est arrivé de subir des avances déplacées de la part d'hommes. Si nous avons un dîner ou autre et parfois, j'ai fait l'expérience d'hommes qui buvaient trop et faisaient des avances inappropriées ou se comportaient comme des maniaques. » (FP11). Une autre participante témoigne également :

Ceux qui sont, je suppose, attirés par vous, vous savez, ils vous mettent mal à l'aise. Ils disent : « Oh, t'as de beaux yeux » ou « t'as une belle personnalité » et c'est très inconfortable. J'étais très mal à l'aise avec des commentaires comme ça [...] (FP5)

De même, pour les femmes impliquées politiquement à travers des associations telles que les Centres d'amitié autochtones ou Femmes autochtones du Québec (FAQ), qui sont et ont été majoritairement dirigées par des femmes, elles témoignent de la différence de traitement qui existe entre les femmes et les hommes et le manque de respect dont elles font parfois l'objet :

Moi je me souviens entre autres d'une réunion [...], c'était particulièrement violent, pas violent physiquement mais verbalement, envers les représentants. Il y avait [...] du Regroupement des centres d'amitié autochtones et il y avait [...] qui était présidente de FAQ à l'époque. Écoute, elles se sont fait brasser. [...] Mais si ça avait été des gars qui représentaient ces associations-là, il n'y aurait pas eu ce ton-là avec eux. C'était vraiment un ton qui était agressif. (FP9)

Ces exemples démontrent que la sphère politique peut être un milieu réfractaire à la présence des femmes. La violence à laquelle elles sont encore exposées se manifeste de plusieurs façons : cela va de la méfiance vis-à-vis de leurs capacités politiques, à des propos désobligeants, voire à des représailles envers elles.

4.4.11 Une évolution positive des relations entre les hommes et les femmes politicien·nes

Malgré les nombreuses difficultés auxquelles les femmes élues doivent encore faire face, elles sont plusieurs à avoir témoigné d'une amélioration dans les relations entre les hommes et les femmes politicien·nes. Par exemple, une femme témoigne qu'à l'époque où elle était impliquée politiquement, elle avait été confrontée à de la déconsidération de la part des hommes chefs lors de sa présentation sur la violence. Elle explique qu'aujourd'hui, il est plus aisé de parler de violence et qu'il y a un changement notable d'attitude de la part des hommes chefs à cet égard : « Je ne pense plus qu'il y aurait un chef qui oserait se bidonner et rigoler pendant que quelqu'un parle de la violence. Mais c'était comme ça à l'époque. » (FP9).

Une autre participante affirme qu'aujourd'hui, beaucoup de chefs masculins de l'APNQL soutiennent les femmes politiciennes :

À l'APNQL, je suis extrêmement sociable. [...] J'ai parlé avec beaucoup de chefs, je me suis fait des amis. Je pense que c'étaient des amis et des collègues aussi, parce qu'on allait dîner ou souper ensemble [...]. Au niveau de l'APNQL, j'ai eu du soutien, même si j'étais une femme et que l'autorité à la table était composée d'hommes. Gardez à l'esprit que tous les hommes ne sont pas en désaccord avec le fait qu'une femme soit assise à ces tables parce que, comme je viens de le dire, les chefs de l'APNQL soutiennent les femmes autour de la table. (FP5)

Une femme élue a aussi témoigné se sentir très respectée en tant que femme au sein de son conseil de bande :

Je suis contente, parce qu'au conseil, on n'est pas un conseil empreint de misogynie. Comment je pourrais dire... Mes interventions sont aussi

importantes que celles des gars qui sont présents. Je ne me suis jamais sentie dénigrée. Moi je me trouve chanceuse d'être dans un conseil comme ça. (FP7)

Une autre abonde dans le même sens. Elle raconte qu'elle n'a jamais été discriminée en tant que femme et qu'il y a toujours eu un équilibre entre les femmes et les hommes au conseil de bande de sa communauté :

Je n'ai jamais senti la différence entre les femmes et les hommes dans ma communauté et dans ma nation. [...] Je n'ai jamais ressenti la différence entre le pouvoir féminin et celui masculin, ni même avoir été avantagée ou désavantagée parce que j'étais femme. [...] Nous, à [communauté], on a toujours eu un équilibre et souvent le conseil était majoritairement composé de femmes, voire même plus de femmes autour de la table que d'hommes (FP2)

5. CONCLUSION

Le leadership des femmes se distingue de celui des hommes par leur empathie, leur facilité à demander de l'aide, leur esprit d'écoute et de collaboration. Elles se démarquent également par leur persévérance et résilience face aux critiques des membres de leur communauté. Elles ont à cœur de servir leur communauté, de prendre des décisions pour le bien-être des générations futures et de faire des enjeux sociaux des priorités au même titre que d'autres enjeux. En effet, les participantes à notre recherche insistent sur le fait que les enjeux sociaux, territoriaux et économiques sont interdépendants et interreliés. On peut alors qualifier la vision politique des femmes élues comme étant holistique. Leur leadership leur permet ainsi d'être motrices d'amélioration du bien-être des communautés et d'avancées sociales. Elles entraînent également des changements politiques en apportant de nouvelles manières d'aborder les enjeux et de mener les discussions politiques. Elles affirment que les compétences des hommes et des femmes sont complémentaires et elles ont ainsi souligné la nécessité d'un équilibre. C'est pourquoi un équilibre dans la représentation des femmes et des hommes au sein des conseils de bande et dans le traitement des différents dossiers est nécessaire.

Les facteurs déterminants qui les ont amenées en politique sont les sollicitations des membres de leur communauté ainsi que celles des membres de leur famille. Par ailleurs, un quart des participantes a précisé que c'étaient des femmes qui les avaient sollicitées. Cela indique que même si les femmes sont moins représentées au sein des conseils de bande, elles participent politiquement à leur manière en exerçant une influence sur les candidatures. Aussi, le fait que les femmes élues du Québec se soient dotées d'une instance, le Conseil des femmes élues de l'APNQL, leur permet de discuter d'enjeux qui leur sont propres. Cela semble être un facteur de consolidation du lien et de la solidarité entre les femmes élues, facilitant ainsi leur implication politique. Les femmes rencontrent un certain nombre de défis comme les difficultés d'organisation que posent la fonction politique, les responsabilités familiales et le contexte linguistique dans lequel elles doivent travailler. Les participantes ont aussi témoigné être minoritaires dans les milieux politiques et avoir des difficultés à se faire élire. Elles sont encore confrontées à des discriminations sexistes. Elles racontent que leurs compétences sont plus facilement remises en question que celles des hommes, que moins d'importance est accordée à leur parole ou à leurs préoccupations et que des hommes politiques semblent encore penser que les femmes ne sont pas aussi légitimes qu'eux en politique. On constate alors que la pensée coloniale et patriarcale selon laquelle la politique relève seulement de la compétence des hommes perdure. Aussi, plusieurs explications ont émergé lors des entrevues pour expliquer le manque de représentation féminine dans la prise en charge des enjeux territoriaux. Des participantes ont déclaré que c'était une conséquence des politiques coloniales qui ont exclu les femmes de ces processus décisionnels et d'autres ont aussi parlé d'une certaine réticence de la part des hommes autochtones à ce qu'elles se chargent de ce dossier. Les participantes ont également témoigné avoir été victimes d'intimidation ou de harcèlement dans le cadre de leur fonction politique. Ces agissements pouvaient être dus au fait qu'elles soient des femmes ou survenir dans le cadre de rivalités politiques. Elles ont aussi déclaré que leurs enfants ainsi que leur famille proche pouvaient être victimes d'intimidation en raison de la fonction politique qu'elles exercent. La présente recherche permet d'apporter des précisions concernant des sujets déjà discutés dans les études menées dans l'Ouest canadien et les difficultés causées par les conflits familiaux. Notamment, les participantes ajoutent que les désaccords entre communautés dans le cadre de négociations avec des compagnies privées ou avec les gouvernements provincial et fédéral sont aussi des problématiques très compliquées à gérer. Pour certaines, il a pu être difficile de faire leur place au sein du conseil en raison de conflits politiques et

familiaux ou de rivalités interpersonnelles avec d'autres conseillers·ères. Certaines ont aussi souligné le caractère inadapté du système de gouvernance imposé par la *Loi sur les Indiens* et qu'il serait à l'origine des guerres de pouvoir pouvant se dérouler dans les communautés. Elles ont soulevé d'autres éléments de difficultés tels que la forte charge de travail de la fonction d'élu·e et la non-rémunération des élu·es dans certaines communautés qui les oblige à avoir un emploi en parallèle. Enfin, pour définir les relations entretenues entre les gouvernements provincial, fédéral et les communautés autochtones, les participantes ont évoqué un manque de compréhension et de considération des enjeux autochtones, une manière de prendre les décisions unidirectionnelle et unilatérale, ainsi qu'un manque de volonté dans la collaboration avec les communautés autochtones. Les femmes ont également parlé de leurs expériences de discrimination et de stigmatisation raciste dans le cadre de leur fonction politique, particulièrement lorsqu'il y a une forte médiatisation des enjeux de racisme envers les Autochtones. Cela nous amène à penser que ces événements pourraient s'inscrire dans un contexte de racisme systémique. Enfin, sur une note plus positive, malgré les nombreux défis auxquelles les femmes sont encore confrontées pour s'imposer dans les milieux politiques, les participantes relèvent malgré tout une évolution positive dans les relations entre les hommes et les femmes politicien·nes. On remarque également que le nombre de femmes autochtones impliquées en politique ne cesse d'augmenter. Leur détermination et leur résilience laissent présager que cette dynamique va se poursuivre dans les prochaines années et qu'on avance petit à petit vers une gouvernance équilibrée entre les femmes et les hommes.

6. RECOMMANDATIONS

D'après ce que les femmes ont suggéré lors des entrevues et suite à l'analyse de leurs propos, nous avons pu dégager une liste non exhaustive de recommandations visant à favoriser l'implication des femmes en politique. Des recommandations destinées au Conseil des femmes élues de l'APNQL, à l'APNQL et à toutes les instances ont été formulées.

Recommandations pour le Conseil des femmes élues de l'APNQL :

1. Créer un fonds réservé aux femmes pour du soutien juridique, moral, etc.

Un moment donné, [...] on avait parlé de créer, avec le Secrétariat à la condition féminine (gouvernement du Québec), un fond réservé pour qu'une femme élue des Premières Nations puisse avoir accès rapidement à des services de conseils juridiques [...], des services psychologiques ou des services de communication. (FP13)

2. Organiser des séminaires de formation politique spécifiques aux femmes autochtones

Je me souviens des formations en finance qu'on avait données en analyse de budget, global, annuel, etc. Il y avait des formations aussi sur comment parler à des journalistes, comment t'exprimer quand tu es dans une situation difficile et que tu te fais aborder par un journaliste [...] comment débattre, tenir ta position quand tu as des adversaires contre toi [...]. C'était toutes des choses que les femmes aimaient bien, elles voulaient avoir ces formations-là. (FP13)

C'est un peu ça que j'ai remarqué chez les femmes élues au Québec, nous avons besoin de soutien, soit administratif ou autre, pour être mieux accompagnées dans nos dossiers. Ça c'est important parce qu'on ne peut pas tout faire en même temps. (FP17)

Puis je pense que ce qui nous manque aussi c'est de la formation, il faut que les jeunes se forment, surtout au niveau des gouvernements provincial et fédéral. Il faut vraiment que nos jeunes se forment parce qu'on dit souvent que si tu veux lutter comme il faut, si tu veux gagner ta lutte contre la personne, il faut que tu luttas avec ses armes puis les armes c'est la connaissance, la formation. (FP12)

3. Créer des groupes d'entraide et de soutien pour les femmes élues et anciennement élues (forum de discussion, groupe de *coaching*, etc.)

Il faudrait que les femmes s'organisent ensemble et entre nations pour se faire un groupe de *coaching*. [...] Il pourrait également y avoir un regroupement de femmes anciennement élues, ainsi qu'actuelles pour supporter des nouvelles femmes qui veulent se présenter [...] comme au niveau non-autochtone il y a un réseau de femmes d'affaires et je pense que dans l'ouest, il y a un réseau de femmes autochtones

d'affaires. [...] On pourrait, peut-être, faire des sessions d'encouragements, voire de *coaching* avec des nouvelles femmes qui voudraient se présenter en politique. (FP20)

Il faut qu'il y ait une solidarité, du soutien et du mentorat parce que tu ne peux pas te lancer en politique tout seul. Tu as beau avoir les meilleures intentions du monde, c'est dur la politique et c'est dur aussi la politique en milieu autochtone. Ça prend du soutien pour ça. (FP9)

4. **Instaurer la prise de parole d'une femme aînée anciennement élue qui pourrait partager son expérience avant chaque rassemblement des femmes élues**

Au rassemblement des femmes élues, ce serait d'inviter une femme d'expérience ! [...] moi je me suis retirée de la politique mais j'ai beaucoup d'expérience ! [...] j'ai des histoires à raconter, j'ai des trucs à donner. Donc on pourrait demander la participation d'une aînée ou d'une personne qui a été en politique [...]. (FP3)

5. **Augmenter la fréquence des réunions du Conseil des femmes élues de l'APNQL**

En gros, ce que j'aurais aimé, c'est de me réunir plus souvent. C'est comme juste une fois par année, je trouve que ce n'est pas beaucoup. [...] Des réunions de femmes élues, j'aurais aimé peut-être qu'il y en ait au moins deux fois par année. J'aurais trouvé ça le fun qu'on se voit un petit peu plus souvent. (FP7)

6. **Améliorer la communication entre le Conseil des femmes élues de l'APNQL et les femmes élues à travers le Québec**

Parce que je sais qu'il y a eu quelques rencontres comme ça, mais plusieurs femmes nous disent la même affaire, soit elles ne l'ont jamais su, la nouvelle ne leur a jamais été transmise ou alors c'est : non tu n'y vas pas. (FP4)

7. **Reprendre les rencontres entre les femmes élues de l'APNQL et les femmes parlementaires québécoises au moins une fois par année afin de respecter l'engagement pris au sein du Protocole de solidarité de 2015**

Cette recommandation a été formulée lors d'une des réunions de validation des résultats.

8.

Favoriser la communication avec le Cercle des femmes autochtones⁹ du ministère Femmes et Égalité des genres Canada afin de faire connaître les enjeux des femmes élues du Québec et que le Conseil des femmes élues de l'APNQL puisse être informé des actions mises en place par cette instance

Cette recommandation a été formulée lors d'une des réunions de validation des résultats.

Recommandations pour l'APNQL :

9.

Suggérer aux conseils de bande de viser la parité pour favoriser une meilleure représentativité des femmes et de tous les points de vue

Mais la première chose qu'il fallait que je fasse, c'était de changer [...] le code électoral parce qu'il n'y avait rien qui disait qu'on devait avoir une femme minimum, une femme ou deux dans le conseil. Il devrait y avoir toujours au moins une femme ou deux [...] c'est ça qu'on devrait faire ici aussi. (FP8)

10.

Proposer à l'APNQL d'adopter des codes d'éthiques plus stricts afin de favoriser un climat d'écoute et de bienveillance entre les élu-es

Je me dis que des organismes comme l'APNQL ou l'APN devraient avoir des codes d'éthique plus sévères ou plus clairs, qu'il y ait des choses qui soient acceptables et d'autres non. Ça changerait aussi et ça aurait aussi un impact sur la présence des femmes en politique. Parce que quand tu es dans une salle d'hommes et qu'ils prennent la parole qu'entre eux, tu n'as plus grand moyen. (FP9)

11.

Promouvoir et valoriser la place des femmes autochtones en politique à la table de l'APNQL

Un moment donné, il faudrait que quand ce sont des femmes à la table des chefs du Québec-Labrador, qu'il y ait [...] une valorisation de ça, pas un prix mais une aide, [...] de façon à promouvoir les femmes. Si les hommes à la table des chefs du Québec-Labrador promouvaient l'acceptation ou la participation des femmes, déjà il y aurait [une amélioration]. (FP3)

⁹ D'après le site web du Gouvernement du Canada : « Le Cercle des femmes autochtones a été créé le 24 mai 2018. Il permettra à Femmes et Égalité des genres Canada de consulter les dirigeantes et les expertes autochtones des secteurs public et privé sur les défis qu'elles doivent surmonter et leurs priorités pour les mesures fédérales d'avancement de l'égalité entre les sexes. » (FEGC, 2021)

Recommandations pour toutes les instances :

12. Enseigner le fonctionnement et les responsabilités des conseils de bande dès le niveau du primaire à l'école

C'est un des éléments que j'amène et que je trouve important, il faudrait dans les communautés, dès l'enfance, dès le primaire qu'il y ait des formations sur ce qu'est de gérer une communauté, ce que sont les devoirs et responsabilités de ton conseil de bande. Les gens ne le savent pas (FP13)

13. Promouvoir et valoriser la place des femmes autochtones en politique

Je pense aussi qu'insister sur l'importance du rôle de la femme dans la communauté, ainsi que les guider, les aider et les appuyer si elles veulent faire de la politique. (FP15)

14. Tenir à jour le registre des hommes et femmes élu-es au Québec afin de suivre l'évolution de la place des femmes autochtones en politique (APNQL, Conseil des femmes élues de l'APNQL)

Cette recommandation a été formulée lors d'une des réunions de validation des résultats.

15. Créer des capsules vidéo d'entrevues de politiciennes autochtones afin de contribuer à la diffusion de modèles féminins en politique auprès des jeunes (APNQL, FAQ, Mikana, Wapikoni mobile, etc.)

Cette recommandation a été formulée lors d'une des réunions de validation des résultats.

7. RÉFÉRENCES

- Anderson, K. (1991). *Chain Her by One Foot: The Subjugation of Women in Seventeenth-Century New France*. London: Routledge. 247 pages.
- Anderson, K. (2009). *Leading by action: Female chiefs and the political landscape*. Dans *Restoring the balance, First Nations women, community and culture*, G. G. Valaskakiks, M. Dion Stout & E. Guimond (dir.). Winnipeg: University of Manitoba Press. p. 99-12
- APNQL (2014). *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador* (2 éd.), Wendake: Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. <https://files.cssspnql.com/index.php/s/ksbfKhhjfcc7hTl>
- Archambault, A. et Gaudreault, M. (2015). *Protocole de solidarité entre le cercle des parlementaires du Québec et les élués de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)*.
- Asselin, H. et Basile, S. (2018). *Concrete ways to decolonize research*. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 17(3), 643-650.
- Assemblée nationale du Québec. (2018). La présence féminine <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes1.html>
- Barker, J. (2008). *Gender, sovereignty, rights: Native women's activism against social inequality and violence in Canada*. *American Quarterly*, 60(2), 259-266.
- Basile, S. (2017). *Le rôle et la place des femmes Atikamekw dans la gouvernance du territoire et des ressources naturelles*. Thèse de doctorat en sciences de l'environnement, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Basile, S., Asselin, H. et Martin, T. (2017). *Le territoire comme lieu privilégié de transmission des savoirs et des valeurs des femmes Atikamekw*. *Recherches féministes*, 30(1), 61-80.
- Bastien, L., Garneau, E. et Grenier, M.-P. (2017). *Colloque de l'autonomie financière au leadership politique. Rapport final*.
- Bell, N., Conroy, E., Wheatley, K. et al. (2010). *The Ways Of Knowing Guide*: Toronto Zoo.
- Bisson, B. (1998). *Listuguj : un conflit de droits géré comme un embouteillage*. La Presse.
- Boyer, Y. (2009). *First Nations women's contributions to culture and community through Canadian law*. Dans *Restoring the balance. First Nations women, community, and culture*, G. G. Valaskakiks, M. Dion Stout & E. Guimond (dir.). Winnipeg: University of Manitoba Press. p. 69-96

- Brodeur-Girard, S., Carrier, A., Martel, A. et al. (2021). *Comité de suivi des appels à l'action de la Commission Viens. Rapport 2021*. https://www.uqat.ca/telechargements/commission-viens/Rapport_suivi_CERP2021.pdf
- Brodrigg, S. (1984). *The traditional roles of Native women in Canada and the impact of colonization*. *The Canadian Journal of Native Studies*, 4(1), 85-103.
- CERP (2019). *Rapport synthèse: Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès*. https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport/Rapport_Synthese.pdf
- Commission Royale sur les Peuples autochtones (1996). *Une relation à redéfinir* (Vol. 2), Ottawa: gouvernement du Canada.
- Conseil de la Nation Atikamekw/Atikamekw Sipi. (s.d.). Population. <https://www.atikamekwsipi.com/fr/la-nation-atikamekw/fondements/population>
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada (2018). *Énoncé de politique des trois Conseils: Éthique de la recherche avec des êtres humains*, Ottawa: CRSH, CRSNG, IRSC. <https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2018-fr-interactive-final.pdf>
- Coulthard, G. S. (2014). *Red skin, white masks. Rejecting the colonial politics of recognition*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Coyle, M. (2009). Les négociations sur la gouvernance autochtone au Canada: pouvoir, culture et imagination. *Télescope*(Automne), 14-29.
- Cucchi, M. (2021). Kahsennenhawe Sky-Deer, première femme grande cheffe de Kahnawake. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1806463/kahsennenhawe-sky-deer-elue-grande-cheffe-kahnawake>
- de Mer, E. (2001). Droits des femmes autochtones, Amères Indiennes. *Quartier Libre*, 9. www.ql.umontreal.ca/volume9/numero2/societev9n2a.html
- Delisle L'Heureux, C. (2015). *De l'engagement communautaire à la défense du territoire : les voix politiques des femmes innues face à l'exploitation minière*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Emberley, J. V. (2001). The Bourgeois Family, Aboriginal Women, and Colonial Governance in Canada: A Study in Feminist Historical and Cultural Materialism. *Signs*, 27(1), 59-85.
- Federici, S. (2017). *Caliban et la Sorcière : Femmes, corps et accumulation primitive*. entremonde/senonevero. 464 pages.
- FéminÉtudes (2020). *Guide d'écriture inclusive*, Université du Québec à Montréal: Institut de Recherches en Études Féministes (IREF).

- Femmes autochtones du Québec (2012). *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones*, Kahnawake: FAQ,. http://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2016/11/FAQ-2012-Lignes_directrices_recherche.pdf
- Femmes et Égalité des genres Canada. (2021). Cercle des femmes autochtones. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/cercle-femmes-autochtones.html>
- Gamborg, C., Parsons, R., Puri, R. K. et Sandøe, P. (2012). Ethics and Research Methodologies for the Study of Traditional Forest-Related Knowledge. Dans *Traditional Forest-Related Knowledge: sustaining communities, ecosystems and biocultural diversity*, J. A. Parotta & L. R. Trostler (dir.). Springer, Dordrecht. p. 535-562
- GCC/GNC (2021). Violet Pachanos. *Blazing trails for women leading the Cree Nation*: Grand Council of the Crees/Cree Nation Government. https://www.cngov.ca/wp-content/uploads/2021/10/violet-pachano_19-10-2021.pdf
- Gentelet, K. (2009). Les conditions d'une collaboration éthique entre chercheurs autochtones et non autochtones. *Cahiers de recherche sociologique*(48), 143-153.
- Grand Conseil des Cris/gouvernement de la Nation Crie. (2020). Les événements marquants de l'histoire des Eeyou d'Eeyou Istchee. <https://www.cngov.ca/wp-content/uploads/2020/03/website-timeline-french-updated-march-11-2020.pdf>
- Groupe Nekiera'ha. (2010). Évolution du projet: Conseil des femmes élues de l'APNQL. 4 p.
- GTFE de l'APNQL et CSFQ (2010). *Rencontres entre Vous et Nous : Entretiens avec des élues autochtones du Québec*, Québec: Groupe de travail des femmes élues de l'Assemblée de Premières Nations du Québec et du Labrador et le Conseil du statut de la femme. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/etude-rencontres-entre-vous-et-nous-entretiens-avec-des-elues-autochtones.pdf>
- Guindon, M. (2021). Le Conseil tribal de la nation algonquaine Anishinabeg privilégie le vote par Internet. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1791093/conseil-tribal-algonquin-anishnabeg-vote-internet>
- Kapesh, A. A. (2019). *Je suis une maudite sauvagesse*. (2e édition éd.). Montréal: Éditions Mémoire d'encrier inc. 209 pages.
- Kenny, C. et Ngaroimata Fraser, T. (2012). *Living Indigenous Leadership. Native Narratives on Building Strong Communities*. Vancouver: UBC Press. 238 pages.
- Kermaal, N. (2006). *Un passé métis au féminin*. Les Éditions GID. 272 pages.
- Kermaal, N. et Altamirano-Jiménez, I. (2016). *Living on the Land: Indigenous Women's Understanding of Place*. Athabasca: Athabasca University Press. 216 pages.

- Kuokkanen, R. (2019). *Restructuring Relations: Indigenous Self-determination, Governance, and Gender*. New York: Oxford University Press.
- Lajoie, A. (2009). *Le rôle des femmes et aînés dans la gouvernance autochtone au Québec*. Montréal: Thémis. 171 pages.
- Lawrence, B. (2003). Gender, race, and the Regulation of Native identity in Canada and the United States: An overview. *Hypatia*, 18(2), 3-31.
- Metallic, N. (2016). Indian Act By-Laws: A Viable Means for First Nations to (Re)Assert Control Over Local Matters Now and Not Later. *UNBLJ*, 67, 211-234.
- Monture-Angus, P. (1995). *Thunder in my soul: A Mohawk woman speaks*. Halifax: Fernwood Press.
- Morin, A. (2013). La Romaine: parité hommes-femmes au conseil de bande. *le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2013/08/24/la-romaine-parite-hommes-femmes-au-conseil-de-bande-5ccc7e23f70d8b8e224da10fd1c71c39>
- Morissette, A. (2007). Composer avec un système imposé. La tradition et le conseil de bande à Manawan. *Recherches amérindiennes au Québec*, 37(2-3), 127-138.
- Nadon-Legault, È.-M. (2020). *Perceptions des femmes iiyiyuu-iinuu du programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Nations Unies (2007). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, New York: Organisation des Nations Unies. http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf
- Notes de la Colline. (2019). La Journée internationale des femmes 2019 : une réflexion sur les femmes, l'égalité des sexes et la 42e législature. <https://notesdelacolline.ca/2019/03/08/la-journee-internationale-des-femmes-2019-une-reflexion-sur-les-femmes-legalite-des-sexes-et-la-42e-legislature/>
- Otis, G. (2004). *Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Parent-Bouchard, É. (2012). Contre le vent : portrait d'Alice Jerome *L'indice bohémien*. <http://www.indicebohemien.org/articles/2012/09/contre-le-vent-portrait-dalice-jerome#.YbHgeFPjL6Z>
- Parlee, B. et Wray, K. (2016). Gender and the social dimensions of Changing Caribou Populations in the Western Arctic. Dans *Living on the Land: Indigenous Women's Understanding of Place*, N. Kermoal & I. Altamirano-Jiménez (dir.). Edmonton: Athabasca University Press. p. 169-189
- Perreault, J. (2015). La violence intersectionnelle dans la pensée féministe autochtone contemporaine. *Recherches féministes*, 28(2), 33-52.

- Picard, S. (2012). *Liste des chefs Hurons-Wendat de Lorette (Wendake)*, Wendake: Conseil de la Nation huronne-wendat.
- Poulin, P.-O. (2021). Femmes en politique : Jacline Rouleau finaliste pour un honneur provincial. *Le Citoyen Val d'Or*. <https://www.lecitoyenvaldoramos.com/article/2021/10/04/femmes-en-politique%E2%80%AF-jacline-rouleau-finaliste-pour-un-honneur-provincial>
- QSR International. (1999). NVivo Qualitative Data Analysis Software.
- Radio-Canada. (2015). Femmes autochtones à Val-d'Or : autopsie d'une enquête. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/745981/fil-evenements-enquete-femmes-autochtones-val-dor-allegations-policiers>
- Radio-Canada (2016). Eva Ottawa, première Autochtone à présider le Conseil du statut de la femme. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/801967/eva-ottawa-conseil-statut-femme>
- Radio-Canada. (2017). Mandy Gull, nouvelle chef adjointe du Grand Conseil des Cris. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1047488/mandy-gull-nouvelle-chef-adjointe-grand-conseil-cris>
- Radio-Canada. (2021). Mandy Gull-Masty, première femme élue grande cheffe des Cris du Québec. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1812986/mandy-gull-masty-femmes-leadership-cris-elections-conseil>
- RCAANC (2021). *Band Council History Report - Rapport de l'historique d'un conseil de bande*: Relations Couronne-Autochtones et du Nord Canada.
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (2020). *Liste des chefs et/ou conseillers*.
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (2021). *Liste des chefs et/ou conseillers*.
- Rioux, M.-C. (2021). Michèle Audette au Sénat : une voix autochtone plus forte bien accueillie. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1812820/michele-audette-innue-senat-senatrice-nomination-reactions>
- Rodon, T. (2019). *Les apories des politiques autochtones au Canada*. Presses de l'Université du Québec.
- Sayers, J. F., MacDonald, D. H., Fiske, J.-A., Newell, M., George, E. et Cornet, W. (2001a). *First Nations Women, Governance and the Indian Act: A Collection of Policy Research Reports*, Ottawa: Status of Women Canada. https://fngovernance.org/wp-content/uploads/2020/07/First_Nation_Women_and_Governance.pdf

- Sayers, J. F., MacDonald, D. H., Fiske, J.-A., Newell, M., George, E. et Cornet, W. (2001b). *Les femmes des Premières nations, la gouvernance et la Loi sur les Indiens: recueil de rapports de recherche en matière de politiques*, Ottawa: Condition féminine Canada. <https://publications.gc.ca/collections/Collection/SW21-85-2001F.pdf>
- Sénat du Canada. (n.d.). Sénatrice Michèle Audette. Biographie. <https://sencanada.ca/fr/senateurs/audette-michele/>
- Simpson, A. (2016). The state is a man: Theresa Spence, Loretta Saunders and the gender of settler sovereignty. *Theory & Event*, 19(4), 1-30.
- Simpson, L. B. (2011). *Dancing on our turtles's back. Storie of Nishmaabeg re-creation, resurgence and new emergence*. Winnipeg: ARP Books.
- Smith, L. T. (2021). *Decolonizing methodologies. Research and Indigenous Peoples*. (3 éd.). London: Zed Books.
- Starblanket, G. (2020). Transforming the Gender Divide? Deconstructing Femininity and Masculinity in Indigenous Politics. Dans *Turbulent Times, Transformational Possibilities? Gender and Politics Today and Tomorrow*, F. MacDonald & A. Dobrowolsky (dir.): University of Toronto Press. p. 121-140
- Strasbourg, J. (2018). *Défis et réalités des femmes élues de Kahnawà:ke*. Mémoire de maîtrise en sciences politiques, Université du Québec à Montréal.
- The Constitution of the Iroquois Nations (1996). *The Great Binding Law. Gayanashagowa*: Gerald Murphy & Cybercasting Services Division of the National Public Telecomputing Network (NPTN). <http://www.indigenouspeople.net/iroqcon.htm>
- Turpel, M. E. (1993). Patriarchy and Paternalism: The Legacy of the Canadian State for First Nations Women. *Canadian Journal of Women & the Law*, 6, 174-192.
- Union des Municipalités du Québec. (2017). Femmes et politique. <https://umq.qc.ca/dossiers/democratie-municipale/femmes-et-politique/>
- Voyageur, C. (2008). *Firekeepers of the Twenty-First Century: First Nations Women Chiefs*. Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press. 192 pages.
- Voyageur, C. (2011). Out in the Open: Elected Female Leadership in Canada's First Nations Community. *Canadian Review of Sociology*, 48(1), 67-85.
- Wesley-Esquimaux, C. C. (2009). Trauma to Resilience: Notes on Decolonization. Dans *Restoring the Balance: First Nations Women, Community, and Culture*, Gail Guthrie Valaskakis, Madeleine Dion Stout & Eric Guimond (dir.): University of Manitoba Press. p. 13-34

8. ANNEXES

ANNEXE 1 - Lettre d'appui du Conseil des femmes élues de l'APNQL



**Assemblée des Premières Nations
Québec-Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

**Assembly of First Nations
Quebec-Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec G0A 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Le 5 juin 2020

Par courriel

Madame Suzy Basile
Madame Héroïse Maertens
École d'études autochtones
Pavillon des Premiers-Peuples - UQAT
675, 1^{re} Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1Y3

suzy.basile@uqat.ca
heloise.maertens@uqat.ca

Objet : Lettre d'appui pour un projet de recherche sur l'implication politique des femmes autochtones au Québec

Mesdames,

Nous avons bien reçu votre proposition de projet de recherche portant sur l'implication politique des femmes autochtones au Québec. Nous sommes d'avis qu'il est important de documenter ces expériences afin de consolider les savoirs relatifs aux femmes pour nos futures générations, et c'est pourquoi nous désirons appuyer votre projet de recherche.

Nous sommes persuadées que vous respecterez les règles éthiques de recherche prescrites dans le *Protocole de recherche de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador* (APNQL, 2014), dans les *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones* (FAQ, 2012) ainsi que les règles et suggestions que madame Annick Tremblay, agente de liaison politique à l'APNQL, vous indiquera. Nous vous invitons également à valider avec Mme Tremblay l'ensemble de la démarche de la recherche proposée, incluant l'identification des participantes, le lieu et le moment des entrevues ainsi que le processus de traitement des informations et des données (entrevues, enregistrements, photos). Aussi, nous vous demandons de déterminer avec Mme Tremblay la meilleure façon de valider et de partager les résultats de cette recherche avec l'ensemble de notre organisme quand le moment sera venu.

Veillez accepter, Mesdames, nos salutations les plus distinguées,



Cheffe Adrienne Jérôme
Co-porteuses du dossier des Femmes élues de l'APNQL



Grande cheffe Verna Polson
Co-porteuses du dossier des Femmes élues de l'APNQL

c. c. M. Ghislain Picard, chef de l'APNQL
Mme Annick Tremblay - APNQL

LE GRAND CERCLE DE NOS PREMIÈRES NATIONS – THE GREAT CIRCLE OF OUR FIRST NATIONS

ANNEXE 2 - Certificat d'approbation éthique

Référence : 2020-06 – Basile, S. et Maertens, H.



Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

Certificat attestant du respect des normes éthiques

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue certifie avoir examiné le formulaire de demande d'évaluation éthique du projet de recherche et les annexes associées tels que soumis par :

Pre Suzy Basile
Mme Héroïse Maertens

Projet intitulé : « *L'implication politique des femmes autochtones au Québec* »

Décision :

Accepté

Refusé : Suite aux dispositions des articles 5.5.1, 5.5.2 et 5.5.4 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Autre :

Surveillance éthique continue :

Date de dépôt du rapport annuel : 1^{er} juillet 2021

Date de dépôt rapport final : À la fin du projet

Les formulaires modèles pour les rapports annuel et final sont disponibles sur le site web du CÉR-UQAT : <https://www.uqat.ca/recherche/ethique/etres-humains/>

Membres du comité ayant participé à cette évaluation :

Nom	Poste occupé	Département ou discipline
Nancy Crépeau	Membre substitut	Représentante autochtone
Julia Morarin	Membre étudiant	Maîtrise sur mesure en études autochtones
Pascal Grégoire	Président du CÉR	UER en sciences de l'éducation

Date : 1^{er} juillet 2020

Pascal Grégoire, Ph.D., président du CÉR-UQAT

Pour toute question : cer@uqat.ca

Implication politique des femmes autochtones au Québec
Guide d'entrevue - préliminaire

Date : _____

Nom : _____

Âge : _____

Communauté/Nation : _____

- 1) D'où venez-vous ?
- 2) Quelle est votre occupation aujourd'hui ?
- 3) Quel était votre parcours avant d'entrer en politique ?
- 4) Quant êtes-vous entrée en politique ?
- 5) Qu'est-ce qui vous a poussée à vous impliquer en politique ?
- 6) Pouvez-vous nous parler de votre parcours politique ?
- 7) Pensez-vous que le fait d'être une femme a eu une quelconque influence sur votre parcours politique ?
- 8) Quels sont les principaux défis que vous avez rencontrés ?
- 9) Comment expliquez-vous qu'il n'y ait pas plus de femmes chefs ?
- 10) Pensez-vous qu'il y a une différence entre les leaderships féminins et masculins ?
- 11) Est-ce que les priorités sont différentes entre les chefs femmes et hommes ?
- 12) On note une faible participation des femmes aux consultations portant sur les enjeux territoriaux entre autres, comment expliquez-vous cette faible participation ?
- 13) Est-ce que la vision du territoire est différente chez les femmes ? Si oui, en quoi consiste ces différences ?
- 14) Avez-vous remarqué des similarités/différences entre les parcours politiques des femmes autochtones du Québec et du Canada ? Les enjeux sont-ils les mêmes ?
- 15) Comment qualifieriez-vous les rapports entre le gouvernement québécois et les communautés autochtones ?
- 16) Est ce qu'il y a une différence entre les rapports entretenus entre les communautés autochtones avec le gouvernement québécois et le gouvernement fédéral ?



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

TITRE DU PROJET DE RECHERCHE :

L'implication politique des femmes autochtones au Québec.

NOM DES CHERCHEURS ET LEUR APPARTENANCE :

Suzy Basile – Professeure à l'École d'études autochtones de l'UQAT, directrice du Laboratoire de recherche – *Mikwatisiw* et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones;

Héloïse Maertens – Étudiante à la maîtrise en études autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), rattachée au *Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones – Mikwatisiw*.

COMMANDITAIRE OU SOURCE DE FINANCEMENT :

Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (relève professorale)

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DÉLIVRÉ PAR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DE L'UQAT : 1er juillet 2020

PRÉAMBULE

Nous vous invitons à participer à un projet de recherche qui vise à documenter l'implication politique, passée et actuelle, des femmes autochtones au Québec. Il servira également à mettre en lumière les facteurs favorisant ou entravant la participation des femmes aux instances politiques, ainsi qu'au sein des processus de consultation s'adressant aux peuples autochtones à propos la gestion du territoire. Ce projet de recherche est soutenu par une lettre d'appui du Rassemblement des femmes élues de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL). Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de regarder attentivement les renseignements qui suivent.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots ou des notions que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à demander des explications ou des renseignements en personne, par courriel ou par téléphone aux membres de l'équipe de recherche : Suzy Basile – directrice et Héloïse Maertens – étudiante.

BUT DE LA RECHERCHE

Cette recherche découle du constat du peu de littérature disponible au sujet de la place des femmes autochtones dans les structures de gouvernance autochtones passées et actuelles au Québec. Ce projet vise ainsi à combler ce manque de littérature et à rassembler les expériences des femmes autochtones élues ou anciennement élues au Québec. La mise en relation de ces expériences permettra de faire émerger les principales problématiques auxquelles font face les femmes autochtones élues au Québec et d'élaborer des lignes directrices en matière de participation des femmes autochtones à la gouvernance.

DESCRIPTION DE VOTRE PARTICIPATION À LA RECHERCHE

Un minimum de deux rencontres est prévu avec chacune des participantes. La première rencontre se tiendra par Zoom en raison de la pandémie de COVID-19 et permettra l'enregistrement d'une entrevue semi-dirigée d'environ une heure et demie, orientée autour de trois grands thèmes : (1) votre parcours de vie et politique en tant que femme élue ou anciennement élue, (2) votre point de vue sur la gestion du territoire et le manque de présence des femmes dans les processus de consultation portant sur les enjeux territoriaux, et (3) les problématiques rencontrées en contexte québécois.

À la suite de cette première rencontre, le verbatim de l'entrevue sera retranscrit par l'étudiante à partir de l'enregistrement audio/vidéo et codé afin de protéger votre identité (à moins d'avis contraire de votre part). La seconde rencontre, d'une durée d'environ 30 à 60 minutes (qui pourrait se réaliser en personne si les conditions liées à la pandémie de COVID-19 le permettent) permettra à l'étudiante de présenter les retranscriptions des entrevues et les principales conclusions qui en ont été tirées. Cette étape vous permettra de donner votre avis et vos recommandations concernant les données collectées et l'interprétation des résultats.

AVANTAGES POUVANT DÉCOULER DE VOTRE PARTICIPATION

Les résultats de la recherche pourront servir aux femmes élues de l'APNQL afin de parfaire leurs stratégies de soutien aux femmes autochtones, ainsi qu'à évaluer les besoins et les actions à mener en termes de formation, d'appui et d'accompagnement aux revendications des femmes autochtones.

RISQUES ET INCONVÉNIENTS POUVANT DÉCOULER DE VOTRE PARTICIPATION

Les risques et les inconvénients découlant de votre participation à la recherche ne sont pas plus grands que ceux qui sont associés aux aspects de la vie quotidienne. Les inconvénients liés à votre participation sont le temps personnel et l'énergie qui vous sont sollicités pour participer à cette recherche.

ENGAGEMENTS ET MESURES VISANT À ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ

Le matériel créé lors des entrevues avec chacune des participantes (enregistrement audio/vidéo et transcription écrite) ne fera pas l'objet d'une diffusion directe auprès du public. Les seules personnes qui auront accès à ces fichiers seront vous, l'étudiante et la direction de la recherche. Ces fichiers codés seront conservés sur l'ordinateur de l'étudiante qui est protégé par un mot de passe jusqu'en septembre 2028. Une version

papier des entrevues et des résultats seront conservés dans un classeur fermé à clé, dans le bureau de la directrice de la recherche (local 4321 du Pavillon des Premiers peuples de l'UQAT à Val-d'Or). À moins que vous en fassiez la demande directe à l'équipe de recherche, les informations permettant de déterminer votre identité demeureront confidentielles et ne seront pas retranscrites ou utilisées pour publication. Toutefois, malgré les précautions que nous prendrons pour assurer votre anonymat, il y a un risque que vous puissiez être identifiée.

INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Une compensation d'un montant de 200\$ vous est offerte pour votre participation.

COMMERCIALISATION DES RÉSULTATS ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les données et les résultats de cette étude n'ont aucune vocation lucrative. Les membres de l'équipe de recherche, Suzy Basile et Héroïse Maertens ne déclarent aucun conflit d'intérêts.

DIFFUSION DES RÉSULTATS

Tous les résultats de la recherche devront être validés auprès des participantes avant d'être présentés à des organismes autochtones (conseils de bande, Rassemblement des femmes élues de l'APNQL, FAQ) ou à la communauté scientifique. Cette recherche permettra à l'étudiante de rédiger un mémoire pour l'obtention d'un diplôme de maîtrise en études autochtones à l'UQAT. Les résultats de cette recherche serviront à l'écriture d'un article à propos du parcours politique des femmes autochtones au Québec qui sera proposé à la revue internationale *AlterNative : An International Journal of Indigenous Peoples*. Les résultats pourront également être présentés lors d'événements scientifiques. Concernant les autres modes de diffusion des résultats de la recherche, ils ne sont pas encore prévus au moment de la signature de ce formulaire, et les participantes en seront informées préalablement. Une copie leur sera fournie sur demande.

CLAUSE DE RESPONSABILITÉ

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez Suzy Basile, Héroïse Maertens et l'UQAT de leurs obligations légales et professionnelles à votre égard.

Votre participation à cette recherche est volontaire. À tout moment, vous pourrez vous retirer sans justification ou conséquence. Si tel était le cas, l'enregistrement audio/vidéo de l'entrevue et la retranscription écrite de vos propos seront détruits dans jamais être pris en compte pour l'analyse, la rédaction ou la diffusion.

Les données collectées dans le cadre de la présente étude ne seront pas partagées avec l'organisme partenaire de cette recherche.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant vos droits, vous pouvez vous adresser au :

Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université, bureau B-309
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Téléphone : 1 877 870-8728 poste 2252
cer@uqat.ca

Si vous avez d'autres questions tout au long de cette étude, vous pouvez joindre :

Les membres de l'équipe de recherche située à l'École d'études autochtones de l'UQAT,
Pavillon des Premiers-Peuples, 675, 1re Avenue, Val-d'Or, J9P 1Y3 :

- Suzy Basile, local 4321, Tél : 1 877 870-8728, poste 6336, suzy.basile@uqat.ca

- Héroïse Maertens, Tél : 819-880-0465, heloise.maertens@uqat.ca

CONSENTEMENT

Je, soussignée, accepte volontairement de participer à l'étude : *L'implication politique des femmes autochtones au Québec*. J'accepte et je confirme avoir reçu la compensation de 200\$ pour le temps que j'ai accordé à ce projet de recherche.

Nom de la participante (lettres moulées)

Signature de la participante

Date

Nous nous engageons à respecter la confidentialité des informations collectées au cours des entrevues. Toutefois, nous vous offrons la possibilité que votre nom apparaisse dans les publications de la recherche. Si tel est le cas, s'il vous plait, signer la ligne suivante.

Je veux que mon nom apparaisse dans les publications de la recherche (mémoire, articles, etc.) :

Signature de la participante

Date

Ce consentement a été obtenu par :

Nom de la chercheuse (lettres moulées)

Signature de la chercheuse

Date

Veillez conserver un exemplaire de ce formulaire pour vos dossiers.